Secrétariat général

Réunion du COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION CCJ-160315

Le 15 mars 2016

à 13 h 30

Salon du Chancelier Pavillon Léopold-Taillon

Campus de Moncton



18, avenue Antonine-Maillet Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.858.4106secgen@umoncton.cawww.umoncton.ca

PRÉSENCES

Membres

Keith Coughlan, président Jean-François Cyr Pierrette Fortin² Raymond Lanteigne Josée Rioux-Walker Jean Soucie Raymond Théberge

Autres personnes présentes¹

Lynne Castonguay, secrétaire générale
Marie-Linda Lord, vice-rectrice aux
affaires étudiantes et internationales (VRAÉI)
Edgar Robichaud, vice-recteur à l'administration
et au ressources humaines (VRARH)
André Samson, vice-recteur à l'enseignement et à
la recherche (VRER)

PERSONNE ABSENTE

Étienne Dako

TABLE DES MATIÈRES

			Page					
1.	OUV	ERTURE	2					
2.	COR	RESPONDANCE	2					
3.	ADO	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR						
4.	ADO	PTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-150930	2					
5.	AFF	AIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	2					
6.	ÉVA	LUATION DES PROGRAMMES	2					
	6.1. 6.2. 6.3.	Programmes en génie civil Programmes en génie électrique Programmes en génie mécanique	4					
7.	RAP	PORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES	6					
	7.1. 7.2. 7.3.	Création d'un Certificat en systèmes d'information organisationnels Création d'un Certificat en planification et gestion logistique Création d'une Mineure en études acadiennes	6					
8.	AFF	AIRES NOUVELLES	7					
	8.1.	Planification académique	7					
9.	PRO	CHAINE RÉUNION	7					
10.	CLÔ'	TURE	8					
	DOC	UMENT A - Avis du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche – Évaluation du Baccalauréat en génie civil (régimes régulier et coopératif)	9					
	DOC	UMENT B - Avis du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche – Évaluation du Baccalauréat en génie électrique (régimes régulier et coopératif)	15					
	DOC	UMENT C - Avis du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche – Évaluation du Baccalauréat en génie mécanique (régimes régulier et coopératif)	22					
	DOC	UMENT D - Rapport du Comité des programmes	28					

 $^{^{\}rm 1}$ Assiste aux réunions en y ayant voix consultative

² Participe à la réunion à distance

1. OUVERTURE

Le président souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 13 h 30.

2. CORRESPONDANCE

Aucune.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajout:

• Rubrique 8.1 - Planification académique

R: 01-CCJ-160315

Raymond Lanteigne, appuyé par Jean Soucie, propose:

« Que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été modifié. »

Vote sur R01 unanime ADOPTÉE

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-150930

R: 02-CCJ-160315

Raymond Théberge, appuyé par Josée Rioux-Walker, propose :

« Que le procès-verbal CCJ-150930 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R02 unanime ADOPTÉE

5. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Aucune.

6. ÉVALUATION DES PROGRAMMES

6.1. Programmes en génie civil

Voir le Document A, p. 9

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique qu'une équipe d'évaluateurs, nommée par le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie, a procédé à l'évaluation des programmes d'ingénierie de premier cycle. L'équipe était composée de René Rochette, ancien président du Bureau d'agrément, Suzelle Barrington, consultante en ingénierie, Dominique Lefebvre, professeur de génie civil de l'Université de Sherbrooke, Kodjo Agbossou, professeur en génie civil de l'UQTR, Marijin Éné, professeure en génie mécanique de l'UQAT et Elmer Bourque, Association des ingénieurs professionnels du Nouveau-Brunswick.

À noter que le processus d'agrément tient lieu du processus d'évaluation des programmes. De plus, le processus d'agrément a porté surtout sur les programmes en cours plutôt que les programmes reconfigurés, bien que ceux-ci ont été lancés en 2014. L'équipe des évaluateurs a tenu compte des nouveautés dans les programmes reconfigurés.

Les normes d'agrément sont les suivantes : qualités requises des diplômés, amélioration continue, étudiants, contenu et qualité des programmes, cadre de prestation des programmes, procédures d'agrément et applications de celles-ci.

6.1. Programmes en génie civil (suite)

Le vice-recteur présente les recommandations pour les programmes régulier et coopératif en génie civil.

Le Comité conjoint de la planification constate que le processus d'agrément est très rigoureux et est satisfait du travail accompli.

La proposition suivante est mise aux voix.

R: 03-CCJ-160315

Jean Soucie, appuyé par Josée Rioux-Walker, propose :

«Le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs l'adoption des recommandations suivantes :

RECOMMANDATION 1

Que la Faculté d'ingénierie assure que les notions au niveau des méthodologies de conception présentées dans le cours GCIV1011 soient réinvesties de façon adéquate dans le cursus de 2º, 3º et 4º afin de mieux préparer les étudiantes et les étudiants dans leurs utilisations rendues au projet de fin de baccalauréat, soit le cours GCIV5903 étant entendu qu'il soit également mis de l'avant que la Faculté d'ingénierie voit à l'applicabilité de cette recommandation dans les programmes de 1º cycle en génie mécanique et génie électrique.

RECOMMANDATION 2

Que la Faculté d'ingénierie examine le contenu lié à la gestion de projets dans le programme de baccalauréat en génie civil et fasse les modifications nécessaires dans le but d'assurer une meilleure insertion professionnelle de ses étudiantes et étudiants étant entendu qu'il soit également mis de l'avant que la Faculté d'ingénierie voit à l'applicabilité de cette recommandation dans les programmes de 1^{er} cycle en génie mécanique et génie électrique.

RECOMMANDATION 3

Que la Faculté d'ingénierie examine l'intégration à l'utilisation des divers outils prédominants dans le travail d'ingénieur civil (ex. AutoCad, MatCad, ArcGIS, etc.) à travers le cursus de son programme afin d'assurer une meilleure insertion professionnelle de leurs étudiantes et étudiants étant entendu qu'il soit également mis de l'avant que la Faculté d'ingénierie voit à l'applicabilité de cette recommandation dans les programmes de 1^{er} cycle en génie mécanique et génie électrique.

RECOMMANDATION 4

Que la Faculté d'ingénierie révise et modifie les plans de cours du programme de Baccalauréat en génie civil en définissant plus clairement les cibles de l'apprentissage étudiant (objectifs généraux et spécifiques) incluant une intégration appropriée des Qualités requises des diplômés dans les différents cours du programme, et ce, dans une perspective d'assurer une plus grande pertinence et cohérence dans l'offre de la formation. »

Vote sur R03 unanime ADOPTÉE

3

6.2. <u>Programmes en génie électrique</u>

Voir le Document B, p. 15

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que l'équipe d'évaluateurs a évalué les programmes régulier et coopératif en génie électrique. Il présente les recommandations.

Le Comité conjoint de la planification constate que le processus d'agrément est très rigoureux et est satisfait du travail accompli.

La proposition suivante est mise aux voix.

R: 04-CCJ-160315

Raymond Lanteigne, appuyé par Jean Soucie, propose:

«Le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs l'adoption des recommandations suivantes :

RECOMMANDATION 1

Que la Faculté d'ingénierie examine les cours spécifiques au programme de baccalauréat en génie électrique et fasse le remaniement nécessaire au niveau des objectifs de cours et du contenu associé afin de rencontrer convenablement l'exigence des 195 UA en sciences naturelles exigées par le Bureau d'agrément étant entendu qu'il est également mis de l'avant que ce même examen soit effectué dans le cadre des programmes de baccalauréat en génie civil et de baccalauréat en génie mécanique.

RECOMMANDATION 2

Que la Faculté d'ingénierie assure que la notion de développement durable soit abordée de façon convenable et en respectant les particularités et les spécificités du Baccalauréat en génie électrique afin de mieux respecter la Norme 3.4.5 Études complémentaires exigées par le Bureau d'agrément étant entendu qu'il est également mis de l'avant que ce même examen soit effectué dans le cadre du programme de baccalauréat en génie civil et de baccalauréat en génie mécanique.

RECOMMANDATION 3

Que la Faculté d'ingénierie assure l'offre de cours en option génération électrique (gestion de la tension) et au niveau du code électrique canadien (bâtiment) afin d'assurer que les étudiantes et les étudiants aient les connaissances théoriques nécessaires à leurs applications dans divers contextes professionnels.

RECOMMANDATION 4

Que la Faculté d'ingénierie assure la formation portant sur l'instrumentation, les systèmes de mesure et de contrôle dans la pratique du génie électrique et qu'elle assure la révision de ses applications sur une base régulière.

RECOMMANDATION 5

Que la Faculté d'ingénierie révise et modifie les plans de cours du programme de Baccalauréat en génie électrique en définissant plus clairement les cibles de l'apprentissage étudiant (objectifs généraux et spécifiques) incluant une intégration appropriée des Qualités requises des diplômés dans les différents cours du programme, et ce, dans une perspective d'assurer une plus grande pertinence et cohérence dans l'offre de la formation. »

Vote sur R04 unanime ADOPTÉE

4

6.3. Programmes en génie mécanique

Voir le Document C, p. 22

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que l'équipe d'évaluateurs a évalué les programmes régulier et coopératif en ingénierie mécanique. Il présente les recommandations

Le Comité conjoint de la planification constate que le processus d'agrément est très rigoureux et est satisfait du travail accompli.

La proposition suivante est mise aux voix.

R: 05-CCJ-160315

Josée Rioux-Walker, appuyée par Pierrette Fortin, propose :

«Le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs l'adoption des recommandations suivantes :

RECOMMANDATION 1

Que la Faculté assure que les Qualités requises des étudiants telles que précisées par le Bureau canadien d'agrément soient mesurées de façon adéquate (types, moments et fréquences des mesures) afin de fournir l'information nécessaire dans l'examen de ces qualités transversales dans le processus d'agrément étant entendu qu'il est également mis de l'avant que la Faculté d'ingénierie voit à l'applicabilité de cette recommandation dans les programmes de 1^{er} cycle en génie civil et génie électrique.

RECOMMANDATION 2

Que la Faculté s'assure que les notions essentielles de santé et de sécurité en milieu de travail soient abordées et suivies de façon adéquate dans le programme de baccalauréat en génie mécanique afin de respecter les normes d'agrément et aussi faciliter l'insertion professionnelle des étudiantes et des étudiantes face à ces dimensions professionnelles importantes étant entendu qu'il est également mis de l'avant que la Faculté d'ingénierie voit à l'applicabilité de cette recommandation dans les programmes de 1^{er} cycle en génie civil et génie électrique.

RECOMMANDATION 3

Que la Faculté d'ingénierie assure un meilleur développement de compétences en programmation informatique en lien à l'utilisation des divers logiciels prédominant dans le travail d'ingénieur mécanique (ex. C++, PLC, etc.) à travers le cursus de son programme afin d'assurer une meilleure insertion professionnelle de leurs étudiantes et étudiants étant entendu qu'il est également mis de l'avant que la Faculté d'ingénierie voit à l'applicabilité de cette recommandation dans les programmes de 1^{er} cycle en génie civil et de génie électrique.

RECOMMANDATION 4

Que la Faculté d'ingénierie révise et modifie les plans de cours du programme de baccalauréat en génie mécanique en définissant plus clairement les cibles de l'apprentissage étudiant (objectifs généraux et spécifiques) incluant une intégration appropriée des Qualités requises des diplômés dans les différents cours du programme, et ce, dans une perspective d'assurer une plus grande pertinence et cohérence dans l'offre de la formation. »

Vote sur R05 unanime ADOPTÉE

7. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES

Voir le Document D, p. 28

7.1. <u>Création d'un Certificat en systèmes d'information organisationnels</u>

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que la reconfiguration du programme de Baccalauréat en commerce a permis de revoir, en profondeur, la structure du programme, sa composition en termes de certificats, le nombre de crédits et le titre.

Le programme de Baccalauréat en commerce deviendra le Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire. L'aspect multidisciplinaire est très encouragé et, à ce titre, on y retrouve la création d'un Certificat en systèmes d'information organisationnels et un Certificat en planification et gestion logistique. Ces certificats comptent 24 crédits chacun et peuvent être intégrés dans le programme de baccalauréat.

Le Certificat en systèmes d'information organisationnels vise l'acquisition de connaissances de base et de compétences en SIO ainsi que la capacité d'accomplir des tâches reliées aux SIO dans les organisations.

Un membre soulève une question par rapport à l'offre du programme au Campus d'Edmundston. On explique que cette question a été résolue en cours de route.

La secrétaire générale fait remarquer que l'annexe A n'est pas dans le dossier, toutefois la création de quatre nouveaux cours n'engendre aucun coût additionnel, car ils sont offerts par l'Éducation permanente sur une base d'autofinancement.

R: 06-CCJ-160315

Jean-François Cyr, appuyé par Raymond Lanteigne, propose :

« Le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs la création du Certificat en systèmes d'information organisationnels sous réserve de fournir l'annexe A. »

Vote sur R06 unanime ADOPTÉE

7.2. Création d'un Certificat en planification et gestion logistique

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que le nouveau certificat en planification et gestion logistique vise l'acquisition de connaissances de base et de compétences en planification des opérations, de stockage, transport et logistiques des organisations. Le programme compte 24 crédits et s'inscrit dans la structure du programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaires.

Le Comité souhaite que l'on ajoute les annexes A et B dans la documentation.

R: 07-CCJ-160315

Raymond Lanteigne, appuyé par Jean-François Cyr, propose:

« Le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs la création du Certificat en planification et gestion logistique sous réserve de l'ajout des annexes A et B au dossier. »

Vote sur R07 unanime ADOPTÉE

6

7.3. <u>Création d'une Mineure en études acadiennes</u>

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le projet de création d'une Mineure en études acadiennes. La Mineure vise à regrouper en une seule structure des cours portant sur la réalité acadienne qui servent déjà à d'autres départements ainsi qu'à créer un cours intégrateur qui comblera un manque pour les étudiantes et les étudiants. Le vice-recteur explique que la Mineure permettra aux étudiantes et aux étudiants d'enrichir et d'approfondir leurs connaissances de l'Acadie dans tous les domaines qui témoignent de sa spécificité historique et contemporaine. La Mineure compte 24 crédits, dont 6 crédits obligatoires et 18 crédits de cours à option dans des domaines ciblés.

Cette Mineure entraîne la création d'un nouveau cours intégrateur de base, soit ACAD1000 <u>Panorama de l'Acadie</u>. Ce cours servira de pont pour les étudiantes et les étudiants qui possèdent parfois peu de connaissances de l'histoire et du développement sociopolitique et culturel de l'Acadie.

Le Comité souhaite que l'on indique dans l'annexe B que plusieurs professeurs peuvent enseigner le cours ACAD1000. De plus, il serait bien d'ajouter que les cours sont offerts sur une base régulière <u>dans les trois campus</u>.

Par ailleurs, dans le tableau 3 de l'annexe A, il faut indiquer <u>3 crédits</u> et non pas 3 ETP.

R: 08-CCJ-160315

Raymond Thébege, appuyé par Jean-François Cyr, propose:

« Sous réserve de modifications mineures aux annexes A et B, le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs la création de la Mineure en études acadiennes. »

Vote sur R08 unanime ADOPTÉE

8. AFFAIRES NOUVELLES

8.1. Planification académique

La secrétaire générale rappelle que le Comité conjoint de la planification a comme mandat de recommander les priorités à retenir dans un plan de développement à long terme de l'Université en conciliant les besoins exprimés avec les ressources. De plus, le comité a comme mandat de concevoir et de mettre en œuvre un processus inclusif et intégré de planification académique qui prendra naissance dans les campus et les facultés.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche a dirigé un exercice de planification académique au cours des derniers mois, en collaboration avec les campus et les facultés. Le rapport a été déposé à l'Équipe de direction récemment. Le rapport sera éventuellement déposé au Comité conjoint de la planification.

9. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le lundi 9 mai 2016 à 9 heures.

CLÔTURE **10.**

La réunion se termine à 14 h 35.

Lyrne Castonguay Secrétaire générale

Évaluation du baccalauréat en génie civil (régimes régulier et coopératif)

Avis du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche au Comité conjoint de la planification

1. Introduction

Les 2, 3 et 4 novembre 2014, une équipe de visiteurs nommée par le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie est venue sur les lieux dans la cadre de l'agrément périodique des programmes de 1^{er} cycle en génie. Cette équipe fut présidée par M. René Rochette – Ex. – président du bureau d'agrément, et Mme Suzelle Barrington, consultante en ingénierie, en a assuré la vice-présidence. Les autres membres de l'équipe d'agrément étaient M. Dominique Lefebvre, professeur de génie civil - Université de Sherbrooke, M. Kodjo Agbossou, professeur de génie électrique-UQTR, M. Marjin Éné, professeur, génie mécanique-UQAT et M. Elmer Bourque, Association des ingénieurs professionnels du Nouveau-Brunswick. L'équipe de visiteurs a déposé son rapport au Bureau d'agrément le 23 novembre 2014 et la Faculté d'ingénierie a reçu la décision préliminaire et le rapport d'agrément en mars 2015. La Faculté a acheminé ses réactions au rapport et la décision finale d'agrément fut datée du 24 juin 2015 accordant un agrément de six (6) ans pour les trois programmes concernés.

L'évaluation des programmes universitaires avant leur mise en œuvre (politiques et procédures) (2013) mise de l'avant par la Commission d'enseignement supérieur des provinces maritimes (CESPM) permet aux universités d'utiliser, en totalité ou en partie, les processus d'accréditation ou d'agrément exigés par diverses associations professionnelles aux fins d'assurance de qualité. Dans la dernière révision de sa politique d'évaluation de programmes (2013), l'Université de Moncton adhère à cette position de la CESPM permettant aux programmes concernés d'utiliser, en totalité ou en partie, l'évaluation réalisée dans le cadre d'une accréditation ou d'un agrément.

Dans le cadre de la présente évaluation, il a été convenu avec la Faculté d'ingénierie d'accomplir ce travail à partir des documents suivants : a) l'autoévaluation préparée par le département responsable du programme; b) un complément d'information préparé par le département responsable du programme à partir de la politique d'évaluation de programmes de l'Université de Moncton; c) le rapport d'agrément et d) un complément d'information préparé par le Bureau de l'enseignement coopératif. En guise d'information aux lectrices et lecteurs de ce rapport, les normes du bureau canadien d'agrément de programmes de génie sont les suivantes :

- a) qualités requises des diplômés;
- b) amélioration continue;
- c) étudiants;
- d) contenu et qualité des programmes;
- e) cadre de prestation des programmes; et
- f) procédures d'agrément et applications de celles-ci.

L'Annexe A présente de façon plus détaillée chacune de ces normes. Les pages qui suivent présentent l'avis du VRER en ce qui concerne le programme de baccalauréat en génie civil (programme régulier et régime coopératif) à partir du processus d'agrément mené par le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie et en prenant en considération des informations complémentaires requis à partir de la politique d'évaluation des programmes de l'Université de Moncton (2013).

2. Réponse au mandat d'évaluation

2.1 Le contenu des programmes et de leur évolution

Dans son rapport d'autoévaluation (Université de Moncton, 2014 – préambule), le Département de génie civil explique que son programme de baccalauréat et l'ensemble des programmes de 1^{er} cycle à la Faculté d'ingénierie ont récemment été reconfigurés et que ces nouvelles versions de programmes ont été mises en vigueur en septembre 2014 (les deux premières années du programme ont été livrées en 2013-2014). Par conséquent, ces programmes de cinq ans, totalisant auparavant 162 crédits, ont été reconfigurés à 150 crédits. De plus, la formation générale de ces programmes a été révisée afin

d'atteindre les neuf objectifs de formation générale retenus dans le cadre de ce processus de révision majeure des programmes de 1^{er} cycle. En somme, étant donné le moment de la visite d'agrément et la mise en œuvre du programme reconfiguré, l'évaluation du programme en question a surtout été basée sur l'ancienne version du programme. Il reste que le Département de génie civil a présenté l'information nécessaire (tableaux de correspondance de cours) afin de faire valoir les nouveautés du programme reconfiguré.

L'un des paramètres de l'agrément des programmes de génie est l'amélioration continue. Ce paramètre précise que les programmes de génie soient constamment améliorés et doivent mettre en place des processus démontrant que les résultats d'un programme sont évalués en fonction des qualités requises des diplômées et des diplômés. Le rapport de l'équipe de visiteurs précise que la Faculté d'ingénierie a consacré beaucoup d'énergie et de temps pour développer une cartographie des qualités requises des diplômées et des diplômées à travers leurs programmes et à définir et implanter un système d'acquisition de ces qualités maintenant exigées par le Bureau d'agrément (Rapport de l'équipe des visiteurs, p. 7). Un ensemble de 44 indicateurs ont été définis pour l'évaluation des douze qualités ciblées. Comme exigé par le Bureau d'agrément, ces qualités sont évaluées sur une base annuelle afin d'apporter les modifications jugées nécessaires. À la suite de l'évaluation du programme de génie civil, certaines suggestions au niveau du contenu de la programmation ont été mises de l'avant.

Premièrement, dans son rapport d'évaluation, le professeur Dominique Lefebvre de l'Université de Sherbrooke mentionne que les notions de méthodologie de conception apprises dans le cours GCIV1011 devraient être appliquées dans certains cours de 2°, 3° et 4° années avant de procéder à une utilisation élaborée dans le cadre du cours GCIV 5903 en dernière année du cursus académique (Rapport de l'équipe des visiteurs, p. 23). De même, certains commentaires émis par les superviseurs de stages dans le cadre du programme coopératif pointent vers une plus grande exposition à certaines notions importantes dans le cadre du travail d'ingénieur, notamment, de meilleures connaissances au niveau de la gestion de projets. De plus, malgré une présence au programme (Université de Moncton, p. 10), certains commentaires pointent vers une plus grande exposition à certains outils de travail assez communs dans le travail d'ingénieur tel qu'AutoCAD. Ces observations et constats mènent à trois recommandations qui pourraient être bénéfiques, non seulement dans le cadre du programme coopératif, mais également pour le programme régulier. De plus, même si ces aspects n'ont pas nécessairement été soulevés dans les évaluations des programmes de baccalauréat en génie mécanique et génie électrique, il serait bénéfique que les responsables de ces programmes voient à l'applicabilité de ces mêmes recommandations dans ces programmes respectifs.

Recommandation 1

Que la Faculté d'ingénierie assure que les notions au niveau des méthodologies de conception présentées dans le cours GCIV 1011 soient réinvesties de façon adéquate dans le cursus de 2°, 3° et 4° années afin de mieux préparer les étudiantes et les étudiants dans leurs utilisations rendues au projet de fin de baccalauréat, soit le cours GCIV 5903. Il est également mis de l'avant que la Faculté d'ingénierie voit à l'applicabilité de cette recommandation dans les programmes de 1° cycle en génie mécanique et génie électrique.

Recommandation 2

Que la Faculté d'ingénierie examine le contenu lié à la gestion de projets dans le programme de baccalauréat en génie civil et fasse les modifications nécessaires dans le but d'assurer une meilleure insertion professionnelle de ses étudiantes et étudiants. Il est également mis de l'avant que la Faculté d'ingénierie voit à l'applicabilité de cette recommandation dans les programmes de 1^{er} cycle en génie mécanique et génie électrique.

Recommandation 3

Que la Faculté d'ingénierie examine l'intégration à l'utilisation des divers outils prédominants dans le travail d'ingénieur civil (ex. AutoCad, MatCad, ArcGIS, etc.) à travers le cursus de son programme et fasse les modifications nécessaires afin d'assurer une meilleure insertion professionnelle de leurs étudiantes et étudiants. Il est également mis de l'avant que la Faculté d'ingénierie voit à l'applicabilité de cette recommandation dans les programmes de 1^{er} cycle en génie mécanique et génie électrique.

2.2. La direction et les ressources professorales

Le Département de génie civil est constitué de huit professeures et professeurs à temps plein, dont une personne qui assume la direction du département. La professeure ou le professeur occupant cette fonction reçoit un dégrèvement de six crédits. En plus des qualifications universitaires requises, les

professeures et les professeurs en génie civil sont toutes et tous des ingénieurs professionnels. En somme, le Département de génie civil possède un corps professoral possédant toutes les qualifications pour offrir un programme de haute qualité.

2.3 L'enseignement et les conditions associées

Dans son complément d'information, Évaluation des programmes B.Ing. — civil, le Département de génie civil et la Faculté d'ingénierie présentent clairement les conditions liées à l'apprentissage à partir des particularités de certains cours dans les premières années du programme (cours généraux comportant un plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants) et s'en allant vers les paramètres des cours spécifiques offerts entre la 3° et la 5° année. Étant donné la nature professionnelle de la formation en génie civil, les cours plus spécialisés du programme sont livrés de sorte à favoriser l'intégration de la théorie à la pratique. Cette réalité est prise en compte en limitant le nombre d'étudiantes et d'étudiants par cours (10-40) et en véhiculant certains contenus par une approche d'apprentissage par projets ou dans un contexte de laboratoire. La présence d'un programme coop ajoute également à la formation en intégrant une dimension d'acquisition de compétences professionnelles dans le cursus académique. Cette option de programme est une valeur ajoutée en permettant aux étudiantes et aux étudiants de vivre des expériences professionnelles de façon progressive à travers leurs programmes d'études.

En somme, les conditions pour l'enseignement du programme de 1^{er} cycle en génie civil sont propices afin d'assurer des apprentissages de qualité qui sont non seulement conformes aux attentes du bureau d'agrément, mais également propices à une transition professionnelle dans divers secteurs de travail du génie civil.

2.4 Les résultats d'apprentissage et leurs atteintes

Dans une perspective d'amélioration continue et dans le but de mieux arrimer les finalités du programme en fonction des *Qualités requises des diplômés* telles qu'exigées par le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie, la Faculté d'ingénierie a adopté un modèle standard pour le développement et la révision de leurs plans de cours. Ce modèle permet également d'avoir une présentation plus uniforme des plans de cours aux étudiantes et aux étudiants en ingénierie, peu importe le programme de formation (électrique, mécanique ou civil). D'ailleurs, il est à remarquer que le modèle de plan de cours mis de l'avant par la faculté d'ingénierie permet de respecter les *Droits et responsabilités des étudiantes et étudiants* à recevoir un plan de cours en bonne et due forme à partir d'une série de paramètres (voir Répertoire universitaire).

Malgré cette approche plus uniforme proposée par la faculté d'ingénierie, l'examen des plans de cours dans le programme de baccalauréat en génie civil fait ressortir un grand niveau de variabilité dans la présentation des objectifs généraux et spécifiques de cours ne permettant pas de mettre de l'avant une vision claire et précise des finalités de plusieurs cours du programme en question. Tout comme bien d'autres programmes évalués dans les quelques dernières années, il semble exister une certaine incompréhension dans la nomenclature de finalités de programmes (buts, objectifs généraux et objectifs spécifiques) qui peuvent mener à des ambiguïtés pouvant avoir des effets sur l'enseignement et surtout sur l'évaluation des apprentissages.

Un autre point à souligner est le fait que chaque cours du programme doit permettre au développement des Qualités requises des diplômés à travers le programme de formation. Par conséquent, les différentes qualités ciblées sont intégrées dans le programme dans un continuum de développement de la 1re à la 5° année. Encore une fois, les objectifs liés aux Qualités requises sont présentés de façon disparate donnant parfois l'impression qu'ils ne sont réellement pas intégrés au cours, mais qu'ils consistent plutôt d'une toile de fond. Si le Bureau canadien d'agrément des programmes d'ingénierie requiert le développement de certaines qualités par l'ensemble des diplômées et diplômés en génie dans les universités canadiennes et que la faculté d'ingénierie a déterminé un continuum de développement pour chacune de ces qualités à travers ses programmes de formation, il faudrait énoncer clairement comment ces qualités vont être véhiculées dans les divers cours par l'entremise d'objectifs d'apprentissages clairs et circonscrits. D'ailleurs, dans le Rapport de l'équipe des visiteurs, on souligne que dans le cours GCIV 1011 – Initiation au travail en ingénierie, 11 des 12 Qualités requises des diplômés sont présentées et mesurées. Il est difficile de concevoir comment 11 qualités peuvent être exposées de façon convenable dans le cadre d'un cours de 3 crédits (45 heures) permettant de se prononcer avec justesse par rapport à leur évolution. Réalisant que la vérification régulière de l'évolution des Qualités requises des diplômés est un paramètre incontournable du bureau d'agrément, la recommandation suivante est mise de l'avant :

Recommandation 4

Que la Faculté d'ingénierie révise et modifie les plans de cours du programme de baccalauréat en génie civil en définissant plus clairement les cibles de l'apprentissage étudiant (objectifs généraux et spécifiques) incluant une intégration appropriée des Qualités requises des diplômés dans les différents cours du programme, et ce, dans une perspective d'assurer une plus grande pertinence et cohérence dans l'offre de la formation.

2.5 L'appui aux étudiantes et aux étudiants

De façon générale, les étudiantes et les étudiants inscrits au programme de baccalauréat en génie civil sont très bien encadrés tout au long de leur parcours académique. Dans son rapport d'autoévaluation (Université de Moncton, p. 15), le Département de génie civil présente l'ensemble des mesures qu'il met en place afin d'assurer un encadrement et un soutien de qualité pour l'ensemble de ses étudiantes et étudiants. Par l'entremise des services de mentorat en première année, le Service de tutorat en ingénierie, le Carrefour de l'apprentissage de la Bibliothèque Champlain, le Centre d'aide en français et tous les services relevant des Services aux étudiantes et aux étudiants de l'Université de Moncton, les étudiantes et les étudiants en génie civil ont accès à divers services d'appui et de soutien, selon les circonstances. En ce qui a trait à l'encadrement académique des étudiantes et des étudiants en génie civil, les dossiers académiques sont gérés à la fois par le vice-doyen et son adjointe administrative en collaboration avec la direction du département. De plus, les étudiantes et les étudiants inscrits au régime coopératif bénéficient de services au niveau du Bureau de l'enseignement coopératif (BEC) qui collabore avec la Faculté et le Département dans la préparation, le placement et l'évaluation des stages de formation. En somme, l'appui, le soutien et l'encadrement des étudiantes et des étudiants inscrits au Baccalauréat en génie civil sont de très grande qualité.

2.6 La RDC et sa contribution

Dans son rapport d'évaluation, le visiteur au programme de baccalauréat en génie civil, le professeur M. Dominique Lefebvre, observe que le niveau de productivité du corps professoral en génie est bas, dans son ensemble (Rapport de l'équipe des visiteurs, p. 19). Une raison pour cette situation semble être liée à la nouvelle politique du Conseil de recherche en sciences naturelles et de génie (CRSNG) qui tend à favoriser l'attribution de subventions de recherche à des professeures et des professeurs oeuvrant dans des établissements possédant des programmes de doctorat. La Faculté d'ingénierie a récemment mis en œuvre son nouveau programme de doctorat en sciences appliquées. L'incidence sur le niveau de productivité en recherche au sein du corps professoral reste à être déterminée. Il est vraisemblable que les répercussions potentielles avec la venue d'un programme de 3° cycle se feront sentir sur une période de moyen à plus long terme (7-10 ans).

2.7 Le besoin et le milieu

La Faculté d'ingénierie forme des professionnelles et des professionnels pour les trois plus grands domaines de la pratique de l'ingénierie au Canada, soit le génie civil, le génie mécanique et le génie électrique. La Faculté joue pleinement son rôle social de former des ingénieurs professionnels dans ces trois domaines afin de remplir les besoins des secteurs public et privé. Il reste que, malgré ce constat, le taux de diplomation en génie civil demeure modeste. Le nombre de diplômées et diplômés annuel, d'après les statistiques des cinq dernières années, démontre une certaine variabilité avec une étendue entre 23 diplômées et diplômés (2015) et 35 diplômées et diplômés (2014) (voit Tableau 1). Il reste que la viabilité du programme n'est pas remise en question. Cependant, même si le programme de baccalauréat en génie civil diplôme un bon nombre d'étudiantes et d'étudiants annuellement, le taux de diplomation annuel demeure essentiellement autour de 50%. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce taux de diplomation et la Faculté d'ingénierie semble avoir ciblé certaines avenues potentielles dans le but de remédier à cette situation. Ces stratégies seront présentées dans le cadre du plan académique de la Faculté qui sera déposé au VRER et abordé au Sénat académique dans un futur rapproché.

Recommandations

Recommandation 1

Que la Faculté d'ingénierie assure que les notions au niveau des méthodologies de conception présentées dans le cours GCIV 1011 soient réinvesties de façon adéquate dans le cursus de 2°, 3° et 4° afin de mieux préparer les étudiantes et les étudiants dans leurs utilisations rendues au projet de fin de baccalauréat, soit le cours GCIV 5903. Il est également mis de l'avant que la Faculté d'ingénierie voit à l'applicabilité de cette recommandation dans les programmes de 1° cycle en génie mécanique et génie électrique.

Recommandation 2

Que la Faculté d'ingénierie examine le contenu lié à la gestion de projets dans le programme de baccalauréat en génie civil et fasse les modifications nécessaires dans le but d'assurer une meilleure insertion professionnelle de ses étudiantes et étudiants. Il est également mis de l'avant que la Faculté d'ingénierie voit à l'applicabilité de cette recommandation dans les programmes de 1^{er} cycle en génie mécanique et génie électrique.

Recommandation 3

Que la Faculté d'ingénierie examine l'intégration à l'utilisation des divers outils prédominants dans le travail d'ingénieur civil (ex. AutoCad, MatCad, ArcGIS, etc.) à travers le cursus de son programme afin d'assurer une meilleure insertion professionnelle de leurs étudiantes et étudiants. Il est également mis de l'avant que la Faculté d'ingénierie voit à l'applicabilité de cette recommandation dans les programmes de 1^{er} cycle en génie mécanique et génie électrique.

Recommandation 4

Que la Faculté d'ingénierie révise et modifie les plans de cours du programme de Baccalauréat en génie civil en définissant plus clairement les cibles de l'apprentissage étudiant (objectifs généraux et spécifiques) incluant une intégration appropriée des Qualités requises des diplômés dans les différents cours du programme et ce, dans une perspective d'assurer une plus grande pertinence et cohérence dans l'offre de la formation.

Tableau 1 : inscriptions et diplômées et diplômés
Baccalauréat en génie civil

	INSCRIPTIONS						DIPLÔMÉES/DIPLÔMÉS				
Programme	2010	2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013	2014	2015	
Bac. en ingénierie (génie civil)	158	167	201	173	153	24	24	27	35	23	
Bac. en ingénierie (génie civil - coop)	16	18	18	16	17	3	2	5	0	1	
Temps partiel	1	0	1	2	1	-	-	-	-	-	
TOTAL	175	185	220	191	171	27	26	32	35	24	

Évaluation du baccalauréat en génie électrique (régimes régulier et coopératif)

Avis du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche au Comité conjoint de la planification

1. Introduction

Les 2, 3 et 4 novembre 2014, une équipe de visiteurs nommée par le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie est venue sur les lieux dans la cadre de l'agrément périodique des programmes de 1^{er} cycle en génie. Cette équipe fut présidée par M. René Rochette — Ex. — président du bureau d'agrément, et Mme Suzelle Barrington, consultante en ingénierie, en a assuré la vice-présidence. Les autres membres de l'équipe d'agrément étaient M. Dominique Lefebvre, professeur de génie civil - Université de Sherbrooke, M. Kodjo Agbossou, professeur de génie électrique-UQT, M. Marjin Éné, professeur, génie mécanique-UQAT et M. Elmer Bourque, Association des ingénieurs professionnels du Nouveau-Brunswick. L'équipe de visiteurs a déposé son rapport au Bureau d'agrément le 23 novembre 2014 et la Faculté d'ingénierie a reçu la décision préliminaire et le rapport d'agrément en mars 2015. La Faculté a acheminé ses réactions au rapport et la décision finale d'agrément fut datée du 24 juin 2015 accordant un agrément de six (6) ans pour les trois programmes concernés.

L'évaluation des programmes universitaires avant leur mise en œuvre (politiques et procédures) (2013) mise de l'avant par la Commission d'enseignement supérieur des provinces maritimes (CESPM) permet aux universités d'utiliser, en totalité ou en partie, les processus d'accréditation ou d'agrément exigés par diverses associations professionnelles aux fins d'assurance de qualité. Dans la dernière révision de sa politique d'évaluation de programmes (2013), l'Université de Moncton adhère à cette position de la CESPM permettant aux programmes concernés d'utiliser, en totalité ou en partie, l'évaluation réalisée dans le cadre d'une accréditation ou d'un agrément.

Dans le cadre de la présente évaluation, il a été convenu avec la Faculté d'ingénierie d'accomplir ce travail à partir des documents suivants : a) l'autoévaluation préparée par le département responsable du programme; b) un complément d'information préparé par le département responsable du programme à partir de la politique d'évaluation de programmes de l'Université de Moncton; c) le rapport d'agrément et d) un complément d'information préparé par le Bureau de l'enseignement coopératif. En guise d'information aux lectrices et lecteurs de ce rapport, les normes du bureau canadien d'agrément de programmes de génie sont les suivantes :

- a) qualités requises des diplômés;
- b) amélioration continue;
- c) étudiants;
- d) contenu et qualité des programmes;
- e) cadre de prestation des programmes; et
- f) procédures d'agrément et applications de celles-ci.

L'Annexe A présente de façon plus détaillée chacune de ces normes. Les pages qui suivent présentent l'avis du VRER en ce qui concerne le programme de baccalauréat en génie électrique (programme régulier et régime coopératif) à partir du processus d'agrément mené par le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie et en prenant en considération des informations complémentaires requis à partir de la politique d'évaluation des programmes de l'Université de Moncton (2013).

2. Réponse au mandat d'évaluation

2.1 Le contenu des programmes et de leur évolution

Dans son rapport d'autoévaluation (Université de Moncton, 2014 – préambule), le Département de génie électrique explique que son programme de baccalauréat et l'ensemble des programmes de 1er

cycle à la Faculté d'ingénierie ont récemment été reconfigurés et que ces nouvelles versions de programmes ont été mises en vigueur en septembre 2014. Par conséquent, ces programmes de cinq ans totalisant auparavant 162 crédits ont été reconfigurés à 150 crédits. De plus, la formation générale de ces programmes a été révisée afin d'atteindre les neuf objectifs de formation générale retenus dans le cadre de ce processus de révision majeure des programmes de 1^{er} cycle. En somme, étant donné le moment de la visite d'agrément et la mise en œuvre du programme reconfiguré, l'évaluation du programme en question a surtout été basée sur l'ancienne version du programme. Il reste que le Département de génie électrique a présenté l'information nécessaire (tableaux de correspondance de cours) afin de faire valoir les nouveautés du programme reconfiguré.

L'un des paramètres de l'agrément des programmes de génie est *l'amélioration continue*. Ce paramètre précise que les programmes de génie soient constamment améliorés et doivent mettre en place des processus démontrant que les résultats d'un programme sont évalués en fonction des qualités requises des diplômées et des diplômés. Le rapport de l'équipe de visiteurs précise que la Faculté d'ingénierie a consacré beaucoup d'énergie et de temps pour développer une cartographie des qualités requises des diplômées et des diplômées à travers leurs programmes et à définir et à implanter un système d'acquisition de ces qualités maintenant exigées par le Bureau d'agrément (Rapport de l'équipe des visiteurs, p.7). Un ensemble de 44 indicateurs ont été définis pour l'évaluation des douze qualités ciblées. Comme exigé par le Bureau d'agrément, ces qualités sont évaluées sur une base annuelle afin d'apporter les modifications jugées nécessaires.

À la suite de l'évaluation du programme de génie électrique, certaines suggestions au niveau du contenu de la programmation ont été mises de l'avant. Premièrement, une des exigences d'agrément est qu'un programme de génie soit constitué d'un minimum de 195 UA (unités académiques)¹ en sciences naturelles (Norme 3.4.3.2). L'évaluation du programme de génie électrique soulève que le programme est à la limite inférieure de cette exigence et que le département doit s'assurer que toutes les heures d'enseignement liées aux sciences naturelles soient assurées. Un fait à noter est que la composante sciences naturelles dans le cadre de l'agrément est calculée en prenant en considération si un cours est constitué d'un minimum de 25% de contenu lié aux sciences naturelles. Si oui, ce cours est compris dans le calcul des UA en sciences naturelles. Dans le cadre du baccalauréat en génie électrique, au-delà des cours spécifiques en sciences naturelles exigées au programme (ex. cours de physique, chimie, biologie), plusieurs cours en génie électrique assurent un certain contenu scientifique sans toutefois constituer 25% du cours. Par conséquent, ces cours ne sont pas calculés dans les 195 UA en sciences naturelles. Ce constat mène à une première recommandation. De plus, même si ce constat n'a pas été soulevé dans le cadre des deux autres programmes de génie à l'étude (baccalauréat en génie civil et baccalauréat en génie mécanique), celui-ci pourrait également être applicable dans le cadre de ces programmes:

Recommandation 1

Que la Faculté d'ingénierie examine les cours spécifiques au programme de baccalauréat en génie électrique et fasse le remaniement nécessaire au niveau des objectifs de cours et du contenu associé afin de répondre convenablement à l'exigence des 195 UA en sciences naturelles exigées par le Bureau d'agrément. Il est également mis de l'avant que ce même examen soit effectué dans le cadre des programmes de baccalauréat en génie civil et de baccalauréat en génie électrique.

Un deuxième aspect lié au contenu de programme soulevé par l'équipe de visiteurs est centré autour de la Norme 3.4.4.4, soit la *Vaste expérience de la conception en ingénierie*. Il a été soulevé lors de la visite que les rapports de projets de fins d'études ne respectaient pas tous la conception telle que définie par le Bureau d'agrément (Rapport de l'équipe de visiteurs, p. 24). Ce constat a été mis de l'avant étant donné que les projets de fin d'études qui ont fait objet de l'évaluation faisaient partie de l'ancien programme. Aucun projet de fin d'études dans le cadre du programme reconfiguré n'a pu être étudié étant donné que la mise en œuvre de ce programme date de septembre 2014. À la suite de l'examen de la nouvelle description de cours du projet de fin d'études, l'équipe de visiteurs était de l'avis que cette nouvelle description respectait mieux l'esprit de la norme 3.4.4.4.

En dernier lieu, la norme 3.4.5 Études complémentaires exige 225 UA par rapport à une variété de domaines d'études complémentaires au travail d'ingénieur. Parmi les domaines d'études qui doivent être abordés dans le cadre de ces 225 UA est le développement durable. À cet égard, l'équipe d'évaluation a noté que cette dimension en spécificité à la formation de génie électrique est très peu

¹ Une unité académique est équivalente à 50 minutes de cours ou 2 heures de laboratoire. Par conséquent, un cours universitaire de 3 crédits est équivalent à 38,1 UA. Voir calcul dans le rapport d'autoévaluation (Université de Moncton, p. 11-12).

couverte actuellement (Rapport des visiteurs, p.28). Sans que ce soit ressorti spécifiquement dans les rapports des visiteurs portant sur le baccalauréat en génie civil et le baccalauréat en génie mécanique, il serait bénéfique de faire l'examen de la formation liée à cette norme dans le cadre des autres programmes de 1^{er} cycle à l'étude :

Recommandation 2

Que la Faculté d'ingénierie assure que la notion de développement durable soit abordée de façon convenable et en respectant les particularités et les spécificités du Baccalauréat en génie électrique afin de mieux respecter la Norme 3.4.5 Études complémentaires exigées par le Bureau d'agrément. Il est également mis de l'avant que ce même examen soit effectué dans le cadre du programme de baccalauréat en génie civil et de baccalauréat en génie électrique.

Un aspect qui a été signalé par certains employeurs dans le cadre de la supervision de stages coop (Voir document Valeur ajoutée au régime coopératif en ingénierie) est le fait que les étudiantes et les étudiants du programme de génie électrique mériteraient d'être exposés un peu plus à certaines notions théoriques et applications pratiques afin d'être en mesure de mieux profiter de l'expérience pratique de travail qui leur est offerte. Quoique la grande majorité des employeurs ayant encadré des stages en génie électrique sont satisfaits, voire très satisfaits de la préparation académique de nos étudiantes et étudiants, certains ont noté diverses lacunes dans la formation qui mènent aux deux recommandations destinées autant pour le programme régulier que le programme coopératif:

Recommandation 3

Que la Faculté d'ingénierie assure l'offre de cours abordant les notions de génération électrique (gestion de la tension) et au niveau du code électrique canadien (bâtiment) afin d'assurer que les étudiantes et les étudiants aient les connaissances théoriques nécessaires à leurs applications dans divers contextes professionnels.

Recommandation 4

Que la Faculté d'ingénierie assure la formation portant sur l'instrumentation, les systèmes de mesure et de contrôle dans la pratique du génie électrique et qu'elle assure la révision de ses applications sur une base régulière.

2.2. La direction et les ressources professorales

Le Département de génie électrique est constitué de sept professeures et professeurs à temps plein dont une personne assume la direction du département. La professeure ou le professeur occupant cette fonction reçoit un dégrèvement de six crédits. Un huitième professeur de ce département est titulaire d'une Chaire de recherche du Canada et est présentement remplacé par un professeur temporaire. Cependant, ce titulaire de chaire réintégrera le corps professoral du département de génie électrique en 2016-2017. En somme, le Département de génie électrique possède un corps professoral possédant toutes les qualifications pour offrir un programme de haute qualité.

2.3 L'enseignement et les conditions associées

Dans son complément d'information, Évaluation des programmes B.Ing. — génie électrique, le département de génie électrique et la Faculté d'ingénierie présentent clairement les conditions liées à l'apprentissage à partir des particularités de certains cours dans les premières années du programme (cours généraux comportant un plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants) et s'en allant vers les paramètres des cours spécifiques offerts entre la 3° et la 5° année. Étant donné la nature professionnelle de la formation en génie électrique, les cours plus spécialisés du programme sont livrés de sorte à favoriser l'intégration de la théorie à la pratique. Cette réalité est prise en compte en limitant le nombre d'étudiantes et d'étudiants par cours (10-40) et en véhiculant certains contenus par une approche d'apprentissage par projets ou dans un contexte de laboratoire. La présence d'un programme coopératif ajoute également à la formation en intégrant une dimension d'acquisition de compétences professionnelles dans le cursus académique. Cette option de programme est une valeur ajoutée en permettant aux étudiantes et aux étudiants de vivre des expériences professionnelles de façon progressive à travers leurs programmes d'études.

Le complément d'information du département de génie électrique fait également allusion au besoin de renouveler certains équipements primordiaux dans l'offre du programme qui ont été acquis il y a plus de 20 ans. À cet effet, chaque département reçoit un montant annuel pour le renouvellement de son équipement. De plus, le plan académique facultaire, qui sera déposé au VRER, devra faire allusion aux priorités au niveau de la programmation et devant inclure les ressources nécessaires au respect de ces priorités.

En somme, les conditions pour l'enseignement du programme de 1^{er} cycle en génie électrique sont propices afin d'assurer des apprentissages de qualité qui est non seulement conforme aux attentes du bureau d'agrément, mais également propice à une transition professionnelle dans divers secteurs de travail du génie électrique.

2.4 Les résultats d'apprentissage et leurs atteintes

Dans une perspective d'amélioration continue et dans le but de mieux arrimer les finalités du programme en fonction des *Qualités requises des diplômés* telles qu'exigées par le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie, la Faculté d'ingénierie a adopté un modèle standard pour le développement et la révision de leurs plans de cours. Ce modèle permet également d'avoir une présentation plus uniforme des plans de cours aux étudiantes et aux étudiants en ingénierie, peu importe le programme de formation (électrique, mécanique ou civil). D'ailleurs, il est à remarquer que le modèle de plan de cours mis de l'avant par la Faculté d'ingénierie permet de respecter les *Droits et responsabilités des étudiantes et étudiants* à recevoir un plan de cours en bonne et due forme à partir d'une série de paramètres (voir Répertoire universitaire).

Malgré cette approche plus uniforme proposée par la Faculté d'ingénierie, l'examen des plans de cours dans le programme de baccalauréat en génie électrique fait ressortir un grand niveau de variabilité dans la présentation des objectifs généraux et spécifiques de cours ne permettant pas de mettre de l'avant une vision claire et précise des finalités de plusieurs cours du programme en question. Tout comme bien d'autres programmes évalués dans les quelques dernières années, il semble exister une certaine incompréhension dans la nomenclature de finalités de programmes (buts, objectifs généraux et objectifs spécifiques) qui peuvent mener à des ambiguïtés pouvant avoir des effets sur l'enseignement et surtout, l'évaluation des apprentissages.

Un autre point à souligner est le fait que chaque cours du programme doit permettre au développement des Qualités requises des diplômés à travers le programme de formation. Par conséquent, les différentes qualités ciblées sont intégrées dans le programme dans un continuum de développement de la 1re à la 5° année. Encore une fois, les objectifs liés aux Qualités requises sont présentés de façon disparate donnant parfois l'impression qu'ils ne sont réellement pas intégrés au cours, mais qu'ils consistent plutôt d'une toile de fond. Si le Bureau canadien d'agrément des programmes d'ingénierie requiert le développement de certaines qualités par l'ensemble des diplômées et diplômés en génie dans les universités canadiennes et que la Faculté d'ingénierie a déterminé un continuum de développement pour chacune de ces qualités à travers ses programmes de formation, il faudrait énoncer clairement comment ces qualités vont être véhiculées dans les divers cours par l'entremise d'objectifs d'apprentissages clairs et circonscrits.

Recommandation 5

Que la Faculté d'ingénierie révise et modifie les plans de cours du programme de baccalauréat en génie électrique en définissant plus clairement les cibles de l'apprentissage étudiant (objectifs généraux et spécifiques) incluant une intégration appropriée des Qualités requises des diplômés dans les différents cours du programme, et ce, dans une perspective d'assurer une plus grande pertinence et cohérence dans l'offre de la formation.

2.5 L'appui aux étudiantes et aux étudiants

De façon générale, les étudiantes et les étudiants inscrits au programme de baccalauréat en génie électrique sont très bien encadrés tout au long de leur parcours académique. Dans son rapport d'autoévaluation (Université de Moncton, p. 9), le Département de génie électrique présente l'ensemble des mesures qu'il met en place afin d'assurer un encadrement et un soutien de qualité pour l'ensemble de ses étudiantes et étudiants. Par l'entremise des services de mentorat en première année, le service de tutorat en ingénierie, le Carrefour de l'apprentissage de la Bibliothèque Champlain, le Centre d'aide en français et tous les services relevant des Services aux étudiantes et aux étudiants de l'Université de Moncton, les étudiantes et les étudiants en génie électrique ont accès à divers services d'appui et de soutien, selon les circonstances. En ce qui a trait à l'encadrement académique des étudiantes et des étudiants en génie électrique, les dossiers académiques sont gérés à la fois par le vice-doyen et son adjointe administrative en collaboration avec la direction du département. De plus, les étudiantes et les étudiants inscrits au régime coopératif bénéficient de services au niveau du bureau de l'enseignement coopératif (BEC) qui collabore avec la Faculté et le Département dans la préparation aux stages, le placement et l'évaluation des étudiantes et des étudiants. En somme, l'appui, le soutien et

l'encadrement des étudiantes et des étudiants inscrits au Baccalauréat en génie électrique sont de très grande qualité.

2.6 La RDC et sa contribution

Dans son rapport d'évaluation, le visiteur au programme de baccalauréat en génie électrique, le professeur Kodgo Agbossou observe que le niveau de productivité du corps professoral en génie est bas, dans son ensemble (Rapport de l'équipe des visiteurs, p. 29). Une raison pour cette situation semble être liée à la nouvelle politique du Conseil de recherche en sciences naturelles et de génie (CRSNG) qui tend à favoriser l'attribution de subventions de recherche à des professeures et des professeurs oeuvrant dans des établissements possédant des programmes de doctorats. La Faculté d'ingénierie a récemment mis en œuvre son nouveau programme de doctorat en sciences appliquées. L'incidence sur le niveau de productivité en recherche au sein du corps professoral reste à être déterminée. Il est vraisemblable que les répercussions potentielles avec la venue d'un programme de 3° cycle se feront sentir sur une période de moyen à plus long terme (7-10 ans).

2.7 Le besoin et le milieu

La Faculté d'ingénierie forme des professionnelles et des professionnels pour les trois plus grands domaines de la pratique de l'ingénierie au Canada, soit le génie civil, le génie mécanique et le génie électrique. La Faculté joue pleinement son rôle social de former des ingénieurs professionnels dans ces trois domaines afin de remplir les besoins des secteurs public et privé. Il reste que malgré ce constat, le taux de diplomation en génie électrique demeure modeste. Le nombre de diplômées et de diplômés annuel, d'après les statistiques des cinq dernières années, démontre une certaine variabilité avec une étendue entre 23 diplômés (2015) et 35 diplômés (2014) (voit Tableau 1). Il reste que la viabilité du programme n'est pas remise en question. Cependant, même si le programme de baccalauréat en génie électrique diplôme un bon nombre d'étudiantes et d'étudiants annuellement, le taux de diplomation annuel demeure légèrement au-dessus de 50% durant les quelques dernières années. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce taux de diplomation et la Faculté d'ingénierie semble avoir ciblé certaines avenues potentielles dans le but de remédier cette situation. Ces stratégies seront présentées dans le cadre du plan académique de la Faculté qui sera déposé au VRER et abordé au Sénat académique dans un futur rapproché.

Recommandations

Recommandation 1

Que la Faculté d'ingénierie examine les cours spécifiques au programme de baccalauréat en génie électrique et fasse le remaniement nécessaire au niveau des objectifs de cours et du contenu associé afin de rencontrer convenablement l'exigence des 195 UA en sciences naturelles exigées par le Bureau d'agrément. Il est également mis de l'avant que ce même examen soit effectué dans le cadre des programmes de baccalauréat en génie civil et de baccalauréat en génie électrique.

Recommandation 2

Que la Faculté d'ingénierie assure que la notion de développement durable soit abordée de façon convenable et en respectant les particularités et les spécificités du Baccalauréat en génie électrique afin de mieux respecter la Norme 3.4.5 Études complémentaires exigées par le Bureau d'agrément. Il est également mis de l'avant que ce même examen soit effectué dans le cadre du programme de baccalauréat en génie civil et de baccalauréat en génie électrique.

Recommandation 3

Que la Faculté d'ingénierie assure l'offre de cours en option génération électrique (gestion de la tension) et au niveau du code électrique canadien (bâtiment) afin d'assurer que les étudiantes et les étudiants aient les connaissances théoriques nécessaires à leurs applications dans divers contextes professionnels.

Recommandation 4

Que la Faculté d'ingénierie assure la formation en lien avec l'instrumentation, les systèmes de mesure et de contrôle dans la pratique du génie électrique et qu'elle assure la révision de ses applications sur une base régulière.

Recommandation 5

Que la Faculté d'ingénierie révise et modifie les plans de cours du programme de Baccalauréat en génie électrique en définissant plus clairement les cibles de l'apprentissage étudiant (objectifs généraux et spécifiques) incluant une intégration appropriée des Qualités requises des diplômés dans les différents cours du programme, et ce, dans une perspective d'assurer une plus grande pertinence et cohérence dans l'offre de la formation.

Tableau 1 : inscriptions et diplômées et diplômés Baccalauréat en génie électrique

1				<u></u>	
	2015	14		1	15
ÔMÉS	2014	14	7	1	16
DIPLÔMÉES/DIPLÔMÉS	2013	13	7	1	15
DIPLÔM	2012	80	1	1	6
	2011	2	1	1	6
	2014	55	13	0	88
SP.	2013	09	14	quad	75
INSCRIPTIONS	2012	89	11	4	83
	2011	63	11	0	74
	2010	53	6	1	63
	Programme	Bac. en ingénierie (génie électrique)	Bac. en ingénierie (génie électrique - coop)	Temps partiel	TOTAL

Source: Registrariat (U de M)

Évaluation du baccalauréat en génie mécanique (régimes régulier et coopératif)

Avis du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche au Comité conjoint de la planification

1. Introduction

Les 2, 3 et 4 novembre 2014, une équipe de visiteurs nommée par le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie est venue sur les lieux dans la cadre de l'agrément périodique des programmes de 1^{er} cycle en génie. Cette équipe fut présidée par M. René Rochette – Ex. – président du bureau d'agrément, et Mme Suzelle Barrington, consultante en ingénierie, en a assuré la vice-présidence. Les autres membres de l'équipe d'agrément étaient M. Dominique Lefebvre, professeur de génie civil - Université de Sherbrooke, M. Kodjo Agbossou, professeur de génie électrique-UQT, M. Marjin Éné, professeur, génie mécanique-UQAT et M. Elmer Bourque, Association des ingénieurs professionnels du Nouveau-Brunswick. L'équipe de visiteurs a déposé son rapport au Bureau d'agrément le 23 novembre 2014 et la Faculté d'ingénierie a reçu la décision préliminaire et le rapport d'agrément en mars 2015. La Faculté a acheminé ses réactions au rapport et la décision finale d'agrément fut datée du 24 juin 2015 accordant un agrément de six (6) ans pour les trois programmes concernés.

L'évaluation des programmes universitaires avant leur mise en œuvre (politiques et procédures) (2013) mise de l'avant par la Commission d'enseignement supérieur des provinces maritimes (CESPM) permet aux universités d'utiliser, en totalité ou en partie, les processus d'accréditation ou d'agrément exigés par diverses associations professionnelles aux fins d'assurance de qualité. Dans la dernière révision de sa politique d'évaluation de programmes (2013), l'Université de Moncton adhère à cette position de la CESPM permettant aux programmes concernés d'utiliser, en totalité ou en partie, l'évaluation réalisée dans le cadre d'une accréditation ou d'un agrément.

Dans le cadre de la présente évaluation, il a été convenu avec la Faculté d'ingénierie d'accomplir ce travail à partir des documents suivants : a) l'autoévaluation préparée par le département responsable du programme; b) un complément d'information préparé par le département responsable du programme à partir de la politique d'évaluation de programmes de l'Université de Moncton; c) le rapport d'agrément et d) un complément d'information préparé par le Bureau de l'enseignement coopératif. En guise d'information aux lectrices et lecteurs de ce rapport, les normes du bureau canadien d'agrément de programmes de génie sont les suivantes :

- a) qualités requises des diplômés;
- b) amélioration continue;
- c) étudiants;
- d) contenu et qualité des programmes;
- e) cadre de prestation des programmes; et
- f) procédures d'agrément et applications de celles-ci.

L'Annexe A présente de façon plus détaillée chacune de ces normes. Les pages qui suivent présentent l'avis du VRER en ce qui concerne le programme de baccalauréat en génie mécanique (programme régulier et régime coopératif) à partir du processus d'agrément mené par le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie et en prenant en considération des informations complémentaires requis à partir de la politique d'évaluation des programmes de l'Université de Moncton (2013).

2. Réponse au mandat d'évaluation

2.1 Le contenu des programmes et de leur évolution

Dans son rapport d'autoévaluation (Université de Moncton, 2014 – préambule), le Département de génie mécanique explique que son programme de baccalauréat et l'ensemble des programmes de 1^{er} cycle à la Faculté d'ingénierie ont récemment été reconfigurés et que ces nouvelles versions de programmes ont été mises en vigueur en septembre 2014. Par conséquent, ces programmes de cinq ans, totalisant auparavant 162 crédits, ont été reconfigurés à 150 crédits. De plus, la formation générale de ces programmes a été révisée afin d'atteindre les neuf objectifs de formation générale retenus dans

le cadre de ce processus de révision majeure des programmes de 1^{er} cycle. En somme, étant donné le moment de la visite d'agrément et la mise en œuvre du programme reconfiguré, l'évaluation du programme en question a surtout été basée sur l'ancienne version du programme. Il reste que le Département de génie mécanique a présenté l'information nécessaire (tableaux de correspondance de cours) afin de faire valoir les nouveautés du programme reconfiguré.

L'un des paramètres de l'agrément des programmes de génie est l'amélioration continue. Ce paramètre précise que les programmes de génie soient constamment améliorés et doivent mettre en place des processus démontrant que les résultats d'un programme sont évalués en fonction des qualités requises des diplômées et des diplômés. Le rapport de l'équipe de visiteurs précise que la Faculté d'ingénierie a consacré beaucoup d'énergie et de temps pour développer une cartographie des qualités requises des diplômées et des diplômées à travers leurs programmes et à définir et à implanter un système d'acquisition de ces qualités maintenant exigées par le Bureau d'agrément (Rapport de l'équipe des visiteurs, p. 7). Un ensemble de 44 indicateurs ont été définis pour l'évaluation des douze qualités ciblées. Comme exigé par le Bureau d'agrément, ces qualités sont évaluées sur une base annuelle afin d'apporter les modifications jugées nécessaires.

À la suite de l'évaluation du programme de génie mécanique, certaines suggestions au niveau du contenu de la programmation ont été mises de l'avant. Premièrement, le rapport des visiteurs souligne qu'il semble avoir eu moins de mesures d'effectuées dans le cadre du programme de baccalauréat en génie mécanique que dans les deux autres programmes évalués dans le cadre de l'agrément (Rapport de l'équipe des visiteurs, p.7). Étant donné que ces mesures sont essentielles dans l'examen de l'évolution des *Qualités requises des étudiants* du bureau canadien d'agrément, il faut que ces qualités puissent être évaluées de façon convenable afin d'en arriver à des jugements éclairés.

Recommandation 1

Que la Faculté assure que les Qualités requises des étudiants telles que précisées par le Bureau canadien d'agrément soient mesurées de façon adéquate (types, moments et fréquences des mesures) afin de fournir l'information nécessaire dans l'examen de ces qualités transversales dans le processus d'agrément. Il est également mis de l'avant que la Faculté d'ingénierie voit à l'applicabilité de cette recommandation dans les programmes de 1^{er} cycle en génie civil et génie électrique.

Un autre aspect soulevé dans le Rapport des visiteurs concernant le programme de baccalauréat en génie mécanique semble être centré autour des notions de santé et sécurité au travail. À la suite de l'élimination du cours GMEC 3825 – Santé, et sécurité et ergonomie, ces notions ont été distribuées dans diverses activités (cours, laboratoires, projets, devoirs, etc.) du programme (p. 38). Cette distribution de notions essentielles n'est pas un problème en soi, sauf qu'il faut assurer un suivi rigoureux afin qu'une vraie culture de santé et sécurité au travail soit instaurée dans la formation.

Recommandation 2

Que la Faculté s'assure que les notions essentielles de santé et de sécurité en milieu de travail soient abordées et suivies de façon adéquate dans le programme de baccalauréat en génie mécanique afin de respecter les normes d'agrément et aussi faciliter l'insertion professionnelle des étudiantes et des étudiantes face à ces dimensions professionnelles importantes. Il est également mis de l'avant que la Faculté d'ingénierie voit à l'applicabilité de cette recommandation dans les programmes de 1^{er} cycle en génie civil et génie électrique.

Finalement, certains employeurs mentionnent que, dans le cadre du programme coop, il serait bénéfique pour les étudiantes et les étudiants de posséder de plus grandes compétences en programmation informatique afin d'être mieux préparés à certains stages et d'assurer une meilleure insertion au niveau de la profession (Rapport du BEC, pp. 4 et 5). Ces réactions du milieu professionnel mènent à la recommandation suivante :

Recommandation 3

Que la Faculté d'ingénierie assure un meilleur développement de compétences en programmation informatique en lien à l'utilisation des divers logiciels prédominant dans le travail d'ingénieur mécanique (ex. C++, PLC, etc.) à travers le cursus de son programme afin d'assurer une meilleure insertion professionnelle de leurs étudiantes et étudiants. Il est également mis de l'avant que la Faculté d'ingénierie voit à l'applicabilité de cette recommandation dans les programmes de 1^{er} cycle en génie civil et de génie électrique.

2.2 La direction et les ressources professorales

Le Département de génie mécanique est constitué de huit professeures et professeurs à temps plein, dont une personne qui assume la direction du département. La professeure ou le professeur occupant cette fonction reçoit un dégrèvement de six crédits. En plus des qualifications universitaires requises, les professeures et les professeurs en génie mécanique sont toutes et tous des ingénieurs professionnels. En somme, le Département de génie mécanique est composé d'un corps professoral possédant toutes les qualifications pour offrir un programme de haute qualité.

2.3 L'enseignement et les conditions associées

Dans son complément d'information, Évaluation des programmes B.Ing. — génie mécanique, le Département de génie mécanique et la Faculté d'ingénierie présentent clairement les conditions liées à l'apprentissage à partir des particularités de certains cours dans les premières années du programme (cours généraux comportant un plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants) et s'en allant vers les paramètres des cours spécifiques offerts entre la 3° et la 5° année. Étant donné la nature professionnelle de la formation en génie mécanique, les cours plus spécialisés du programme sont livrés de sorte à favoriser l'intégration de la théorie à la pratique. Cette réalité est prise en compte en limitant le nombre d'étudiantes et d'étudiants par cours (10-40) et en véhiculant certains contenus par une approche d'apprentissage par projets ou dans un contexte de laboratoire. La présence d'un programme coop ajoute également à la formation en intégrant une dimension d'acquisition de compétences professionnelles dans le cursus académique. Cette option de programme est une valeur ajoutée en permettant aux étudiantes et aux étudiants de vivre des expériences professionnelles de façon progressive à travers leurs programmes d'études.

Le complément d'information du département de génie mécanique fait également allusion au besoin de renouveler certains équipements primordiaux dans l'offre du programme qui ont été acquis il y a plus de 20 ans. À cet effet, chaque département reçoit un montant annuel pour le renouvellement de son équipement. De plus, le plan académique facultaire, qui sera déposé au VRER, devra faire allusion aux priorités au niveau de la programmation et devra inclure les ressources nécessaires au respect de ces priorités.

En somme, les conditions pour l'enseignement du programme de 1^{er} cycle en génie mécanique sont propices afin d'assurer des apprentissages de qualité qui sont non seulement conformes aux attentes du bureau d'agrément, mais également propices à une transition professionnelle dans divers secteurs de travail du génie électrique.

2.4 Les résultats d'apprentissage et leurs atteintes

Dans une perspective d'amélioration continue et dans le but de mieux arrimer les finalités du programme en fonction des *Qualités requises des diplômés* telles qu'exigées par le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie, la Faculté d'ingénierie a adopté un modèle standard pour le développement et la révision de leurs plans de cours. Ce modèle permet également d'avoir une présentation plus uniforme des plans de cours aux étudiantes et aux étudiants en ingénierie, peu importe le programme de formation (électrique, mécanique ou civil). D'ailleurs, il est à remarquer que le modèle de plan de cours mis de l'avant par la faculté d'ingénierie permet de respecter les *Droits et responsabilités des étudiantes et étudiants* à recevoir un plan de cours en bonne et due forme à partir d'une série de paramètres (voir Répertoire universitaire).

Malgré cette approche plus uniforme proposée par la faculté d'ingénierie, l'examen des plans de cours dans le programme de baccalauréat en génie mécanique fait ressortir un grand niveau de variabilité dans la présentation des objectifs généraux et spécifiques de cours ne permettant pas de mettre de l'avant une vision claire et précise des finalités de plusieurs cours du programme en question. Tout comme bien d'autres programmes évalués dans les quelques dernières années, il semble exister une certaine incompréhension dans la nomenclature de finalités de programmes (buts, objectifs généraux et objectifs spécifiques) qui peut mener à des ambiguïtés pouvant avoir des effets sur l'enseignement et surtout, l'évaluation des apprentissages.

Un autre point à souligner est le fait que chaque cours du programme doit permettre au développement des *Qualités requises des diplômés* à travers le programme de formation. Par conséquent, les différentes qualités ciblées sont intégrées dans le programme dans un continuum de développement de la 1re à la 5^e année. Encore une fois, les objectifs liés aux *Qualités requises* sont présentés de façon disparate

donnant parfois l'impression qu'ils ne sont réellement pas intégrés au cours, mais qu'ils consistent plutôt d'une toile de fond. Certaines qualités semblent être sous-évaluées comme indiqué dans le Rapport des visiteurs. Si le Bureau canadien d'agrément des programmes d'ingénierie requiert le développement de certaines qualités par l'ensemble des diplômées et diplômés en génie dans les universités canadiennes et que la faculté d'ingénierie a déterminé un continuum de développement pour chacune de ces qualités à travers ses programmes de formation, il faudrait énoncer clairement comment ces qualités vont être véhiculées dans les divers cours par l'entremise d'objectifs d'apprentissage clairs et circonscrits.

Recommandation 4

Que la Faculté d'ingénierie révise et modifie les plans de cours du programme de baccalauréat en génie mécanique en définissant plus clairement les cibles de l'apprentissage étudiant(objectifs généraux et spécifiques) incluant une intégration appropriée des Qualités requises des diplômés dans les différents cours du programme, et ce, dans une perspective d'assurer une plus grande pertinence et cohérence dans l'offre de la formation.

2.5 L'appui aux étudiantes et aux étudiants

De façon générale, les étudiantes et les étudiants inscrits au programme de baccalauréat en génie mécanique sont très bien encadrés tout au long de leur parcours académique. Dans son rapport d'autoévaluation (Université de Moncton, p. 7), le Département de génie mécanique présente l'ensemble des mesures qu'il met en place afin d'assurer un encadrement et un soutien de qualité pour l'ensemble de ses étudiantes et étudiants. Par l'entremise des services de mentorat en première année, le service de tutorat en ingénierie, le Carrefour de l'apprentissage de la Bibliothèque Champlain, le Centre d'aide en français et tous les services relevant des Services aux étudiantes et aux étudiants de l'Université de Moncton, les étudiantes et étudiants en génie électrique ont accès à divers services d'appui et de soutien, selon les circonstances. En ce qui a trait à l'encadrement académique des étudiantes et des étudiants en génie électrique, les dossiers académiques sont gérés à la fois par le vicedoyen et son adjointe administrative, en collaboration avec la direction du département. De plus, les étudiantes et les étudiants inscrits au régime coopératif bénéficient de services au niveau du Bureau de l'enseignement coopératif (BEC) qui collabore avec la Faculté et le Département dans la préparation aux stages, le placement et l'évaluation des étudiantes et des étudiants. En somme, l'appui, le soutien et l'encadrement des étudiantes et des étudiants inscrits au Baccalauréat en génie mécanique sont de très grande qualité.

2.6 La RDC et sa contribution

Dans son rapport d'évaluation, le visiteur au programme de baccalauréat en génie mécanique, le professeur Marin Éné, observe un sentiment de dépassement au niveau du corps professoral étant donné le plus grand niveau de compétitivité pour l'obtention de subventions au niveau des grands conseils (Rapport de l'équipe des visiteurs, p. 38). Une raison pour cette situation semble être liée à la nouvelle politique du Conseil de recherche en sciences naturelles et de génie (CRSNG) qui tend à favoriser l'attribution de subventions de recherche à des professeures et professeurs oeuvrant dans de plus grands établissements possédant des programmes de doctorat. La Faculté d'ingénierie a récemment mis en œuvre son nouveau programme de doctorat en sciences appliquées. L'incidence sur le niveau de productivité en recherche au sein du corps professoral reste à être déterminée. Il est vraisemblable que les répercussions potentielles avec la venue d'un programme de 3° cycle ne se feront sentir que sur une période de moyen à plus long terme (7-10 ans).

2.7 Le besoin et le milieu

La Faculté d'ingénierie forme des professionnelles et des professionnels pour les trois plus grands domaines de la pratique de l'ingénierie au Canada, soit le génie civil, le génie mécanique et le génie électrique. La Faculté joue pleinement son rôle social de former des ingénieurs professionnels dans ces trois domaines afin de remplir les besoins des secteurs publics et privés. Il reste que, malgré ce constat, le taux de diplomation en génie mécanique demeure modeste. Le nombre annuel de diplômées et de diplômées, d'après les statistiques des cinq dernières années, démontre une certaine variation dans le nombre de diplômées et de diplômés durant les cinq dernières années variant entre 7 (2012) et 12 (2013) (voir Tableau 1). Il reste que la viabilité du programme n'est pas remise en question. Cependant, même si le programme de baccalauréat en génie mécanique diplôme un nombre assez modeste d'étudiantes et d'étudiants annuellement, le taux de diplomation annuel demeure essentiellement au-

delà de 70%, ce qui est très raisonnable étant donné la nature et les exigences du programme. La Faculté d'ingénierie semble avoir ciblé certaines avenues potentielles dans le but d'améliorer le taux de diplomation. Ces stratégies seront présentées dans le cadre du plan académique de la Faculté qui sera déposé au VRER et abordé au Sénat académique dans un futur rapproché.

Recommandations

Recommandation 1

Que la Faculté assure que les Qualités requises des étudiants telles que précisées par le Bureau canadien d'agrément soient mesurées de façon adéquate (types, moments et fréquences des mesures) afin de fournir l'information nécessaire dans l'examen de ces qualités transversales dans le processus d'agrément. Il est également mis de l'avant que la Faculté d'ingénierie voit à l'applicabilité de cette recommandation dans les programmes de 1^{er} cycle en génie civil et génie électrique.

Recommandation 2

Que la Faculté s'assure que les notions essentielles de santé et de sécurité en milieu de travail soient abordées et suivies de façon adéquate dans le programme de baccalauréat en génie mécanique afin de respecter les normes d'agrément et aussi faciliter l'insertion professionnelle des étudiantes et des étudiantes face à ces dimensions professionnelles importantes. Il est également mis de l'avant que la Faculté d'ingénierie voit à l'applicabilité de cette recommandation dans les programmes de 1^{er} cycle en génie civil et génie électrique.

Recommandation 3

Que la Faculté d'ingénierie assure un meilleur développement de compétences en programmation informatique en lien à l'utilisation des divers logiciels prédominant dans le travail d'ingénieur mécanique (ex. C++, PLC, etc.) à travers le cursus de son programme afin d'assurer une meilleure insertion professionnelle de leurs étudiantes et étudiants. Il est également mis de l'avant que la Faculté d'ingénierie voit à l'applicabilité de cette recommandation dans les programmes de 1^{er} cycle en génie civil et de génie électrique.

Recommandation 4

Que la Faculté d'ingénierie révise et modifie les plans de cours du programme de baccalauréat en génie mécanique en définissant plus clairement les cibles de l'apprentissage étudiant(objectifs généraux et spécifiques) incluant une intégration appropriée des Qualités requises des diplômés dans les différents cours du programme et ce, dans une perspective d'assurer une plus grande pertinence et cohérence dans l'offre de la formation.

Tableau 1 – Statistiques Baccalauréat en génie mécanique

	INSCRIPTIONS						DIPLÔMÉES/DIPLÔMÉS				
Programme	2010	2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013	2014	2015	
Bac. en ingénierie (génie mécanique)	71	63	58	74	77	9	7	12	10	11	
Temps partiel	1	1	2	1	1	-	-	-	-	-	
Bac. en ingénierie (génie mécanique – coop)	11	17	21	24	27	1	1	4	6	5	
Temps partiel	1	0	0	0	0	-	~	-	-	-	
TOTAL	84	81	81	99	105	10	8	16	16	16	

RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES AU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION

Préparé par le Secrétariat général

Mars 2016

TABLE DES MATIÈRES

	FACULTÉ D'ADMINISTRATION						
		Création d'un Certificat en systèmes d'information organisationnels					
	FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES						
	2.1.	Création d'une Mineure en études acadiennes	31				

1. FACULTÉ D'ADMINISTRATION

1.1. <u>Création d'un Certificat en systèmes d'information organisationnels</u>

R: 05-CPR-160114

« Le Comité des programmes recommande au Comité conjoint de la planification la création du Certificat en systèmes d'information organisationnels et le Certificat en planification et gestion logistique. »

Vote: unanime

Proposition pour le Comité conjoint de la planification

« Le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs la création du Certificat en systèmes d'information organisationnels. »

1.2. <u>Création d'un Certificat en planification et gestion logistique</u>

R: 05-CPR-160114

« Le Comité des programmes recommande au Comité conjoint de la planification la création du Certificat en systèmes d'information organisationnels et le Certificat en planification et gestion logistique. »

Vote: unanime

Proposition pour le Comité conjoint de la planification

« Le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs la création du Certificat en planification et gestion logistique. »

3A/15-16

(UNIVERSITE OF PROPERTY



Faculté d'administration Bureau du doyen

Le 20 novembre 2015

Monsieur André Samson Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et président du Comité des programmes Université de Moncton

Objet : Projet de reconfiguration du Baccalauréat en commerce – suivi de la Faculté d'administration au CPR (doc. 3/15-16)

REGISTRAPIAT CAMPUS DE MONCTON

NOV. 2015

UNIVERSITY DE NOMETON

Monsieur le Vice-recteur,

Vous trouverez ci-joint la réponse de la Faculté d'administration aux questions et commentaires du Comité des programmes portant sur la reconfiguration du Baccalauréat en commerce et ses certificats, programme porté à devenir le Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire offert à temps partiel par l'Éducation permanente. J'inclus également la lettre du directeur général de l'Éducation permanente, M. Jean-Jacques Doucet, donnant des éléments de réponse aux questions du Comité.

Veuillez agréer, Monsieur le Vice-recteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le doyen,

Gaston LeBlanc, D.Sc.G.

GL/jg

p. j.

Suivi de la Faculté d'administration

REGISTRARIAT
CAMPUS DE MONCTON

2 4 NOV. 2015

UNIVERSITÉ DE MONCTON

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMEN ET À LA RECHERCHE

2 4 NOV. 2015

UNIVERSITÉ DE MONCTON

5. RECONFIGURATION DES PROGRAMMES

5.1 Reconfiguration du Baccalauréat en commerce (doc. 3/15-16)

Le président explique que plusieurs programmes sont à l'étude, dont la création de deux nouveaux programmes, la modification de sept programmes et l'abolition d'un programme.

Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaires

Le président explique que l'ancien programme de Baccalauréat en commerce change d'appellation pour devenir le Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaires. Ce programme, offert à temps partiel, compte 120 crédits. De plus, il est composé de trois certificats (24 crédits chacun, dont deux de la Faculté d'administration) et un tronc commun de 18 crédits. On compte aussi 30 crédits de formation générale. Une longue discussion s'ensuit sur la composition du programme.

Le Comité soulève les points suivants :

• Ce programme, offert par l'Éducation permanente, doit être offert dans les trois campus. Les changements proposés créent une difficulté au Campus d'Edmundston dans l'offre du programme en raison du changement proposé au niveau des crédits de cours au choix. Dans le nouveau programme, on élimine la possibilité d'obtenir 30 crédits de cours au choix, ce qui enlève une flexibilité dans l'offre des cours. On note que l'Éducation permanente en en voie de médiatiser des cours, ce qui pourrait aider dans l'offre des certificats éventuellement. Toutefois, en ce moment, la proposition risque d'être prématurée.

Le régime pédagogique à l'Université de Moncton, en vigueur depuis septembre 2010, établit les paramètres guidant les types et structures de programmes. Pour sa part, la Faculté d'administration propose de modifier le programme de Baccalauréat en commerce pour qu'il devienne le Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire. Ce type de programme se rapproche de près des objectifs et de la structure du programme actuel soit :

Baccalauréat multidisciplinaire

Objectifs:

Le programme de Baccalauréat multidisciplinaire vise l'acquisition d'une capacité de conceptualisation ainsi qu'une connaissance spécialisée dans au moins trois disciplines ou champs d'études. Ce programme permet à l'étudiante ou l'étudiant de s'insérer dans le milieu du travail ou d'intégrer un programme d'études plus approfondies dans une des disciplines.

Structure du Baccalauréat multidisciplinaire

- 1. Nombre de crédits au programme : 120
- 2. Nombre de crédits de formation fondamentale : 72
 - 1. 2.1 Nombre de crédits de la première mineure : 24
 - 2. 2.2 Nombre de crédits de la deuxième mineure : 24
 - 3. 2.3 Nombre de crédits de la troisième mineure : 24
- 3. Nombre de crédits des disciplines connexes : 18
- 4. Nombre de crédits de formation générale ou de cours au choix : 30

Par conséquent, dans cette nouvelle structure, il n'est pas possible de suivre 30 crédits de cours au choix au lieu d'un troisième certificat.

Par ailleurs, quoique le programme et les certificats relèvent de la Faculté d'administration, les décisions ayant trait à son offre dans le réseau relèvent de l'Éducation permanente.

CPR-150825 3

5.1 Reconfiguration du Baccalauréat en commerce (doc. 3/15-16) (suite)

• La rigidité créée par le nouveau programme et la difficulté d'appliquer la règle de substitution de cours ne semblent pas coïncider avec les valeurs d'offrir de la flexibilité à la clientèle de l'Éducation permanente.

À notre avis, le programme proposé offre la même flexibilité que le programme actuel. En effet lorsqu'un cours du tronc commun et un cours des certificats se recoupent, un de ces cours est remplacé par un cours de même nature d'un niveau au moins égal. Le même principe s'applique si des cours des certificats se recoupent.

• Le Comité note que les certificats proposés sont des programmes autoportants. Par ailleurs, le Comité note que les programmes de Certificat en gestion des services financiers et de Certificat en gestion des ressources humaines ne sont pas offerts au campus d'Edmundston.

Même commentaire que celui de la page précédente portant sur l'offre du programme.

• Dans le formulaire CPR-10, dans le tableau des objectifs de formation générale aux objectifs OFG-4 et OFG-7, les cours qui permettent l'atteinte de l'OFG semblent lourds et sévères du fait qu'il s'agit de l'ensemble des cours du tronc commun ou bien d'une combinaison de cours obligatoires et de cours à option. Le Comité souhaite une réflexion sur ces points, en demandant s'il est possible de simplifier l'atteinte des objectifs.

Les deux UARD et le Conseil de faculté ont accepté de simplifier l'atteinte des objectifs. Le cours de tronc commun ADMN1220 Introduction au management a été retenu pour répondre à l'OFG 4, de même que le cours ADCO2001 Comptabilité financière II, du certificat en comptabilité, pour satisfaire l'OGF 7. Par conséquent, le CPR 1 et la feuille de route ont été modifiés (rubriques 4.4 et 4.7 du CPR1, OFG 4 et 7 du Tableau 2, CPR11). Des modifications ont aussi été faites aux certificats en comptabilité, finance d'entreprise, management et gestion des ressources humaines (les CPR2, CPR 10 et CPR 11).

• Certains membres expriment leur satisfaction quant au concept proposé. Le programme composé d'un tronc commun et de certificats peut être très alléchant pour une clientèle adulte.

Certificat de comptabilité (modification)

Aucun point n'est soulevé.

Certificat en finance d'entreprise (modification)

- Dans le formulaire CPR-5, pour le cours ADFI2520, une correction au niveau du sigle ADSF2999 s'avère nécessaire.
- Dans les formulaires CPR-2 et CPR-10, au niveau des objectifs, prière de biffer les mots « les participantes et les participantes » et remplacer par « les étudiantes et les étudiants ».

Nous avons fait les corrections demandées.

Certificat en gestion des services financiers (modification)

Aucun point n'est soulevé.

Certificat en systèmes d'information organisationnels (création)

• Puisqu'il s'agit d'un nouveau programme, le Comité souhaite recevoir le formulaire CPR-1 (Énoncé de programme).

Formulaire CPR1 ci-joint.

Certificat de marketing (modification)

Aucun point n'est soulevé.

Certificat de management (modification)

Aucun point n'est soulevé.

CPR-150825

4 5.1 Reconfiguration du Baccalauréat en commerce (doc. 3/15-16) (suite)

Certificat en gestion des ressources humaines (modification)

• Dans le CPR-4 du cours ADRH3225, il faut préciser dans la description du cours qu'il s'agit d'un cours réservé à l'Éducation permanente.

La correction a été faite.

Certificat en planification et gestion logistique (création)

• Puisqu'il s'agit d'un nouveau programme, le Comité souhaite recevoir le formulaire CPR-1 (Énoncé de programme).

Formulaire CPR1 ci-joint.

Certificat de gestion des opérations – information de gestion (abolition)

Aucun point n'est soulevé.

Globalement, le Comité des programmes souhaite que l'on examine davantage la capacité d'offrir le programme dans les trois campus. Une explication s'avère nécessaire.

La Faculté d'administration n'a pas d'objection à ce que le programme et les certificats soient offerts dans les trois campus par divers modes de livraison soit en salle de classe, par vidéoconférence ou par la voie des cours médiatisés.

Par ailleurs, le Comité note que le programme proposé ne correspond pas à un règlement universitaire spécifique. Le programme ne suit pas à la lettre le règlement 2.01.6.1 (Structure). Un projet de règlement pourrait s'avérer nécessaire.

Au besoin la faculté est disposée à collaborer dans le processus de modification du règlement 2.01.6.1 des règlements universitaires de premier cycle ou la création d'un nouveau règlement.

Suivi : Éducation permanente, Faculté d'administration



Éducation permanente

Le 14 décembre 2015

Monsieur Gaston LeBlanc Doyen Faculté d'administration Université de Moncton

Objet : Projet de reconfiguration du Baccalauréat en commerce

Monsieur,

La présente se veut une réponse aux interrogations soulevées durant la réunion du Comité des programmes du 25 août 2015 relativement à la reconfiguration du Baccalauréat en commerce appelé à devenir le Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaires. Une des principales questions était liée à la capacité d'offrir le programme à temps partiel dans les trois campus.

Le mandat de la Direction générale de l'Éducation permanente (DGÉP) est d'offrir pour l'ensemble du réseau de l'Université de la formation s'adressant à des étudiantes et des étudiants à temps partiel¹. En concordance avec ce mandat, la DGÉP s'engage à offrir le Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaires, tout comme celui qui l'a précédé, dans les trois campus de l'Université. Dans cette perspective, la DGÉP doit cependant conjuguer avec une réalité, soit celle de l'autofinancement.

Conformément aux principes directeurs émis dans son document-cadre², la DGÉP fournit « des services éducatifs en tenant compte du principe d'autofinancement ». Ces principes s'arriment aux fonctions et rôles de la DGÉP sur le plan de la gestion administrative qui est d'« assurer une opération visant l'autofinancement des activités et de la gestion globale de la DGÉP³ ». L'offre du Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaires ne fera pas abstraction à ces règles. La DGÉP s'est toujours fait un devoir par le passé d'offrir des cours et des programmes répondant à la demande exprimée par la population étudiante à temps partiel, et cela sur les trois campus. Conséquemment, la DGÉP mettra sur pied, dès que la demande se manifestera, l'ensemble des cours qui permettront d'obtenir les divers certificats qui mèneront à l'obtention du Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaires tout en respectant la règle de l'autofinancement.

¹ DOCUMENT-CADRE ADOPTÉ AU SÉNAT ACADÉMIQUE (SAC-021101), le 1^{er} novembre 2002, p. 2.

² Idem, p. 3.

³ ldem, p. 3.

Ceci étant dit, la DGÉP a présentement la capacité d'offrir une quantité appréciable de cours en ligne des différents certificats en administration (voir liste de cours en ombragé ci-dessous). Aux cours en liste s'ajoute facilement la possibilité d'offrir à distance des cours en vidéoconférence. Naturellement, des cours en face à face peuvent aussi être organisés pourvu que la demande se manifeste.

Liste des cours en ligne des certificats en administration

offerts en ligne

COURS

Baccalauréat en commerce

ADC01010 - Comptabilité financière I

ADCO2310 - Comptabilité de gestion I

ADMN1220 - Introduction au management

ADSI1601 - Intro systèmes d'information

ECON1020 - Principes économiques (macro)

ECON1030 - Principes économiques (micro)

FRAN1500 - Communication orale

FRAN1600 - Communication écrite

MATH1054 - Mathématiques des affaires

Certificat en comptabilité

ADCO1010 - Comptabilité financière I

ADCO2310 - Comptabilité de gestion I

ADCO2001 - Comptabilité financière Il

ADCO2002 - Comptabilité financière III

ADFS2901 - Fiscalité I

OPTION

ADCO3010 - Comptabilité spécialisée I

ADCO3020 - Comptabilité spécialisée II

ADCO3110 - Audit I

ADCO3310 - Comptabilité de gestion II

ADCO3320 - Comptabilité de gestion III

ADCO4010 - Comptabilité/diverses sociétés

ADCO4121 - Audit II

ADCO4320 - Contrôle de gest. stratégique

ADFS3902 - Impôt à la consommation

ADFS3903 - Fiscalité II

ADFS4701 - Planification fiscale

Certificat de finance

ADCO1010 - Comptabilité financière I

ADFI2502 - Analyse financière personnelle

ADFI2510 - Gestion financière

ADFI2520 - Décisions d'investissement

ADFS2901 - Fiscalité l

STAT2653 - Statistique descriptive

OPTION

ADCO2001 - Comptabilité financière II

ADF13510 - Décisions de financement

ADF13520 - Gestion du fonds de roulement

ADFI3530 - Gestion de portefeuille

ADFI4510 - Finance internationale

ADFI4520 - Institutions financières

ADF\$3903 - Fiscalité II

ADGO3461 - Statistique en gestion

ECON1020 - Principes économiques (macro)

ECON3910 - Marchés des capitaux

Certificat de management

ADMN1000 - Outils d'apprentissage : gestion

ADMN1220 - Introduction au management

ADMN2250 - Gérer aujourd'hui

ADRH3222 - Comportement organisationnel

OPTION

ADMN3212 - Management international

ADMN3221 - Dynamisme organisationnel

ADMN3241 - Organismes à but non lucratif

ADMN3242 - Théorie organisationnelle

ADMN3243 - Changements organisationnels

ADMN4212 - Gestion stratégique

ADMN4214 - Séminaire en management

ADRH3223 - Gest. des ressources humaines

DROI2000 - Initiation au droit commercial

Certificat de marketing

ADMK1310 - Introduction au marketing

ADMK2353 - Comportement du consommateur

ADMK3360 - Vente

ADMK3367 - Communication marketing

ADMK3368 - Commerce de détail

OPTION

ADGO3433 - Gestion de la qualité

ADMK3352 - Recherche commerciale I

ADMK3366 - Relations publiques

ADMK3370 Recherche commerciale II

ADMK3380 - Le marketing des services

ADMK3393 - Resp sociale des organisations

ADMK4315 - Marketing international

ADMK4366 - Stratégie de marketing

ADMK4399 - Projet/activité/apprentissage

STAT2653 - Statistique descriptive

Certificat d'administration du personnel

ADMN1000 - Outils d'apprentissage : gestion

ADMN1220 - Introduction au management

ADMN2250 - Gérer aujourd'hui

ADRH3222 - Comportement organisationnel

ADRH3223 - Gest. des ressources humaines

ADRH4223 - Relations du travail (RDT)

OPTION

ADMN3241 - Organismes à but non lucratif

ADMN3242 - Théorie organisationnelle

ADMN3243 - Changements organisationnels

SOCI4530 - Sociologie du travail STAT2653 - Statistique descriptive

Certificat en gestion des services financiers

ADCO1010 - Comptabilité financière l

ADMK1310 - Introduction au marketing

ADRH3222 - Comportement organisationnel

ECON1020 - Principes économiques (macro)

OPTION

ADFI2502 - Analyse financière personnelle

ADFI2510 - Gestion financière

ADFS2901 - Fiscalité I

ADMK2353 - Comportement du consommateur

ADMK3352 - Recherche commerciale I

ADMK3360 - Vente

ADMK3380 - Le marketing des services

ADMN1220 - Introduction au management

ADMN2220 - Entrepreneuriat

ADMN2250 - Gérer aujourd'hui

ADMN3242 - Théorie organisationnelle

ADRH3223 - Gest. des ressources humaines

DROI2000 - Initiation au droit commercial

Diplôme en administration des affaires

ADCO1010 - Comptabilité financière I

ADCO2001 - Comptabilité financière II

ADCO2003 - Logiciels comptables

ADCO2310 - Comptabilité de gestion I

ADFI2510 - Gestion financière

ADFS2901 - Fiscalité I

ADGO1431 - Intro gestion des opérations

ADMK1310 - Introduction au marketing

ADMN1220 - Introduction au management

ADMN2220 - Entrepreneuriat

ADMN2224 - Simulation et stage

ADMN2250 - Gérer aujourd'hui

ADSI1601 - Intro systèmes d'information

ADSI2603 - Logiciels de gestion

ECON1030 - Principes économiques (micro)

MATH1153 - Intro math des affaires

La DGÉP a récemment entrepris un virage numérique afin de rendre des cours encore plus accessibles partout dans la province, ailleurs dans le pays et dans la francophonie de par le monde. Cette intention figure parmi nos priorités dans notre plan stratégique. Plusieurs projets de médiatisation sur lesquels nous travaillons présentement sont d'ailleurs garants de cette intention.

En espérant que ces réponses sauront satisfaire les membres du Comité des programmes, je vous prie d'accepter mes respectueuses salutations.

Le Directeur général,

Jean-Jacques Doucet

c. c. M. Dany Benoit, Éducation permanente



Faculté d'administration Bureau du doyen

Le 12 mars 2015

REGISTRARIAT
CAMPUS DE MONCTON

1 3 MARS 2015
UNIVERSITÉ DE MONCTON

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1 2 JUIN 2015

VIOLENICIE A L'ENGERGNEMENT
ET À L'A RECHERCHE

1 3 MARS 2015

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Monsieur André Samson Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et président du Comité des programmes Université de Moncton

Objet : Projet de reconfiguration du Baccalauréat en commerce

Monsieur le Vice-recteur,

Vous trouverez ci-joint le projet de reconfiguration du programme de Baccalauréat en commerce et ses certificats pour étude par le Comité des programmes.

Comme vous pourrez le constater à la lecture du document, les UARD administration et comptabilité proposent que l'appellation du programme soit modifiée pour devenir le Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire. La création de deux nouveaux certificats est également proposée soit le Certificat en systèmes d'information organisationnels et le Certificat en planification et gestion logistique. Tous les certificats existants sont mis à jour et il est proposé que le Certificat en administration du personnel devienne le Certificat en gestion des ressources humaines avec la création de quatre nouveaux cours dans cette discipline. À cet égard, je vous prie de noter que la création de ces quatre cours n'engendre aucun coût additionnel, car ils sont offerts par l'Éducation permanente sur une base d'autofinancement. Enfin, l'abolition du Certificat en gestion des opérations-informatique de gestion est proposée, car ce dernier n'est plus adapté aux réalités du marché.

Par ailleurs, des modifications sont proposées au niveau de la structure du programme qui passe de 127 à 120 crédits pour respecter les paramètres du Sénat académique guidant la reconfiguration des programmes. En particulier, le programme comprend 18 crédits de cours de tronc commun, trois certificats de 24 crédits et 30 crédits de cours de formation générale ou cours au choix. À noter que tous les certificats respectent l'exigence d'avoir un minimum de 9 crédits de cours de niveau 3000 ou 4000. Enfin, il convient de souligner que les modifications apportées au programme permettent de respecter les neuf objectifs de formation générale.

.../2

18, avenue Antonine-Maillet Pavillon Jean-Cadieux Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9 CANADA

Téléphone : (506) 863-2082 Télécopieur : (506) 858-4093

gaston.leblanc@umoncton.ca www.umoncton.ca/administration En terminant, je vous prie de noter que le projet de reconfiguration du Baccalauréat en commerce a été approuvé par les UARD administration et comptabilité, le Conseil académique de l'Éducation permanente et le Conseil de la Faculté d'administration.

Veuillez agréer, Monsieur le Vice-recteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le doyen,

Gaston LeBlanc, D.Sc.G.

GL/jg

p. j.



Éducation permanente

Le 26 février 2015

Monsieur Gaston LeBlanc Doyen Faculté d'administration Université de Moncton

Objet : Projet de reconfiguration du Baccalauréat en commerce

Monsieur LeBlanc,

Le Conseil académique de l'Éducation permanente se réunissait le 20 février 2015 afin d'évaluer le projet de reconfiguration du programme de Baccalauréat en commerce que vous avez présenté. Je tiens tout d'abord à vous remercier de votre présence qui a été appréciée des membres du Conseil. À la suite de votre présentation et d'une période de questions et de discussion, le Conseil académique a adopté à l'unanimité les propositions suivantes :

Proposition: Que le Conseil académique de l'Éducation permanente appuie la proposition de créer deux nouveaux certificats, soit le Certificat en systèmes d'information organisationnels et le Certificat en planification et gestion logistique.

Proposition : Que le Conseil académique de l'Éducation permanente appuie la proposition d'abolir le Certificat en gestion des opérations — informatique de gestion.

Proposition : Que le Conseil académique de l'Éducation permanente appuie la proposition de changer le nom du programme de Certificat en administration du personnel à Certificat en gestion des ressources humaines.

Proposition: Que le Conseil académique de l'Éducation permanente appuie la proposition de la création de quatre nouveaux cours pour le programme de Certificat en gestion des ressources humaines, soit les cours ADRH3224 Dotation du personnel, ADRH3225 Développement des compétences, ADRH4224 Gestion de la performance et ADRH4225 Gestion de la rémunération.

Proposition : Que le Conseil académique de l'Éducation permanente appuie les propositions de modification au programme de Baccalauréat en commerce et que le nom du programme change de Baccalauréat en commerce à Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire.

.../2

Pièce 145, Pavillon Pierre-Amand-Landry 18, avenue Antonine-Maillet Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9 CANADA

Téléphone: 506.858.4658 Télécopieur: 506.858.4489

edperm@umoncton.ca www.umoncton.ca/edperm

Il va sans dire que la reconfiguration de ce programme répondra sans doute mieux aux besoins des étudiants à temps partiel sur le marché du travail. Ce programme reconfiguré et les certificats proposés s'insèrent bien à l'intérieur de la banque de programmes offerts à temps partiel à l'Éducation permanente de l'Université de Moncton. Nous appuyons votre démarche et vous félicitons de cette initiative.

Veuillez recevoir, Monsieur LeBlanc, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Dany Benoit

Secrétaire du Conseil académique de l'Éducation permanente

c. c. M. André Samson, Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

M. Jean-Jacques Doucet, Directeur général de l'Éducation permanente

M. Gérard Fillion, Vice-doyen de la Faculté d'administration

CPR-1A-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (CERTIFICAT)

L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME DOCUMENT-CADRE POUR LA CRÉATION D'UN PROGRAMME DE CERTIFICAT (24 crédits)

- 1. Identification du programme : Certificat en systèmes d'information organisationnels (SIO)
- 1.1 Faculté: Administration
- 1.2 Unité responsable du programme : Département de comptabilité
- 1.3 Titre du programme : Certificat en systèmes d'information organisationnels
- 1.4 Diplôme accordé:
- 1.5 Date d'entrée en vigueur : 1^{er} juillet 2016

2. Description du programme

2.1 Objectifs

Le programme de certificat en systèmes d'information organisationnels (SIO) vise l'acquisition de connaissances de base et de compétences en SIO ainsi que la capacité d'accomplir des tâches reliées aux SIO dans les organisations.

À la fin de ses études, la diplômée ou le diplômé sera en mesure d'occuper des postes tels qu'analyste d'affaires, analyste programmeur, analyste qualité logiciel, personnel de soutien informatique, etc.

2.2 Stratégies pédagogiques

La formation de nouveaux gestionnaires en SIO utilise des méthodes diversifiées, principalement les méthodes participatives et pratiques. Les sujets qui impliquent surtout une transmission de connaissances peuvent faire l'objet d'exposés auxquels sont ajoutés des discussions, des exercices pratiques et des études de cas. Les laboratoires constituent un autre moyen d'apprentissage pour l'étudiante et l'étudiant en SIO. Il y a aussi des séminaires et des conférences de courte durée qui traitent de questions en SI et en TI, mais également de sujets techniques et méthodologiques. Dans certains cours, les simulations sont utilisées comme moyen d'apprentissage car elles sont élaborées à partir de modèles qui calquent la réalité des entreprises.

L'enseignement dans le cadre du programme de certificat en SIO repose sur trois stratégies pédagogiques qui mettent en premier lieu l'accent sur la connaissance afin de transmettre les savoirs jugés pertinents pour occuper un poste en SIO dans une organisation; en second lieu, les stratégies pédagogiques cherchent à développer les habiletés et les savoir-faire appropriés et, en dernier lieu, les stratégies pédagogiques mettent l'accent sur les valeurs individuelles, les comportements au sein de la société et le désir de continuer à apprendre.

Ainsi, l'ensemble des stratégies pédagogiques va donc chercher à donner à nos futures diplômées et futurs diplômés une solide formation en SIO concernant les savoirs, savoir-être et savoir-faire nécessaires pour être capable de naviguer et de réussir dans un environnement en changement perpétuel.

2.3 Résultats attendus

À la fin du certificat, les étudiantes et les étudiants devraient avoir acquis des connaissances théoriques et pratiques de base et avoir développé des habiletés pour effectuer des tâches diversifiées au sein des organisations. Elles et ils seront en mesure de résoudre des problèmes reliés aux systèmes d'information (SI) et aux technologies de l'information (TI) en interaction avec les autres fonctions de l'organisation.

Les diplômées et diplômés du certificat pourront agir à titre d'analyste d'affaires, d'analyste programmeur, d'analyste qualité logiciel, de personnel de soutien informatique, etc.

3. La formation fondamentale dans le certificat

Dans le cadre du certificat en systèmes d'information organisationnels, l'objectif est de préparer les étudiantes et les étudiants à mieux comprendre le rôle, la fonction et l'utilité des systèmes d'information et des technologies de l'information dans les objectifs de l'organisation.

3.1 Limites et objectifs de la formation fondamentale et les stratégies pour les atteindre.

Le programme de certificat proposé comprend 24 crédits qui sont divisés en deux catégories : la première comprend 15 crédits obligatoires regroupant un ensemble cohérent de cours jugés nécessaires pour permettre aux étudiantes et aux étudiants de bien cerner la discipline des SIO. Ainsi, on retrouve les cours suivants : ADSI1601 Intro systèmes d'information, ADSI2602 Programmation en gestion I, ADSI2603 Logiciels de gestion, ADSI3601 Analyse des systèmes d'info et ADSI4581 Bases de données en gestion. La seconde catégorie offre la possibilité à l'étudiante ou l'étudiant de choisir trois autres cours parmi une liste de cours à option soit : ADSI3512 Programmation en gestion II, ADSI3541 Intranet/Extranet en gestion, ADSI3602 Analyse/Conception OO avec UML, ADSI3603 Gest. des besoins/qualité, ADSI3694 Tendances nouvelles en S.I.O., ADSI4531 Progiciels de gestion intégrée, ADSI4571Gestion projets syst. d'info, ADSI4592 Sujets choisis systèmes d'info, ADSI4604 Gestion des systèmes d'info, ADSI4601 e-Learning d'entreprise et ADSI4603 Projets en systèmes d'info.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'UN NOUVEAU PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : <u>Faculté d'administration</u> le	10 septembre 2014
Département : _ Comptabilité	
Nom du programme : Certificat en systèmes d'information organisationn	els
Quelques paragraphes:	
Objectifs: Le programme de certificat en systèmes d'information organisationnels (SIO)	vise l'acquisition de connaissances

Débouchés :

organisations.

Les diplômées et diplômés de ce programme occupent les postes d'analyste d'affaires, d'analyste programmeur, d'analyste qualité logiciel, de personnel de soutien informatique, etc.

de base et de compétences en SIO ainsi que la capacité d'accomplir des tâches reliées aux SIO dans les

Besoins du marché:

Ce programme offre la formation aux personnes qui travaillent et qui n'ont pas un autre moyen de compléter un baccalauréat en gestion. De plus, le certificat vise à répondre aux besoins croissants du marché pour des personnes pouvant assister dans le support à la clientèle et le support au développement (traditionnel ou Web) dans les organisations.

Structure

15 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option.

Cours retenus et objectifs visés

La structure du programme permet à l'étudiante ou l'étudiant de suivre de 9 à 12 crédits de cours de niveau 3000 et/ou 4000.

ADSI4601

ADSI4603

e-Learning d'entreprise

Projets en systèmes d'info

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'UN NOUVEAU PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : <u>Faculté d'administration</u>	le <u>10 septembre 2014</u>
Département : Comptabilité	
Nom du programme : <u>Certificat en systèmes d'informa</u>	
Profil du programme : (Indiquer le tableau des cours [o année du programme) TYPE A	obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par
CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION Être diplômé ou diplômée d'une école secondaire ou possé	der une formation jugée équivalente.
TABLEAU DES COURS	
OBLIGATOIRES	15 CR.
ADSI1601 ⁽¹⁾ Intro systèmes d'information ADSI2602 Programmation en gestion I ADSI3601 Logiciels de gestion ADSI4581 Bases de données en gestion	3 3 3
OPTION	9 CR.
Choisir 9 crédits parmi les cours suivants :	
ADSI3512 Programmation en gestion II ADSI3541 Intranet/Extranet en gestion ADSI3602 Analyse/Conception OO ave ADSI3603 Gest. des besoins/qualité ADSI3694 Tendances nouvelles en S.I. ADSI4531 Progiciels de gestion intégré	3 ec UML 3 3 O. 3 ée 3
ADSI4571 Gestion projets syst. d'info ADSI4592 Sujets choisis systèmes d'info ADSI4604 Gestion des systèmes d'info	

3

3

L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doit remplacer le cours ADSI1601 par le cours ECON1020 ou le cours ECON1030, ou par un cours à option du certificat si les cours ECON1020 et ECON1030 ont déjà été suivis.

INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010 (NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)

Proposition d'un nouveau programme Modification d'un programme

1. Identification du programm	me
-------------------------------	----

1.1 Titre du prog Certificat en	ramme : systèmes d'information organisationnels
1.2 Unité respons	sable :
Faculté d'adr	ninistration
1.3 Diplôme acco	ordé :
Certificat	en systèmes d'information organisationnels
1.4 Durée du pro	ogramme:
Cinq ans	
	offert le programme nundston-Shippagan

2. Description du programme

1.6 Date d'entrée en vigueur : Juillet 2015

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme de certificat en systèmes d'information organisationnels (SIO) vise l'acquisition de connaissances de base et de compétences en SIO ainsi que la capacité d'accomplir des tâches reliées aux SIO dans les organisations.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Les stratégies d'apprentissage favorisent l'utilisation de méthodes diverses, principalement les méthodes participatives et pratiques. Les sujets qui impliquent surtout une transmission de connaissances peuvent faire l'objet d'exposés auxquels sont ajoutés des discussions, des exercices pratiques et des études de cas. Les laboratoires constituent un autre moyen d'apprentissage pour l'étudiante et l'étudiant en SIO. Enfin, il y a également des séminaires et des conférences de courte durée qui traitent de questions en systèmes d'information (SI) et en technologies de l'information (TI).

2.3 Conditions d'admission

	Condition "A"	Ш
	Condition "B"	
É	Condition "C"	
8	Condition "D"	
	A .	

Autres exigences particulières (s'il y a lieu)
 Être diplômée ou diplômé d'une école secondaire ou posséder une formation jugée équivalente.

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire - Nouveau régime pédagogique))

(] p		ces du programme (s'il y a lieu) conditions de maintien; tres)	ces linguistiques; 🗆 critères de
_			
2.5	Profil du prog	ramme (Compléter le formulaire	: <u>CPR-2</u> ou <u>CPR-3</u> , le cas échéant
	TABLEAU D	ES COURS	
	OBLIGATOR	RES 15	CR.
	ADSI1601 ⁽¹⁾ ADSI2602 ADSI2603 ADSI3601 ADSI4581	Intro systèmes d'information Programmation en gestion I Logiciels de gestion Analyse des systèmes d'info Bases de données en gestion	3 3 3 3 3
	OPTION	9	CR.
	Choisir 9 créo	lits parmi les cours suivants :	
	ADSI3512 ADSI3541 ADSI3602 ADSI3603 ADSI3694 ADSI4531 ADSI4571 ADSI4572 ADSI4604 ADSI4601 ADSI4603	Programmation en gestion II Intranet/Extranet en gestion Analyse/Conception OO avec U Gest. des besoins/qualité Tendances nouvelles en S.I.O. Progiciels de gestion intégrée Gestion projets syst. d'info Sujets choisis systèmes d'info Gestion des systèmes d'info e-Learning d'entreprise Projets en systèmes d'info	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3

L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doit remplacer le cours ADSI1601 par le cours ECON1020 ou le cours ECON1030, ou par un cours à option du certificat si les cours ECON1020 et ECON1030 ont déjà été suivis.

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11 Feuille de route.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

CPR-1	Énoncé de programme
CPR-1a	Énoncé de programme (pour mineure seulement)
CPR-2	Proposition de modification d'un programme
CPR-3	Proposition d'un nouveau programme
CPR-4	Sommaire d'un nouveau cours
CPR-5	Modification d'un cours existant
CPR-6	Abolition d'un cours
CPR-7	Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
CPR-8	Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
<u>CPR-10</u>	Information nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
<u>CPR-11</u>	Feuille de route

Nom:	N.I. :
------	--------

Feuille de route : Certificat en systèmes d'information organisationnels

Premier bloc (6 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale - Cours obligatoires		
ADSI1601 ⁽¹⁾ Intro systèmes d'information	3	
ADSI2602 Programmation en gestion I	3	_

Deuxième bloc (6 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoire		1
ADSI2603 Logiciels de gestion	3	
ADSI3601 Analyse des systèmes d'info	3	

Troisième bloc (6 erédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoire		
ADSI4581Bases de données en gestion	. 3	
Discipline principale - Cours à option	•	
Choisir un cours dans la liste des cours à option. (Voir liste ci-dessous.)	 3	

Quatrième bloc (6 crédits)	Cr.	Note.
Formation fondamentale		
Choisir un cours dans la liste des cours à option. (Voir liste ci-dessous.)	. 3	
Choisir un cours dans la liste des cours à option. (Voir liste ci-dessous.)	3	

Liste des cours à option du certificat

Choisir 9 crédits parmi les cours suivants :

ADSI3512 Programmation en gestion II	3
ADSI3541 Intranet/Extranet en gestion	3
ADSI3602 Analyse/Conception OO avec UML	3
ADSI3603 Gest. des besoins/qualité	3
ADSI3694 Tendances nouvelles en S.I.O.	3
ADSI4531 Progiciels de gestion intégrée	3
ADSI4571 Gestion projets syst. d'info	3
ADSI4592 Sujets choisis systèmes d'info	3
ADSI4604 Gestion des systèmes d'info	3
ADSI4601 e-Learning d'entreprise	3
ADSI4603 Projets en systèmes d'info	3

L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doit remplacer le cours ADSI1601 par le cours ECON1020 ou le cours ECON1030, ou par un cours à option du certificat si les cours ECON1020 et ECON1030 ont déjà été suivis.

CERTIFICAT EN SYSTÈMES D'INFORMATION ORGANISATIONNELS

ANNEXE A: Fréquentation étudiante prévue et répercussions sur les ressources

Tableau 1 : Fréquentation étudiante prévue

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année
Inscriptions totales	12	22	22	22	22
Nouvelles admissions	12 ²	12	12	12	12
Nombre de diplômées et diplômés prévus		10	10	10	10

Tableau 2 : Revenus additionnels prévus pour le programme

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année
Budget alloué ou réallocation de					
budget					
Dons et subventions					
Droits de scolarité	27 072	49 632	49 632	49 632	49 632
Subventions de la CESPM					
Autres (À préciser)					
Revenus totaux	27 072	49 632	49 632	49 632	49 632

Tableau 3 : Coûts additionnels prévus pour le programme

	Première année					Troisième année		Quatrième année		quième nnée
	#ÉTP¹	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars
Salaires				·						
Corps		21200		42400	T	42400		42400		42400
Professoral										
Assistance à										
l'enseignement										
Personnel de										
soutien										
Autres coûts										
Matériel et services										
Équipement										
Bibliothèque										
Ressources en										
informatique										
Coûts totaux	21 200		42 400)	42 40	00	42 400)	42 400)
Solde annuel 5 872			7 232		7 23	2	7 232		7 232	2
Solde cumulatif	9 472		13 104		20 33	6	27 568	}	34 800)

Note 2 : Hypothèse de 12 nouvelles admissions et d'un taux de rétention de 85 % (10 diplômées et diplômés par année). Le programme comprend huit cours suivis à temps partiel. Il est prévu que l'étudiante ou l'étudiant fasse quatre cours par année. Le programme est offert sur une base d'autofinancement et par conséquent il n'y a aucun effet sur les ressources de l'unité académique.

¹ Équivalents temps plein

² Voir à la page suivante .Hypothèses de 12 nouvelles admissions et d'un nombre de diplômées et diplômés de 10

Annexe B: Tableaux descriptifs de l'évolution de l'unité académique² proposant un nouveau programme

Département /École :	
Faculté:	Administration

Tableau 1 : Population étudiante

Nom du programme : Baccalauréat en administration des affaires (B.A.A., disciplines)

	Année 06-07	Année 07-08	Année 08-09	Année 09-10	Année 10-11	Année 11-12	Année 12-13	Année 13-14	Année 14-15	Année 15-16
Inscriptions temps plein	533	524	506	561	620	644	694	700	662	629
Inscriptions temps partiel	23	18	26	4	6	14	22	25	25	24
Nouvelles admissions	92	115	115	145	152	130	158	146	114	132
% NB.										
% Canada (excepté NB.)										
% international										
Nombre de diplômes émis	125	151	118	144	104	132	125	155	156	

⁽Un tableau doit être complété pour chacun des programmes offerts par l'unité académique qui propose le nouveau programme)

Tableau 2: Ressources humaines - Faculté d'administration

a) Corps professoral:

Nom	Statut (régulier / contractuel / temps partiel /	Rang	Date d'embauche (poste régulier	Champs de spécialisation
	associé / autre)		seulement)	
Avelé, Donatien	Régulier	Agrégé	1 ^{er} juillet 2010	Fiscalité et comptabilité
Booto Ekionea, Jean- Pierre	Régulier	Agrégé	1 ^{er} septembre 2008	Systèmes d'information organisationnels
Bouaziz, Mohamed Zaher	Régulier	Agrégé	1 juillet 2009	Comptabilité financière
Boubacar, Hamadou	Régulier	Agrégé	1 ^{er} juillet 2009	Finance
Brun, Isabelle	Régulier	Adjoint	1 ^{er} juillet 2010	Marketing
Comeau, Jules	Régulier	Adjoint	1 ^{er} juillet 2015	Gestion des opérations
Deschênes, Sébastien	Régulier	Agrégé	1 ^{er} juillet 2002	Comptabilité
Fillion, Gérard	Régulier	Titulaire	1 ^{er} juillet 2003	Systèmes d'information organisationnels
Guihur, Izold	Régulier	Agrégé	1 ^{er} juillet 2010	Management
H'Mida, Souad	Régulier	Titulaire	1 ^{er} août 1998	Marketing
Koffi, Vivi	Régulier	Agrégé	1 ^{er} juillet 2008	Management
Lakhal, Salem	Régulier	Titulaire	1 ^{er} juillet 2001	Gestion des opérations
LeBlanc, Gaston	Régulier	Titulaire	1 ^{er} juillet 1976	Marketing
Levesque, Monique	Régulier	Adjoint		Comptabilité
Mallet, Jean-François	Contractuel à temps complet			Marketing
Marcoux, Gilles	Régulier	Agrégé	1 ^{er} juillet 2009	Management
McGraw, Egbert	Régulier	Titulaire	1 ^{er} octobre 1986	Comptabilité
Morris, Tania	Régulier	Titulaire	1 ^{er} juillet 1997	Finance
Nguyen, Nha	Régulier	Titulaire	1 ^{er} juillet 1974	Gestion des opérations
Maillet, Stéphanie	Régulier	Adjoint	1 ^{er} juillet 2013	Management
Ouedraogo, Alidou	Régulier	Agrégé	16 août 2006	Management

 $^{^2}$ Par unité académique, il faut entendre un département, une école, une autre instance correspondante, ou un regroupement de départements, d'écoles et/ou d'instances correspondantes.

Prud'Homme	Régulier	Agrégé	1 ^{er} juillet 2012	Marketing	
Rojas, Miguel	Régulier	Agrégé	1 ^{er} janvier	Finance	
			2011		
Roy, Andrée	Régulier	Agrégé	1 ^{er} juillet 1998	Systèmes	
				d'information	
				organisationnels	
Sidibé, Hamadoun	Régulier	Agrégé	1 ^{er} juillet 1988	Management	
Therrien, Vicky	Contractuel à	Chargé	N/A	Comptabilité	
	temps complet	d'ensei-			
		gnement			

(Le tableau peut être allongé au besoin)

Tableau 2 : Ressources humaines – Certificat en systèmes d'information organisationnels

b) Corps professoral:

Nom	Statut (régulier / contractuel / temps partiel / associé / autre)	Rang	Date d'embauche (poste régulier seulement)	Champs de spécialisation
Booto Ekionea, Jean- Pierre	Régulier	Agrégé	1 ^{er} septembre 2008	Systèmes d'information organisationnels
Fillion, Gérard	Régulier	Titulaire	1 ^{er} juillet 2003	Systèmes d'information organisationnels
Roy, Andrée	Régulier	Agrégé	1 ^{er} juillet 1998	Systèmes d'information organisationnels

(Le tableau peut être allongé au besoin)

b) Autres ressources humaines pertinentes:

Nom	Catégorie	Date d'embauche
Aubé, Louis	Chargé de cours	Hiver 2010
Gauvin, Gaëtan	Chargé de cours	Hiver 2010
Ouellet, Félix	Chargé de cours	Hiver 2015
Saulnier, Marc	Chargé de cours	Hiver 2015

(Le tableau peut être allongé au besoin)

ANNEXE B (SUITE)

Tableau 3 : Banque de cours offerts par l'unité académique

		15-16	693	297	156	450	180	150	150	174	156	138	93	162	
iants	nnées)	14-15	756	315	174	495	186	132	156	156	132	168	54	132	153
Crédits-étudiants	ières a	13-14	861	324	210	525	198	216	186	216	192	147	114	42	114
Créd	(5 derr	12-13	912	480	240		192	141	129	06	156	126	78	63	99
		11-12	882	369	198		162	123	120	141	123	105	87	42	42
		15-16	231	66	52	150	09	50	50	58	52	46	31	54	
SIIC	nnées)	14-15	252	105	58	165	62	44	52	52	44	99	18	44	51
Inscriptions	nières	13-14	287	108	70	175	99	72	62	72	64	49	38	14	38
In	(5 der	12-13	304	160	80		64	47	43	30	52	42	26	21	22
		11-12	294	123	99		54	41	40	47	41	35	29	41	14
Fréquence de	prestation		36	16	10	15	10	00	00	00	000	7	5	7	4
Crédits			3	3	3	3	3	8	23	2	т	2	6	n	m
Titre			Comptabilité financière I	Comptabilité financière II	Comptabilité financière III	Comptabilité de gestion I	Comptabilité spécialisée I	Comptabilité spécialisée II	Audit I	Comptabilité de gestion II	Comptabilité de gestion III	Comptabilité/ Diverses sociétés	Audit II	Audit III	Comptabilité de gestion IV (cours aboli)
Sigle			ADCO1010	ADC02001	ADC02002	ADC02310	ADC03010	ADC03020	ADC03110	ADC03310	ADC03320	ADCO4010	ADCO4121	ADCO4130	ADCO4310

		ĺ						1					
138		78		465	288	150	96	=	123		126	1114	72
	168	42		555	252	189	96	78			102	105	66
	138	81		675	306	243	156	102			108	144	108
	108	78		009	360	387	150	126			150	06	108
	87	78		570	342	369	156	120			111	93	72
46		26		155	96	50	32	37	41		42	38	24
	56	14		185	84	63	32	26			34	35	33
	46	27		225	102	81	52	34			36	48	36
	36	26		200	120	129	50	42			50	30	36
	29	26		190	114	123	52	40			37	31	24
1	5	5		25	15	14	10	6			∞	5	2
3	3	3	3	3	3								
Contrôle de gest.	Théorie comptable (cours aboli)	202	Cas d'actualité – 3 comptabilité	ncière	Décisions d'investissement	Décisions de financement	Gestion du fonds de 3 roulement	Gestion de 3 portefeuille	Thèmes 3 complémentaires en fin.	Sujets en fin. 3 internationale	Finance 3 internationale	Institutions 3 financières	Séminaire en finance
ADCO4320	ADCO4410	ADCO6000	ADCO6010	ADFI2510	ADF12520	ADF13510	ADF13520	ADF13530	ADF13540	ADF14506	ADF14510	ADF14520	ADF14530

		_ ·	<u> </u>				1				İ]			
84	93	75		456	87	198	51	675	408	132	63	240	09	57	42
87	84	42		585	72	216	162	645	492	135	63	270	48	30	39
	36	57		630	108	342	126	675	456	126	51	351	33	42	48
	09	78		645	135	258	150	1104	360	93	102	297	54	42	30
	69	72		576	06	228	72	516	540	123	105	297	99	39	51
28	31	25		152	29	99	17	225	136	44	21	08	20	19	14
29	28	14		195	24	72	54	215	164	45	21	06	16	01	13
	12	19		210	36	114	42	225	152	42	17	117	11	14	16
	20	26		215	45	98	50	368	120	31	34	66	38	14	10
	23	24		192	30	76	24	172	180	41	35	66	22	13	17
2	5	5		23	5	12	9	27	20	5	5	14	5	2	5
m	m	ω	3	m	n	n	m	m	m	6	m	m	m	3	3
Produits dérivés	États financiers et placement	Gestion financière	Marchés financiers et invest.	Fiscalité I	Impôt à la consommation	Fiscalité II	Planification fiscale	Gestion des opérations	Méthodes quantitat. en gestion	Gestion de la qualité	Gestion des stocks	Statistique en gestion	Recherche opérat.en gestion	Techniques: gestion de projets	Chaîne logistique
ADF14540	ADF14550	ADFI6400	ADF16500	ADFS2901	ADFS3902	ADFS3903	ADFS4701	ADG01431	ADG02432	ADG03433	ADG03434	ADG03461	ADG03481	ADG04417	ADG04434

	Т		1	,		1	Τ.		1	T	I	1	
48	42	72		099	387	54	120	27	132	09	57	33	
42	54	45		630	351	120	162	99	126	63	63	81	
30	48	84		069	414	123	186	69	204	69	87	84	
39	45	72		1056	405		258	123	174	90		84	
39	54	69		528	504		180	69	174	120		09	
91	14	24		220	129	18	40	6	44	20	19	=	
14	18	15		210	117	40	54	22	42	21	21	27	
10	16	28		230	138	41	62	23	89	23	29	28	
13	15	24		352	135		98	41	58	30		28	
13	18	23		176	168		09	23	58	40		20	
2	v)	5		27	16	8	10	ν	10	5	3	2	
3	m	m	3	m	3	n	co	m	co	3	m	m	ω
Prévision et planification	Gestion des opérations	Analyse des données de gestion	Recherche opérat. appliquée	Introduction au marketing	Comportement du consommateur	e-marketing	Recherche commerciale I	Vente	Communication marketing	Commerce de détail	Recherche commerciale II	Le marketing des services	Gestion de l'approche client
ADG04465	ADG06431	ADG06441	ADG06442	ADMK1310	ADMK2353	ADMK3340	ADMK3352	ADMK3360	ADMK3367	ADMK3368	ADMK3370	ADMK3380	ADMK3384

	1	ı			}		1		T	Т	T		
120	81	54	27	75	09	495	009	105	861	75	138		8
117	93	75	51	42	51	486	648	105	243	93	102	21	06
87	06	57	51	87		576	738	114	288	84	93	54	120
93	99	48	48	<u>8</u>		522	774	111	336	96	93	63	105
06	84	48	84	87		540	738	111	504	117	81	93	120
40	27	18		25	20	165	200	35	99	25	46		27
39	31	25	17	14	17	162	216	35	81	31	34	7	30
29	30	19	17	29		192	246	38	96	28	31	18	40
31	22	16	16	27		174	258	37	112	32	31	21	35
30	28	91	28	29		180	246	37	168	39	27	31	40
5	S	2	5		2	29	29	5	16	ν.	5	4	5
m	3	ET.	co.	3	8	m	3	E.	en en	3	8	23	3
Resp. sociale des entreprises	Marketing international	Stratégie de marketing	Négos et Mission commerciale + ADMI4800	Marketing	Gestion de la relation client	Outils d'apprentissage : gestion	Introduction au management	Entrepreneuriat	Gérer aujourd'hui	La gestion des PME	Management international	Dynamisme organisationnel	Organismes à but non lucratif
ADMK3393	ADMK4315	ADMK4366	ADMK4373	ADMK6311	ADMK6314	ADMN1000	ADMN1220	ADMN2220	ADMN2250	ADMN3211	ADMN3212	ADMN3221	ADMN3241

	1	1					i .				<u> </u>]
63	24		132	111	171	99	54	21		198	198	114	87	57
84	27		120	54	144	48	84	33	6	156	180	09	51	72
75	75		228	57	159	81	51		33	222	261	69	48	48
75	63		258	72	120	78	48	63	27	240	351	99	99	99
48	8		270	99	189	84	54	27	27	222	333	84	06	84
21	∞		44	37	57	22	18	7		99	99	38	29	61
28	6		40	18	48	16	91	11	m	52	09	20	17	24
25	25		9/	61	53	27	17		Ξ	74	87	23	16	91
25	21		98	24	40	26	16	21	6	08	117	22	22	22
16	27		06	22	63	28	18	6	6	74	111	28	30	28
5	5		11	\$	5	5	8	4	4	10	14	5	Š	5
3	3	3	3	m	23	3	3	3	3	m	CO.	3	3	23
Théorie organisationnelle	Changements organisationnels	Design des organisations	Gestion stratégique	Séminaire en management	Systèmes administratifs	Management	Gestion stratégique	Gestion des PME	Management international	Comportement organisationnel	Gest. des ressources humaines	Relations du travail (RDT)	Administration du personnel	Leadership mobilisateur
ADMN3242	ADMN3243	ADMN4211	ADMN4212	ADMN4214	ADMN4291	ADMN6211	ADMN6212	ADMN6213	ADMN6215	ADRH3222	ADRH3223	ADRH4223	ADRH6222	ADRH6224

										T			Π		П									Π				
	420	33	324	24	99		342								33		33	9	70	24								27
	495	48	456	21	75		243		30				30		57		33	2.4	.	39								
	009	57	480	36	99		270						69				33	5.1	10					24				
	630	84	516	51	63		222						09				21	22	CC					42				
81	930	93	342	42	78		138						8				33	10	0 1					39				
	140	=	108	00	22		114								11		11	23	67	000								6
	165	16	152	7	25		81		10				10		19		11	10	10	13								
	200	19	160	12	22		06						23					17	1					∞				
	210	28	172	17	21		74						20				7	=	ī		•			14				
27	210	31	114	14	26		46						27				11	9	>					13				
								i									:											
	24	5	19	2	5		13		_				4		2		2	V)	2				3				hammed
										} 								}										
3	3	ς,	m	m.	3		n		3	n			3				en .	4		m		3		3		m		m
Traitement de l'information	Intro systèmes d'information	Programmation en gestion I	Logiciel de gestion	Programmation en gestion II	Intranet/Extranet en	gestion	Analyse des	systèmes d'info	Analyse/Conception OO avec UML	Gestion des	besoins/qualité en	SIO	Tendances	nouvelles en SIO	Progiciels de	gestion intégrée	Gestion projet syst.	Racec de données	de gestion	Sujets choisis	systèmes d'info	e-Learning	d'entreprise	Gestion des	systèmes d'info	Projets en système	d into	Gestion des systèmes d'info
ADS11550	ADSI1601	ADS12602	ADS12603	ADSI3512	ADSI3541		ADSI3601		ADSI3602	ADSI3603			ADSI3694		ADSI4531		ADSI4571	ADSI4581		ADSI4592		ADSI4601		ADSI4602		ADSI4603		ADS14604

ADSI4612	Séminaire en	3	3	7	11	∞			21	33	24		
	systèmes d'info												
ADSI6601	Syst. & tech de	3	5	25	23	19	18	25	75	69	57	54	75
	l'information												
ADSI6603	Intelligences	3											
	d'affaires en SIO												

CPR-1A-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (CERTIFICAT)

L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME DOCUMENT-CADRE POUR LA CRÉATION D'UN PROGRAMME DE CERTIFICATE (24 crédits)

1. Identification du programme : Certificat en planification et gestion logistique

- 1.1 Faculté: Administration
- 1.2 Unité responsable du programme : Département d'administration
- 1.3 Titre du programme : Certificat en planification et gestion logistique
- 1.4 Diplôme accordé : Certificat en planification et gestion logistique
- 1.5 Date d'entrée en vigueur : 1^{er} juillet 2016

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU PROGRAMME

2.1 Objectifs

Le programme de certificat en planification et gestion logistique vise l'acquisition de connaissances de base et de compétences en planification des opérations, de stockage, transport et logistique des organisations. À la fin de ses études, la diplômée ou le diplômé sera en mesure d'occuper des postes en planification et gestion logistique ou autres postes reliés aux activités organisationnelles nécessitant des connaissances en planification et gestion logistique.

2.2 Stratégies pédagogiques

Les stratégies d'apprentissage favorisent l'utilisation de méthodes diverses, principalement les méthodes nécessitant la participation des étudiantes et des étudiants. Les sujets qui impliquent une transmission de connaissances peuvent faire l'objet d'exposés auxquels on va ajouter des discussions, des exercices pratiques et des études de cas. L'utilisation des outils informatiques comme moyen d'aide à l'apprentissage et de simulations seront également favorisés.

Les stratégies pédagogiques privilégiées dans le cadre du programme de certificat en planification et gestion logistique mettent, en premier lieu l'accent sur la connaissance afin de transmettre les savoirs jugés pertinents pour réaliser des tâches reliées à la planification et gestion logistique dans les organisations. En second lieu, les stratégies pédagogiques cherchent à développer les habiletés et les savoir-faire appropriés. En dernier lieu, elles visent à développer les valeurs individuelles, les comportements à adopter au sein de la société et le désir de continuer à apprendre. Bref, l'ensemble des stratégies pédagogiques va donc chercher à donner à la diplômée ou au diplômé une bonne formation concernant les savoirs, savoir-être et savoir-faire nécessaires pour être capable d'œuvrer de façon efficace au sein des organisations.

2.3 Résultats attendus

Au terme de sa formation en planification et gestion logistique, la diplômée ou le diplômé aura acquis des connaissances de base permettant de s'intégrer plus facilement à des emplois en planification et gestion logistique. Un grand éventail d'emplois reliés à la gestion des opérations s'offrent à la diplômée ou au diplômé comme assistant à la direction des opérations, responsable de projets, directrice ou directeur de la distribution ou analyste en contrôle des inventaires pour ne nommer que ces exemples.

3. La formation fondamentale dans le certificat en planification et logistique

L'objectif est de préparer les étudiantes et les étudiants à mieux comprendre la fonction opérationproduction dans les organisations en particulier le rôle de la planification et gestion logistique dans l'atteinte des objectifs de l'organisation.

3.1 Limites et objectifs de la formation fondamentale et les stratégies pour les atteindre.

Le programme vise également à préparer les étudiantes et les étudiants à relever les nombreux défis auxquels ils seront confrontés dans leur vie professionnelle sachant que ces défis proviennent aussi bien de l'environnement interne que de l'environnement externe. Ces défis ont trait à des aspects aussi divers que la qualité des produits et services, la gestion des opérations et de la productivité, la gestion du changement, la place qu'occupe l'entreprise sur les marchés internationaux, la concurrence étrangère et le maintien des parts de marché dans un environnement sans cesse turbulent, l'innovation et la créativité et la rationalisation des ressources, etc.

L'énumération précédente des situations que devront affronter les diplômées et les diplômés du certificat en planification et logistique ne signifie pas qu'elles doivent être traitées séparément. Le programme proposé comprend 24 crédits qui sont divisés en deux catégories : la première comprend 15 crédits obligatoires regroupant un ensemble cohérent de cours jugés nécessaires pour permettre aux étudiantes et aux étudiants de bien cerner la discipline de la gestion des opérations et les outils d'analyse. Ainsi, on retrouve les cours suivants : ADGO1431 Intro gestion des opérations, ADGO 2432 Méthodes quantitatives en gestion, MATH1153 Intro math des affaires et STAT 2653 Statistique descriptive. La seconde catégorie offre la possibilité à l'étudiante ou l'étudiant de choisir quatre autres cours à option parmi les cours suivants pour parfaire ses connaissances ADGO3434 Gestion des stocks, ADGO3461 Statistique en gestion, ADGO3481 Recherche opérat. en gestion, ADGO4417 Techniques: Gestion de projet, ADGO4434 Chaîne logistique et ADGO4465 Prévision et planification.

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mis66 jour du Répertoire - Nouveau régime pédagogique))

INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010 (NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)

☑ Proposition d'un nouveau programme☑ Modification d'un programme
1. Identification du programme
1.1 Titre du programme
Certificat en planification et gestion logistique
1.2 Unité responsable
Faculté d'administration
1.3 Diplôme accordé
Certificat en planification et gestion logistique
1.4 Durée du programme
Cinq ans
1.5 Lieux où est offert le programme
Moncton-Edmundston-Shippagan
1.6 Date d'entrée en vigueur
Juillet 2015
2. Description du programme
2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)
Le programme de certificat en planification et gestion logistique vise l'acquisition de connaissances de base et de compétences en planification des opérations, de stockage, transport et logistique des organisations.
2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)
Les stratégies d'apprentissage favorisent l'utilisation de méthodes diverses, principalement les méthodes nécessitant la participation des étudiantes et des étudiants. Les sujets qui impliquent une transmission de connaissances peuvent faire l'objet d'exposés auxquels on va ajouter des discussions, des exercices pratiques et des études de cas. L'utilisation des outils informatiques comme moyen d'aide à l'apprentissage sera également favorisée.
2.3 Conditions d'admission
 Condition " A " □ Condition " B " □ Condition " C " □ Condition " D " □

Autres exigences particulières (s'il v a lieu)

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique))

	Être diplômée ou diplômé d'une école seco équivalente.	ndaire ou posséder une formation jugée
2.4	Autres exigences du programme (s'il y a lie	eu)
() p	Exemples: \square conditions de maintien; \square expromotion; \square autres)	igences linguistiques; □ critères de
	·	
2.5	Profil du programme (Compléter le formu	
	TABLEAU DES COURS	
	OBLIGATOIRES	12 CR.
	ADGO1431 ⁽¹⁾ Intro gestion des opérations	
	ADGO2432 Méthodes quantitat. en gesti MATH1153 (1,2) Intro math des affaires	on 3 3
	STAT2653 Statistique descriptive	3
	OPTION	12 CR.
	Choisir 12 crédits parmi les cours suivants	:
	ADGO3434 Gestion des stocks	3
	ADGO3461 Statistique en gestion	3
	ADGO3481 Recherche opérat, en gestio	
	ADGO4417 Techniques: Gestion de pro	
	ADGO4434 Chaîne logistique	3

1) L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doit remplacer les cours MATH1153 et ADGO1431 par les cours ECON1020 et ECON1030, ou par des cours à option du certificat si les cours ECON1020 et ECON1030 ont déjà été suivis.

3

2) Ce cours permet de répondre à l'OFG 5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences dans le BAA multidisciplinaire.

ADGO4465 Prévision et planification

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11 Feuille de route.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

CPR-1	Énoncé de programme
CPR-1a	Énoncé de programme (pour mineure seulement)
CPR-2	Proposition de modification d'un programme
CPR-3	Proposition d'un nouveau programme
CPR-4	Sommaire d'un nouveau cours
CPR-5	Modification d'un cours existant
CPR-6	Abolition d'un cours
CPR-7	Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
CPR-8	Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
<u>CPR-10</u>	Information nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
<u>CPR-11</u>	Feuille de route

Nom:	N.I. :

Feuille de route : Certificat en planification et gestion logistique

Premier bloc (6 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoires		
ADGO1431 ⁽¹⁾ Intro. Gestion des opérations	3	
MATH1153 ⁽²⁾ Intro math des affaires	3	

Deuxième bloc (6 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoire		
ADGO2432 Méthodes quantitat. en gestion	3	
STAT2653 Statistique descriptive	3	

Troisième bloc (6 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale - Cours à option		
Choisir un cours dans la liste des cours à option. (Voir liste ci-dessous.)	3	
Choisir un cours dans la liste des cours à option. (Voir liste ci-dessous.)	3	

Quatrième bloc (6 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Choisir un cours dans la liste des cours à option. (Voir liste ci-dessous.)	3	
Choisir un cours dans la liste des cours à option. (Voir liste ci-dessous.)	3	

Liste des cours à option du certificat

Choisir 12 crédits parmi les cours suivants :

ADGO3434	Gestion des stocks	3 cr
ADGO3461	Statistique en gestion	3
ADGO3481	Recherche opérat. en gestion	3
ADGO4417	Techniques: Gestion de projet	3
ADGO4434	Chaîne logistique	3
ADGO4465	Prévision et planification	3

- L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doit remplacer les cours MATH1153 et ADGO1431 par les cours ECON1020 et ECON1030, ou par des cours à option du certificat si les cours ECON1020 et ECON1030 ont déjà été suivis.
- 2) Ce cours permet de répondre à l'OFG 5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences dans le BAA multidisciplinaire.

CERTIFICAT EN PLANIFICATION ET GESTION LOGISTIQUE

ANNEXE A: Fréquentation étudiante prévue et répercussions sur les ressources

Tableau 1 : Fréquentation étudiante prévue

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année
Inscriptions totales	12	22	22	22	22
Nouvelles admissions	12 ²	12	12	12	12
Nombre de diplômées et diplômés prévus		10	10	10	10

Tableau 2 : Revenus additionnels prévus pour le programme

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année
Budget alloué ou réallocation de					
budget		1			
Dons et subventions					
Droits de scolarité	27 072	49 632	49 632	49 632	49 632
Subventions de la CESPM					
Autres (À préciser)					
Revenus totaux	27 072	49 632	49 632	49 632	49 632

Tableau 3 : Coûts additionnels prévus pour le programme

	1			Deuxième année		isième nnée	_	trième 1née	1	quième nnée
	# ÉTP¹	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars	#ÉTP	Dollars	#ÉTP	Dollars
Salaires			<u></u>				<u>· — </u>	,	·	·
Corps Professoral		21200		42400		42400		42400		42400
Assistance à l'enseignement										
Personnel de soutien										
Autres coûts	<u></u>					<u></u>	1			
Matériel et services										
Équipement										
Bibliothèque										
Ressources en informatique										
Coûts totaux	21 200		42 400)	42 40	00	42 400		42 400)
Solde annuel	5 872		7 232		7 23	2	7 232		7 232),
Solde cumulatif	9 472		13 104		20 33	6	27 568		34 800)

Note 2 : Hypothèse de 12 nouvelles admissions et d'un taux de rétention de 85 % (10 diplômées et diplômés par année). Le programme comprend huit cours suivis à temps partiel. Il est prévu que l'étudiante ou l'étudiant fasse quatre cours par année. Le programme est offert sur une base d'autofinancement et par conséquent il n'y a aucun effet sur les ressources de l'unité académique.

² Voir à la page suivante .Hypothèses de 12 nouvelles admissions et d'un nombre de diplômées et diplômés de 10

ANNEXE B: TABLEAUX DESCRIPTIFS DE L'ÉVOLUTION DE L'UNITÉ ACADÉMIQUE² PROPOSANT UN NOUVEAU PROGRAMME

Département /École :	
Faculté:	Administration

Tableau 1: Population étudiante

Nom du programme : Baccalauréat en administration des affaires (B.A.A., disciplines)

	Année 06-07	Année 07-08	Année 08-09	Année 09-10	Année 10-11	Année 11-12	Année 12-13	Année 13-14	Аппéе 14-15	Année 15-16
Inscriptions temps plein	533	524	506	561	620	644	694	700	662	629
Inscriptions temps partiel	23	18	26	4	6	14	22	25	25	24
Nouvelles admissions	92	115	115	145	152	130	158	146	114	132
% NB.										
% Canada (excepté NB.)										
% international										
Nombre de diplômes émis	125	151	118	144	104	132	125	155	156	

⁽Un tableau doit être complété pour chacun des programmes offerts par l'unité académique qui propose le nouveau programme)

Tableau 2: Ressources humaines - Faculté d'administration

a) Corps professoral:

Nom	Statut	Rang	Date	Champs de
	(régulier / contractuel		d'embauche	spécialisation
	/ temps partiel / associé / autre)		(poste régulier	
A 1/ 70 4'		A 7 7	seulement)	T7 11/1
Avelé, Donatien	Régulier	Agrégé	1 ^{er} juillet 2010	Fiscalité et
D / E1' I	D / 1'	A / /	161 1	comptabilité
Booto Ekionea, Jean-	Régulier	Agrégé	1 ^{er} septembre	Systèmes
Pierre			2008	d'information
Di- M-1i	D /1'	A	1 ''11-4 2000	organisationnels
Bouaziz, Mohamed Zaher	Régulier	Agrégé	1 juillet 2009	Comptabilité
	D/ L	A 7 7	1er : 11 , 0000	financière
Boubacar, Hamadou	Régulier	Agrégé	1 ^{er} juillet 2009	Finance
Brun, Isabelle	Régulier	Adjoint	1 ^{er} juillet 2010	Marketing
Comeau, Jules	Régulier	Adjoint	1 ^{er} juillet 2015	Gestion des
7 11 67	75.4.11		1001 111 0000	opérations
Deschênes, Sébastien	Régulier	Agrégé	1 ^{er} juillet 2002	Comptabilité
Fillion, Gérard	Régulier	Titulaire	1 ^{er} juillet 2003	Systèmes
				d'information
				organisationnels
Guihur, Izold	Régulier	Agrégé	1 ^{er} juillet 2010	Management
H'Mida, Souad	Régulier	Titulaire	1 ^{er} août 1998	Marketing
Koffi, Vivi	Régulier	Agrégé	1 ^{er} juillet 2008	Management
Lakhal, Salem	Régulier	Titulaire	1 ^{er} juillet 2001	Gestion des
				opérations
LeBlanc, Gaston	Régulier	Titulaire	1 ^{er} juillet 1976	Marketing
Levesque, Monique	Régulier	Adjoint		Comptabilité
Mallet, Jean-François	Contractuel à		1	Marketing
	temps complet			
Marcoux, Gilles	Régulier	Agrégé	1 ^{er} juillet 2009	Management
McGraw, Egbert	Régulier	Titulaire	1 er octobre	Comptabilité
			1986	
Morris, Tania	Régulier	Titulaire	1 ^{er} juillet 1997	Finance
Nguyen, Nha	Régulier	Titulaire	1 ^{er} juillet 1974	Gestion des
				opérations
Maillet, Stéphanie	Régulier	Adjoint	1 ^{er} juillet 2013	Management
Ouedraogo, Alidou	Régulier	Agrégé	16 août 2006	Management

 $^{^2}$ Par unité académique, il faut entendre un département, une école, une autre instance correspondante, ou un regroupement de départements, d'écoles et/ou d'instances correspondantes.

72

Prud'Homme	Régulier	Agrégé	1 ^{er} juillet 2012	Marketing
Rojas, Miguel	Régulier	Agrégé	1 ^{er} janvier 2011	Finance
Roy, Andrée	Régulier	Agrégé	1 ^{er} juillet 1998	Systèmes d'information organisationnels
Sidibé, Hamadoun	Régulier	Agrégé	1 ^{er} juillet 1988	Management
Therrien, Vicky	Contractuel à temps complet	Chargé d'ensei- gnement	N/A	Comptabilité

(Le tableau peut être allongé au besoin)

Tableau 2: Ressources humaines - Certificat en planification et gestion logistique

b) Corps professoral:

Nom	Statut (régulier / contractuel / temps partiel / associé / autre)	Rang	Date d'embauche (poste régulier seulement)	Champs de spécialisation
Comeau, Jules	Régulier	Adjoint	1 ^{er} juillet 2015	Gestion des opérations
Lakhal, Salem	Régulier	Titulaire	1 ^{er} juillet 2001	Gestion des opérations
Nguyen, Nha	Régulier	Titulaire	1 ^{er} juillet 1974	Gestion des opérations

(Le tableau peut être allongé au besoin)

b) Autres ressources humaines pertinentes:

Nom	Catégorie	Date d'embauche
deGrâce, Marco	Chargé de cours	Automne 2013
Demers, Mireille	Chargée de cours	Automne 2015
Goulet, Daniel	Chargé de cours	Hiver 2007
Mahjoub, Haithem	Chargé de cours	Automne 2015
Payelle, Alice	Chargée de cours	Hiver 2014
Reyjal, Mathieu	Chargé de cours	Automne 2015

(Le tableau peut être allongé au besoin)

ANNEXE B (SUITE)

Tableau 3 : Banque de cours offerts par l'unité académique

		15-16	693	297	156	450	180	150	150	174	156	138	93	162	
liants	nnées)	14-15	756	315	174	495	186	132	156	156	132	168	54	132	153
Crédits-étudiants	(5 dernières années)	13-14	861	324	210	525	198	216	186	216	192	147	114	42	114
Créd	(5 der	12-13	912	480	240		192	141	129	06	156	126	78	63	99
		11-12	882	369	198		162	123	120	141	123	105	87	42	42
		15-16	231	66	52	150	09	50	20	58	52	46	31	54	
Suc	nnées)	14-15	252	105	58	165	62	44	52	52	44	56	18	44	51
Inscriptions	5 dernières années	13-14	287	108	70	175	99	72	62	72	64	49	38	14	38
In	(5 der	12-13	304	160	08		64	47	43	30	52	42	26	21	22
-		11-12	294	123	99		54	41	40	47	41	35	29	14	14
Fréquence de	prestation	4	36	16	10	15	10	8	80	00	00	7	2	7	4
Crédits			3	8	3	8	3	3	3	3	3	33	3	8	m
Titre			Comptabilité financière I	Comptabilité financière II	Comptabilité financière III	Comptabilité de gestion I	Comptabilité spécialisée I	Comptabilité spécialisée II	Audit I	Comptabilité de gestion II	Comptabilité de gestion III	Comptabilité/ Diverses sociétés	Audit II	Audit III	Comptabilité de gestion IV (cours aboli)
Sigle			ADCO1010	ADC02001	ADCO2002	ADC02310	ADC03010	ADCO3020	ADC03110	ADC03310	ADC03320	ADCO4010	ADC04121	ADCO4130	ADC04310

····		T			<u> </u>	<u></u>		1	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>		
138		78		465	288	150	96	111	123		126	114	72
	168	42		555	252	189	96	78			102	105	66
	138	81		675	306	243	156	102			108	144	108
	108	78		009	360	387	150	126			150	06	108
	87	78		570	342	369	156	120			111	93	72
46		26		155	96	50	32	37	41		42	38	24
	56	41		185	84	63	32	26			34	35	33
	46	27		225	102	8	52	34			36	48	36
	36	26		200	120	129	50	42			50	30	36
	29	26		190	114	123	52	40			37	31	24
							-						
1	5	2		25	15	14	10	6			∞	5	5
m	3	3	3	3	8	m	co	3	3	3	3	3	3
Contrôle de gest. stratégique	Théorie comptable (cours aboli)	Comptabilité	Cas d'actualité – comptabilité	Gestion financière	Décisions d'investissement	Décisions de financement	Gestion du fonds de roulement	Gestion de portefeuille	Thèmes complémentaires en fin.	Sujets en fin. internationale	Finance internationale	Institutions financières	Séminaire en finance
ADCO4320	ADCO4410	ADCO6000	ADCO6010	ADF12510	ADFI2520	ADFI3510	ADF13520	ADF13530	ADF13540	ADF14506	ADF14510	ADF14520	ADF14530

<u> </u>	<u>;</u>	1	ī	I	I	I	Į	1	I	1	1		1		
84	93	75		456	87	198	51	675	408	132	63	240	09	57	42
87	84	42		585	72	216	162	645	492	135	63	270	48	30	39
	36	57		630	108	342	126	675	456	126	51	351	33	42	48
	09	78		645	135	258	150	1104	360	93	102	297	54	42	30
	69	72		576	06	228	72	516	540	123	105	297	99	39	51
28	31	25		152	29	99	17	225	136	44	21	80	20	61	14
29	28	14		195	24	72	54	215	164	45	21	06	91	10	13
	12	19		210	36	114	42	225	152	42	17	117	=	14	16
	20	26		215	45	98	50	368	120	31	34	66	18	14	10
	23	24		192	30	76	24	172	180	41	35	66	22	13	17
2	5	5		23	5	12	9	27	20	5	5	14	5	5	5
3	3	6	3	3	m	3	8	3	3	3	3	3	8	3	3
Produits dérivés	États financiers et placement	Gestion financière	Marchés financiers et invest.	Fiscalité I	Impôt à la consommation	Fiscalité II	Planification fiscale	Gestion des opérations	Méthodes quantitat.	e la	Gestion des stocks	Statistique en gestion	the in gestion	Techniques:	Chaîne logistique
ADF14540	ADF14550	ADF16400	ADF16500	ADFS2901	ADFS3902	ADFS3903	ADFS4701	ADG01431	ADG02432	ADG03433	ADG03434	ADG03461	ADG03481	ADG04417	ADG04434

	T	т.	T	T	1		1						
48	42	72		099	387	54	120	27	132	09	57	33	
42	54	45		630	351	120	162	99	126	63	63	81	
30	48	84		069	414	123	186	69	204	69	87	84	
39	45	72		1056	405		258	123	174	06		84	
39	54	69		528	504		180	69	174	120		09	
16	14	24		220	129	18	40	6	44	20	19	11	
14	18	15		210	117	40	54	22	42	21	21	27	
10	16	28		230	138	41	62	23	89	23	29	28	
13	15	24		352	135		98	41	58	30		28	
13	81	23		176	168		09	23	58	40		20	
5	2	5		27	16	3	10	5	10	\$	3	50	
3	3	3									_		
Prévision et planification	Gestion des opérations	Analyse des données 3 de gestion	Recherche opérat. 3 appliquée	Introduction au 3	Comportement du 3	e-marketing 3	Recherche 3 commerciale I	Vente 3	Communication 3 marketing	Commerce de 3 détail	Recherche 3 commerciale II	Le marketing des 3 services	Gestion de l'approche client
ADGO4465	ADG06431	ADG06441	ADG06442	ADMK1310	ADMK2353	ADMK3340	ADMK3352	ADMK3360	ADMK3367	ADMK3368	ADMK3370	ADMK3380	ADMK3384

	1	T	T		1	·				T	7		T .
120	81	54	27	75	09	495	009	105	198	75	138		81
117	93	75	51	42	51	486	648	105	243	93	102	21	06
87	06	57	51	87		576	738	114	288	84	93	54	120
93	99	48	48	8		522	774	111	336	96	93	63	105
06	84	48	84	87		540	738	111	504	117	81	93	120
40	27	18	6	25	20	165	200	35	99	25	46		27
39	31	25	17	14	17	162	216	35	81	31	34	7	30
29	30	61	17	29		192	246	38	96	28	31	<u></u>	40
31	22	16	16	27		174	258	37	112	32	31	21	35
30	28	91	28	29		180	246	37	168	39	27	31	40
5	5	5	5	2	2	29	29	2	16	5	5	4	5
3	3	3	8	3	3	m	6	m	m	3	co	3	3
Resp. sociale des entreprises	Marketing international	Stratégie de marketing	Négos et Mission commerciale + ADMI4800	Marketing	Gestion de la relation client	Outils d'apprentissage : gestion	Introduction au management	Entrepreneuriat	Gérer aujourd'hui	La gestion des PME	Management international	Dynamisme organisationnel	Organismes à but non lucratif
ADMK3393	ADMK4315	ADMK4366	ADMK4373	ADMK6311	ADMK6314	ADMN1000	ADMN1220	ADMN2220	ADMN2250	ADMN3211	ADMN3212	ADMN3221	ADMN3241

												4		
63	24		132	111	171	99	54	21		198	198	114	87	57
84	27		120	54	144	48	48	33	6	156	180	09	51	72
75	75		228	57	159	81	51		33	222	261	69	48	48
75	63		258	72	120	78	48	63	27	240	351	99	99	99
48	81		270	99	189	84	54	27	27	222	333	84	06	84
21	∞		44	37	57	22	18	7		99	999	38	29	19
28	6		40	18	48	16	16	11	3	52	09	20	17	24
25	25		92	19	53	27	17		111	74	87	23	16	16
25	21		98	24	40	26	16	21	6	08	117	22	22	22
16	27		06	22	63	28	8	6	6	74		28	30	28
5	2		11	5	8	٠٠.	5	4	4	10	14	2	5	5
£	3	3	8	8	8	3	3	m	3	3	3	8	60	3
Théorie organisationnelle	Changements organisationnels	Design des organisations	Gestion stratégique	Séminaire en management	Systèmes administratifs	Management	Gestion stratégique	Gestion des PME	Management international	Comportement organisationnel	Gest. des ressources humaines	Relations du travail (RDT)	Administration du personnel	Leadership mobilisateur
ADMN3242	ADMN3243	ADMN4211	ADMN4212	ADMN4214	ADMN4291	ADMN6211	ADMN6212	ADMIN6213	ADMN6215	ADRH3222	ADRH3223	ADRH4223	ADRH6222	ADRH6224

			1					1	T					1					<u> </u>	Т			<u> </u>			1	
	420	33	324	24	99		342							33		33	69	\ 	24								27
	495	48	456	21	75		243	30	L			30		57		33	54		39								
	009	57	480	36	99		270					69				33	51	(24				
	630	84	516	51	63		222					09				21	33	1					42				
81	630	93	342	42	78		138					81				33	18)					39				
	140	11	108	00	22		114							11		11	23)	∞								6
	165	91	152	7	25		<u>~</u>	10				10		19		11	18	l	13								
	200	61	160	12	22		06					23				11	17						00				
	210	28	172	17	21	1	74					20				7							14				
27	210	31	114	14	26		46					27				11	9						13				
	24	2	19	5	5		13					4		2		5	5		2				3				
																\ <u>-</u>		_		+							
m	m	3	3	3	3		3	3	3			m				m	n		3		.n		m		33		m
Traitement de l'information	Intro systèmes d'information	Programmation en gestion I	Logiciel de gestion	Programmation en gestion II	Intranet/Extranet en	gestion	Analyse des systèmes d'info	Analyse/Conception OO avec UML	Gestion des	besoins/qualité en	SIO	Tendances	nouvelles en SIO	Progiciels de	gestion intégrée	Gestion projet syst.	Bases de données	de gestion	Sujets choisis	Systemes a mile	e-Learning	d'entreprise	Gestion des	systèmes d'info	Projets en système	d millo	Gestion des systèmes d'info
ADSI1550	ADSI1601	ADS12602	ADSI2603	ADSI3512	ADSI3541		ADSI3601 	ADSI3602	ADSI3603			ADSI3694		ADSI4531		ADSI4571	ADSI4581		ADSI4592	A DOTACO1	ALJS14601		ADS14602		ADS14603	ATRIACOA	ADSI4604

Sémin	Séminaire en	3	3	7	11	00			21	33	24		
systèr	systèmes d'info	_											
Syst	Syst. & tech de	3	5	25	23	61	18	25	75	69	57	54	75
l'inf	'information												
Inte	ntelligences	3											
d'af	d'affaires en SIO												

2. FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES

2.1. Création d'une Mineure en études acadiennes

R: 12-CPR-160218

« Le Comité des programmes recommande au Comité conjoint de la planification la création de la Mineure en études acadiennes. »

Vote: unanime.

Proposition pour le Comité conjoint de la planification

« Le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs la création de la Mineure en études acadiennes. »



VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

0 1 DEC. 2015

Faculté des arts et des sciences sociales

Monsieur André Samson, président Comité des programmes Université de Moncton Le 22 octobre 2015

REGISTRARIAT
CAMPUS DE MONCTON

0 2 DEC. 2015

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

U 3 JAM. 2010

adiennes TÉ DE MONCTON

Monsieur le Président,

La présente est pour vous transmettre une proposition émanant du décanat de la Faculté des arts et des sciences sociales concernant la création d'une Mineure en études acadiennes. Le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales a donné son appui à cette proposition de création d'un programme de mineure lors de sa réunion du 21 octobre dernier.

Objet: Proposition d'un nouveau programme de Wineure en études ac

Dans la mesure où le programme proposé est largement construit sur la base des cours qui existent déjà dans divers autres programmes, certains cours requièrent un préalable. Les responsables des cours LING3920 Le fr. en Amérique du Nord, SCPO2120 Politique en Acadie et SOCI2533 Sociologie de l'Acadie ont ainsi accepté d'exempter l'étudiante ou l'étudiant qui serait inscrit à la mineure du préalable requis pour suivre le cours. Vous trouverez en annexe une copie de l'accord donné par les unités concernées.

Vous trouverez également une proposition d'ajout du nouveau cours ACAD1000 Panorama de l'Acadie à la banque de cours globale d'OFG. Ce cours permettrait croyons-nous de répondre à l'objectif 3 « Responsabilité sociale et citoyenne » de la formation générale. Le cours proposé suscitera en effet la responsabilisation sociale et citoyenne de l'étudiante et de l'étudiant en leur permettant de développer une sensibilité pour l'Acadie d'hier et d'aujourd'hui. Le cours leur permettra ainsi d'enrichir et d'approfondir leurs connaissances de l'Acadie dans tous les domaines qui témoignent de sa spécificité historique et contemporaine. Il contribuera de ce fait à former des citoyennes et des citoyens éclairés qui pourront participer pleinement à la société civile acadienne. Le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales a donné son appui à cette proposition d'ajout lors de sa réunion du 18 novembre dernier.

Nous vous saurions gré de bien vouloir faire le nécessaire et vous prions d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des arts et des

sciences sociales

Jean-François Thibaul

c.c. Lisa Roy, doyenne, faculté des arts et des sciences sociales p.j.

18, avenue Antonine-Maillet Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9 CANADA

Téléphone: 506.858.4018 ou 4183 Télécopieur: 506.858.4166 ou 4508

arts-scsoc@umoncton.ca www.umoncton.ca/umcm-fass/

PROPOSITION D'UN NOUVEAU PROGRAMME MINEURE EN ÉTUDES ACADIENNES

1. Identification du programme

1.1 Établissement : Université de Moncton

1.2 Faculté: Arts et sciences sociales

1.3 Unité responsable du programme : Faculté des arts et des sciences sociales

1.4 Titre du programme : Mineure en études acadiennes

1.5 Date prévue d'entrée en vigueur : 1er juillet 2016

2. Description du programme

2. 1 Objectifs et débouchés du programme

Le programme de mineure en études acadiennes vise à regrouper en une seule structure des cours portant sur la réalité acadienne qui servent déjà à d'autres départements ainsi qu'à créer un cours intégrateur qui comblera un manque autant pour la clientèle régionale que la clientèle internationale. Des données récentes montrent que moins de 10 % des étudiantes et étudiants francophones du Nouveau-Brunswick choisissent de suivre le cours optionnel sur l'histoire de l'Acadie en 12° année. Par ailleurs, bon an mal an, l'Université de Moncton compte 20 % d'étudiantes et d'étudiants internationaux parmi sa clientèle.

Le programme permettra aux étudiantes et aux étudiants d'enrichir et d'approfondir leurs connaissances de l'Acadie dans tous les domaines qui témoignent de sa spécificité historique et contemporaine. Il pourra entre autres servir à former des citoyennes et des citoyens éclairés qui pourront participer pleinement à la société civile acadienne. Ce programme vise à offrir une formation solide sur l'Acadie historique et contemporaine.

Plus spécifiquement, le programme proposé vise à doter l'étudiante et l'étudiant :

- a) de connaissances liées à l'histoire, la langue, la culture, la société et la vie politique de l'Acadie ;
- b) de compétences afin de pouvoir prendre position sur des grands enjeux qui touchent l'Acadie contemporaine;
- c) d'une expérience de rencontres et d'échanges avec des chercheures et chercheurs ainsi qu'avec des acteurs sociaux importants qui construisent à leur façon le savoir et les pratiques de l'Acadie moderne.

Le programme de mineure en études acadiennes compte 6 crédits obligatoires, dont un nouveau cours intégrateur de base ACAD1000 Panorama de l'Acadie et un cours déjà existant HIST2411 Histoire générale de l'Acadie. Le cours ACAD1000, par sa structure et ses objectifs d'apprentissage, se rapproche des cours offerts dans des universités anglophones qui portent sur le Québec (Cultural aspects of Modern Québec ou encore Civilisation québécoise). Faisant appel à des stratégies pédagogiques variées, le cours offrira une vue d'ensemble de l'Acadie d'hier à aujourd'hui. Par exemple, plusieurs spécialistes qui traitent de questions acadiennes viendront présenter leurs travaux et leurs réflexions en classe. Également, des sorties pédagogiques dans les musées ou au théâtre feront partie du cours. Ce cours intégrateur est destiné à l'ensemble des étudiantes et des étudiants et permet d'atteindre les objectifs du programme de mineure en études acadiennes. Le cours HIST2411 Histoire générale de l'Acadie permettra quant à lui à l'étudiante et à l'étudiant de se familiariser avec quelques-uns des grands thèmes de l'histoire acadienne, notamment l'arrivée des premiers habitants en Amérique du Nord, l'Acadie française, l'administration anglaise de l'Acadie et la diversité des communautés acadiennes.

Parmi les 18 crédits de cours à option que l'étudiante ou l'étudiant devra choisir, certains sont limités à une liste précise visant à maximiser l'apport des disciplines de base. L'étudiante et l'étudiant devra ainsi choisir 3 crédits entre un cours de linguistique (LING3920 Le fr. en Amérique du Nord)) ou un cours de littérature (LITT2830 Histoire de la litt. Acadienne)) et 3 crédits entre un cours de science politique (SCPO2120 Politique de l'Acadie) ou un cours de sociologie (SOCI2533 Sociologie de l'Acadie). Le programme de mineure en études acadiennes compte également 12 crédits de cours optionnels à choisir au sein d'une liste de cours portant sur des enjeux qui touchent directement aux questions acadiennes.

Au-delà du recrutement, l'une des difficultés à laquelle l'Université est aujourd'hui confrontée est la rétention. Le cours de base ACAD1000 Panorama de l'Acadie servira de pont pour les étudiantes et les étudiants acadiens qui possèdent parfois peu de connaissances de l'histoire et du développement sociopolitique et culturel de l'Acadie. Plus important encore, dans le but d'encourager un plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux à demeurer dans notre province, le cours pourrait constituer une manière efficace de mieux connaître leur terre d'accueil éventuelle. Dans un contexte de recrutement et de rétention difficiles, ce programme devient une plus-value pour la FASS et pour l'Université. Les étudiantes et les étudiants qui suivent une majeure dans une des disciplines de la FASS auront une nouvelle possibilité d'apprentissage. De plus, le nouveau cours intégrateur pourra attirer des étudiantes et étudiants des autres facultés désireux d'augmenter leurs connaissances sur l'Acadie. Enfin, ce programme vient combler une lacune en offrant une mineure en études acadiennes à l'Université de Moncton. Il y a bien eu pendant de nombreuses années une concentration en études acadiennes, mais elle était rattachée au Baccalauréat multidisciplinaire et elle souffrait d'un manque de visibilité.

2.2 Résultats attendus pour les étudiants et leurs pertinences

L'objectif de la mineure en études acadiennes est de permettre aux étudiantes et étudiants de comprendre l'Acadie de manière diachronique et synchronique. Il s'agit de voir comment l'Acadie s'est développée dans le temps, mais aussi de mieux saisir les grands défis qui touchent l'Acadie d'aujourd'hui.

Au terme de leurs études, les étudiantes et étudiants du programme de mineure en études acadiennes pourront :

- a) participer pleinement à la société civile acadienne et aux grands débats qui l'entourent;
- b) intégrer leurs connaissances multidisciplinaires sur l'Acadie à leur milieu de travail;
- c) réfléchir à la place et au rôle de l'Acadie dans le Canada et dans le monde ;
- d) devenir des ambassadrices et ambassadeurs de l'Acadie ici et ailleurs ;
- e) poursuivre leurs études au deuxième cycle dans un domaine touchant l'Acadie en lien avec leur majeure.

2.3 Stratégies pédagogiques et méthode de prestation du programme

Les cours de la mineure en études acadiennes font appel à une gamme de stratégies pédagogiques universitaires : cours magistraux, séminaires, présentations orales, travaux de recherche individuels, travaux de création, documents audio-visuels et ainsi de suite. Il faut dire aussi que les cours offerts dans le cadre de ce programme seront dispensés par un grand nombre de professeures et professeurs différents provenant de disciplines différentes, ce qui en assure la diversité pédagogique.

Qui plus est, le nouveau cours (ACAD1000) a lui-même été conçu pour offrir à l'étudiante et l'étudiant une plongée expérientielle et multidisciplinaire et sera ainsi l'occasion pour l'étudiante et l'étudiant d'entendre des conférencières ou conférenciers, de faire une sortie au théâtre ou encore de visiter le musée de Moncton. Nous estimons que ce cours pourrait connaître une popularité débordant le cadre de la mineure en études acadiennes et qu'il contribuera ce faisant à une stratégie visant la rétention des étudiantes et étudiants internationaux.

2.4 Structure du programme

2.4.1 La formation fondamentale

2.4.1.1 Limites de la formation fondamentale

s/o

2.4.1.2 Apport des disciplines connexes

Une multidisciplinarité essentielle

Le programme comprend 24 crédits dont 6 crédits obligatoires et 18 crédits de cours à option dans des domaines ciblés. Nous avons choisi de travailler à partir de la banque de cours actuellement disponible et de privilégier autant que faire se peut un équilibre multidisciplinaire. Si le programme retient l'attention des étudiantes et des étudiants, comme nous l'escomptons, nous n'excluons pas la possibilité d'éventuellement créer de nouveaux cours.

La principale caractéristique de cette proposition de mineure en études acadiennes est en effet d'être de nature fondamentalement multidisciplinaire. L'Acadie est un objet d'études complexe qui doit être abordé selon différents points de vue en juxtaposant des regards spécialisés. Le premier cours obligatoire est un nouveau cours intitulé *Panorama de l'Acadie* avec un sigle distinct permettant de donner une plus grande visibilité aux études acadiennes ACAD1000. Ce cours de base sera offert à toutes les étudiantes et tous les étudiants dans le but de leur offrir un portrait de l'Acadie. L'autre cours obligatoire est un cours d'histoire de l'Acadie qui couvre les grands thèmes de l'histoire acadienne d'hier à aujourd'hui.

La pertinence des cours à option (18 crédits)

Deux autres cours à option ont comme objectif d'étendre l'apport des disciplines de base pertinentes aux études acadiennes permettant ainsi de mieux comprendre le développement de l'Acadie. L'étudiante et l'étudiant aura ainsi à choisir entre un cours de linguistique (LING3920) ou un cours de littérature (LITT2830) et entre un cours de science politique (SCPO2120) ou un cours de sociologie (SOCI2533). De fait, le programme réunit tous les domaines majeurs des arts et sciences sociales et converge vers l'étude de l'Acadie.

La liste des autres cours à option comprend 21 cours. Plusieurs de ces cours font partie du département d'études françaises (huit cours de littérature et deux cours de linguistique). Les autres cours touchent les arts visuels, l'éducation, l'histoire, la science politique et la sociologie. Ainsi, malgré la prépondérance de cours en études françaises, il est possible pour les étudiantes et étudiants de suivre leurs cours à options dans des disciplines différentes. Le cours EDUC4323 Éduc. en milieu minoritaire n'appartient pas à la Faculté des Arts et sciences sociales, mais la Faculté d'éducation a accepté qu'il fasse partie de ce programme. Les objectifs et le contenu du cours témoignent de sa pertinence pour la mineure en études acadiennes. D'ailleurs, tous les cours à option ont été choisis en fonction de la place centrale qu'occupe explicitement l'Acadie comme objet d'étude dans le cours.

2.4.1.2 Liste des cours exigés : sigles, titre, statut des cours (obligatoire ou option)

Cours obligatoires de la mineure en études acadiennes (6 crédits)

ACAD1000 Panorama de l'Acadie 3 crédits HIST2411 Histoire générale de l'Acadie 3 crédits

Cours à option (18 crédits)

L'étudiante ou l'étudiant devra choisir 9 cr. de niveau 3000 ou 4000 parmi tous les cours suivants.

Cours à option (3 crédits)

LING3920 Le fr. en Amérique du Nord 3 crédits ou LITT2830 Histoire de la litt. acadienne 3 crédits

Cours à option (3 crédits)

SCPO2120 Politique en Acadie 3 crédits ou SOCI2533 Sociologie de l'Acadie 3 crédits

Cours à option (12 crédits) *

*	0 / 11.
ANGL4680 Comparative Atlantic Lit.	3 crédits
ARVI4522 Histoire de l'art acadien	3 crédits
EDUC4323 Éduc. en milieu minoritaire	3 crédits
GEOG3203 Développement territorial	3 crédits
HIST3450 Thèmes d'histoire acadienne	3 crédits
HIST4470 L'Acadie contemporaine	3 crédits
ICOM1853 Actualité et culture I	3 crédits
LING3920 Le fr. en Amérique du Nord	3 crédits
LING3972 Bilinguisme social	3 crédits
LITT2830 Histoire de la litt. acadienne	3 crédits
LITT3383 Poésie acadienne	3 crédits
LITT3385 Roman acadien	3 crédits
LITT3386 Essai acadien	3 crédits
LITT3387 Théâtre acadien	3 crédits
LITT3673 Le conte populaire en Acadie	3 crédits
LITT3674 La chanson traditionnelle	3 crédits
LITT3675 Légendes et récits de croyance	3 crédits
SOCI2533 Sociologie de l'Acadie	3 crédits
SOCI4533 Francophonies minorit. Canad.	3 crédits
SCPO2120 Politique en Acadie	3 crédits
SCPO4000 Séminaire polit. acadienne	3 crédits
-	

^{*} ou tout autre cours approuvé par le responsable du programme

2.4.2 La formation générale

s/o

2.4.3 Dérogation

Dans la mesure où le programme de mineure est largement construit sur la base des cours qui existent déjà dans divers autres programmes, certains cours requièrent un préalable. Les responsables des cours LING3920 Le fr. en Amérique du Nord, SCPO2120 Politique en Acadie et SOCI2533 Sociologie de l'Acadie ont ainsi accepté d'exempter l'étudiante ou l'étudiant qui serait inscrit à la mineure du préalable requis pour suivre le cours. Vous trouverez en annexe une copie de l'accord donné par les unités concernées.

2.5 Exigences d'admission:

Condition A.

2.6 Autres exigences:

s/o

2.7 Renseignements supplémentaires pour les programmes en sciences de la santé :

s/o

3. Répercussion sur les ressources (y compris les annexes A et B)

3.1 Ressources humaines et physiques :

Les cours offerts dans le cadre de cette mineure existent dans les programmes bien établis de la Faculté des Arts et des sciences sociales. Il s'agit souvent de cours fondamentaux dans des disciplines spécifiques. Il n'y aura guère d'impact sur les ressources humaines et physiques puisque ces cours sont déjà offerts sur une base régulière.

Le nouveau cours ACAD1000 Panorama de l'Acadie sera pour sa part dispensé par une ou un professeur régulier déjà en poste.

3.2 Ressources financières :

Voir Annexe A

4. Relation avec les autres programmes et établissements

4.1 Programmes existants

Certains programmes de l'Université de Moncton offrent un grand nombre de cours qui traitent spécifiquement de l'Acadie, notamment les programmes du Département d'études françaises, et la majorité des départements de la Faculté des arts et des sciences sociales offre également des cours pertinents qui s'inscrivent directement dans une perspective d'études acadiennes. La mise en place d'une Mineure en études acadiennes permet dans ces circonstances de concerter ces différents efforts et d'offrir une nouvelle option aux étudiantes et étudiants du Baccalauréat ès arts multidisciplinaire qui doivent choisir trois mineures ainsi qu'aux étudiantes et étudiants des autres programmes du Baccalauréat ès arts avec majeure. De plus, dans un contexte où l'on envisage de préciser le nom des programmes sur le diplôme de l'étudiante et de l'étudiant, la mention études acadiennes donnera une plus grande visibilité au domaine.

4.2 Comparaison avec d'autres programmes offerts ailleurs

Au Canada, il existe très peu de programmes qui mettent l'accent sur les études acadiennes. Par contre, on retrouve des programmes en études canadiennes ou en études québécoises. Suivant la même logique, on devrait trouver un programme en études acadiennes à l'Université de Moncton. D'ailleurs, au Canada Atlantique, il existe déjà une mineure en études acadiennes à la *University of Prince Edward Island*. Cette mineure comprend entre autres des cours de langue ainsi que des cours à option en anglais. Le programme de mineure proposé à l'Université de Moncton se concentre véritablement sur les enjeux acadiens et se compare favorablement à la mineure offerte à *UPEI*.

Par ailleurs, dans le cadre d'un baccalauréat ès arts, il existe un programme de majeure en études acadiennes à l'Université Sainte-Anne qui est présenté comme « le premier et toujours le seul au monde » (https://www.usainteanne.ca/ba-etudes-acadiennes). Ce programme « met en valeur l'histoire, la littérature, la langue, les traditions et le comportement social des Acadiens et des Acadiennes ». Il comprend entre autres des cours d'histoire, de littérature, de linguistique, de sociologie et d'ethnologie. Cependant, certains des cours offerts entretiennent des liens ténus avec les études acadiennes. La majeure comprend 42 crédits. A cet égard, il convient de noter que le programme de mineure qui est ici proposé comprendra des cours qui sont en lien direct avec l'Acadie et dont le contenu porte lui aussi directement sur des aspects de la société acadienne. Enfin, le programme serait le premier de ce type au Nouveau-Brunswick.

4.3 Collaboration avec d'autres établissements, s'il y a lieu :

s/o

4.4 Preuve de consultation auprès d'autres établissements :

s/o

5. Besoins du programme

5.1 Besoins sociaux

Depuis sa création, l'Université de Moncton a formé les travailleuses et travailleurs, les chercheuses et chercheurs et les leaders de l'Acadie. Plus particulièrement, la Faculté des arts et des sciences sociales offre de nombreux programmes liés à une discipline fondamentale qui ne mènent pas nécessairement à un emploi précis. Ces programmes non professionnalisant offre une formation diversifiée permettant de faire face à un marché du travail en pleine mutation. Comme plusieurs de nos étudiantes et étudiants resteront au Nouveau-Brunswick après leurs études et seront partie prenante de la société civile acadienne, le programme de Mineure en études acadiennes permettra :

- a) de former de futurs leaders acadiens aptes à travailler sur les enjeux sociétaux locaux ;
- b) de préparer les diplômées et diplômées à relever les défis de la place de l'Acadie dans le monde et finalement ;

c) de les initier aux enjeux de la multidisciplinarité.

Par ailleurs, l'Université de Moncton accueille maintenant un fort contingent d'étudiantes et d'étudiants internationaux. Dans un contexte où il est crucial que ces personnes s'intègrent à leur milieu de vie et choisissent de s'établir au Nouveau-Brunswick après leurs études, il serait certainement approprié qu'elles connaissent la réalité et les enjeux propres à l'Acadie. Nous croyons qu'un tel programme pourrait y contribuer.

5.2 Consultations auprès des employeurs et autres

s/o

5.3 Priorité accordé au programme

L'Université de Moncton existe depuis 1963 et est la plus importante université acadienne. Sur le plan de la recherche, les études acadiennes et les milieux minoritaires constituent un des trois axes prioritaires de développement de l'Université. Il est donc primordial de sensibiliser les étudiantes et les étudiants dès le premier cycle aux études acadiennes dans une perspective multidisciplinaire. La Faculté des arts et des sciences sociales entend fermement appuyer un tel programme et n'exclut pas la possibilité de construire ultérieurement, sur la base de ce programme, d'autres programmes d'études acadiennes.

5.4 Demande étudiante

La création de ce programme n'est pas dans le but de répondre à une demande étudiante pressante, mais plutôt d'agir du côté de l'offre dans un domaine crucial pour l'Université de Moncton et pour la société acadienne elle-même. L'Université doit ainsi pouvoir se positionner comme un chef de file dans le domaine des études acadiennes. A cet égard, il s'agit donc de regrouper de manière cohérente des cours qui sont souvent obligatoires dans d'autres programmes afin d'offrir aux étudiantes et aux étudiants qui le désirent une formation solide en études acadiennes. Ce programme pourrait amener des étudiantes et des étudiants à se diriger au deuxième cycle à la Faculté des arts en sciences sociales dans une discipline plus spécialisée, mais toujours en lien avec les études acadiennes.

5.5 Clientèle prévue

Les étudiantes et étudiants inscrits au Baccalauréat ès arts multidisciplinaire pourront choisir la mineure en études acadiennes parmi leurs trois mineures déclarées. De plus, tous les étudiantes et les étudiants qui suivent une majeure à la Faculté des arts et des sciences sociales auront la possibilité de suivre la mineure en études acadiennes.

5.6 Renseignements supplémentaires pour les programmes en science de la santé

s/o

6. Processus d'élaboration du programme

6.1 Processus interne:

Comme la plupart des cours existent déjà, il s'agit en fait d'articuler ceux-ci dans le cadre d'un programme qui, en les associant ensemble, permet de créer une synergie. Par ailleurs, un nouveau cours intégrateur sera créé de manière à orienter la perspective des étudiantes et étudiants qui s'inscriront à cette mineure en mettant en évidence l'importance d'une approche multidisciplinaire de l'Acadie.

6.2 Examens internes, s'il y a lieu:

s/o

6.3 Exigences liées à l'agrémentation, s'il y a lieu :

s/o

7. Processus d'amélioration continue prévu

Selon les embauches professorales futures et la grande diversité des champs disciplinaires des professeures et professeurs, des cours pourraient s'ajouter à la liste actuelle. De plus, plusieurs activités ayant lieu sur le campus pourront enrichir le programme de façon ponctuelle.

CPR-1A-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (MINEURE)

L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME DE MINEURE (24 crédits)

1. Identification du programme

1.1 Faculté

Arts et sciences sociales

1.2 Unité(s) responsable(s) du programme

Décanat de la Faculté des arts et des sciences sociales

1.3 Titre du programme

Mineure en études acadiennes

1.4 Diplôme accordé

S/O

1.5 Date d'entrée en vigueur

Juillet 2016

2. <u>Description générale du programme reconfiguré</u>

2.1 Description des objectifs du programme

Le programme de mineure en études acadiennes vise à regrouper en une seule structure des cours portant sur la réalité acadienne qui servent déjà à d'autres départements ainsi qu'à créer un cours intégrateur qui comblera un manque autant pour la clientèle régionale que la clientèle internationale. Des données récentes montrent que moins de 10 % des étudiantes et étudiants francophones du Nouveau-Brunswick choisissent de suivre le cours optionnel sur l'histoire de l'Acadie en 12^e année. Par ailleurs, bon an mal an, l'Université de Moncton compte 20 % d'étudiantes et d'étudiants internationaux parmi sa clientèle.

Le programme permettra aux étudiantes et aux étudiants d'enrichir et d'approfondir leurs connaissances de l'Acadie dans tous les domaines qui témoignent de sa spécificité historique et contemporaine. Il pourra entre autres servir à former des citoyennes et des citoyens éclairés qui pourront participer pleinement à la société civile acadienne. Ce programme vise à offrir une formation solide sur l'Acadie historique et contemporaine.

Plus spécifiquement, le programme proposé vise à doter l'étudiante et l'étudiant :

- a) de connaissances liées à l'histoire, la langue, la culture, la société et la vie politique de l'Acadie ;
- b) de compétences afin de pouvoir prendre position sur des grands enjeux qui touchent l'Acadie contemporaine ;
- c) d'une expérience de rencontres et d'échanges avec des chercheures et chercheurs ainsi qu'avec des acteurs sociaux importants qui construisent à leur façon le savoir et les pratiques de l'Acadie moderne.

Le programme de mineure en études acadiennes compte 6 crédits obligatoires, dont un nouveau cours intégrateur de base ACAD1000 Panorama de l'Acadie et un cours déjà existant HIST2411 Histoire générale de l'Acadie. Le cours ACAD1000, par sa structure et ses objectifs d'apprentissage, se rapproche des cours offerts dans des universités anglophones qui portent sur le Québec (Cultural aspects of Modern Ouébec ou encore Civilisation québécoise). Faisant appel à des stratégies pédagogiques variées, le cours offrira une vue d'ensemble de l'Acadie d'hier à aujourd'hui. Par exemple, plusieurs spécialistes qui traitent de questions acadiennes viendront présenter leurs travaux et leurs réflexions en classe. Également, des sorties pédagogiques dans les musées ou au théâtre feront partie du cours. Ce cours intégrateur est destiné à l'ensemble des étudiantes et des étudiants et permet d'atteindre les objectifs du programme de mineure en études acadiennes. Le cours HIST2411 Histoire générale de l'Acadie permettra quant à lui à l'étudiante et à l'étudiant de se familiariser avec quelques-uns des grands thèmes de l'histoire acadienne, notamment l'arrivée des premiers habitants en Amérique du Nord, l'Acadie française, l'administration anglaise de l'Acadie et la diversité des communautés acadiennes.

Parmi les 18 crédits de cours à option que l'étudiante ou l'étudiant devra choisir, certains sont limités à une liste précise visant à maximiser l'apport des disciplines de base. L'étudiante et l'étudiant devra ainsi choisir 3 crédits entre un cours de linguistique (LING3920 Le fr. en Amérique du Nord)) ou un cours de littérature (LITT2830 Histoire de la litt. Acadienne)) et 3 crédits entre un cours de science politique (SCPO2120 Politique de l'Acadie) ou un cours de sociologie (SOCI2533 Sociologie de l'Acadie). Le programme de mineure en études acadiennes compte également 12 crédits de cours optionnels à choisir au sein d'une liste de cours portant sur des enjeux qui touchent directement aux questions acadiennes.

Au-delà du recrutement, l'une des difficultés à laquelle l'Université est aujourd'hui confrontée est la rétention. Le cours de base ACAD1000 Panorama de l'Acadie servira de pont pour les étudiantes et les étudiants acadiens qui possèdent parfois peu de connaissances de l'histoire et du développement sociopolitique et culturel de l'Acadie. Plus important encore, dans le but d'encourager un plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux à demeurer dans notre province, le cours pourrait constituer une manière efficace de mieux connaître leur terre d'accueil éventuelle. Dans un contexte de recrutement et de rétention difficiles, ce programme devient une plus-value pour la FASS et pour l'Université. Les étudiantes et les étudiants qui suivent une majeure dans une des disciplines de la FASS auront une nouvelle possibilité d'apprentissage. De plus, le nouveau cours intégrateur pourra attirer des étudiantes et étudiants des autres facultés désireux d'augmenter leurs connaissances sur l'Acadie. Enfin, ce programme vient combler une lacune en offrant une mineure en études acadiennes à l'Université de Moncton. Il y a bien eu pendant de nombreuses années une concentration en études acadiennes, mais elle était rattachée au Baccalauréat multidisciplinaire et elle souffrait d'un manque de visibilité.

2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs

Les cours de la mineure en études acadiennes font appel à une gamme de stratégies pédagogiques universitaires: cours magistraux, séminaires, présentations orales, travaux de recherche individuels, travaux de création, documents audio-visuels et ainsi de suite. Il faut dire aussi que les cours offerts dans le cadre de ce programme seront dispensés par un grand nombre de professeures et professeurs différents provenant de disciplines différentes, ce qui en assure la diversité pédagogique.

Qui plus est, le nouveau cours (ACAD1000) a lui-même été conçu pour offrir à l'étudiante et l'étudiant une plongée expérientielle et multidisciplinaire et sera ainsi l'occasion pour l'étudiante et l'étudiant d'entendre des conférencières ou conférenciers, de faire une sortie au théâtre ou encore de visiter le musée de Moncton. Nous estimons que ce cours pourrait connaître une popularité débordant le cadre de la mineure en études acadiennes et qu'il contribuera ce faisant à une stratégie visant la rétention des étudiantes et étudiants internationaux.

2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants.

L'objectif de la mineure en études acadiennes est de permettre aux étudiantes et étudiants de comprendre l'Acadie de manière diachronique et synchronique. Il s'agit de voir comment l'Acadie s'est développée dans le temps, mais aussi de mieux saisir les grands défis qui touchent l'Acadie d'aujourd'hui.

Au terme de leurs études, les étudiantes et étudiants du programme de mineure en études acadiennes pourront :

- a) participer pleinement à la société civile acadienne et aux grands débats qui l'entourent ;
- b) intégrer leurs connaissances multidisciplinaires sur l'Acadie à leur milieu de travail ;
- c) réfléchir à la place et au rôle de l'Acadie dans le Canada et dans le monde ;
- d) devenir des ambassadrices et ambassadeurs de l'Acadie ici et ailleurs ;
- e) poursuivre leurs études au deuxième cycle dans un domaine touchant l'Acadie en lien avec leur majeure.

3. <u>La formation fondamentale</u>

Cette partie de l'Énoncé de programme constitue la justification de la formation fondamentale reconfigurée et inclut : les limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études, les liens entre la discipline principale et les disciplines connexes et les cours exigés.

3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.

S/O

3.1.1 Apport des disciplines connexes

Une multidisciplinarité essentielle

Le programme comprend 24 crédits dont 6 crédits obligatoires et 18 crédits de cours à option dans des domaines ciblés. Nous avons choisi de travailler à partir de la banque de cours actuellement disponible et de privilégier autant que faire se peut un équilibre multidisciplinaire. Si le programme retient l'attention des étudiantes et des étudiants, comme nous l'escomptons, nous n'excluons pas la possibilité d'éventuellement créer de nouveaux cours.

La principale caractéristique de cette proposition de mineure en études acadiennes est en effet d'être de nature fondamentalement multidisciplinaire. L'Acadie est un objet d'études complexe qui doit être abordé selon différents points de vue en juxtaposant des regards spécialisés. Le premier cours obligatoire est un nouveau cours intitulé *Panorama de l'Acadie* avec un sigle

distinct permettant de donner une plus grande visibilité aux études acadiennes ACAD1000. Ce cours de base sera offert à toutes les étudiantes et tous les étudiants dans le but de leur offrir un portrait de l'Acadie. L'autre cours obligatoire est un cours d'histoire de l'Acadie qui couvre les grands thèmes de l'histoire acadienne d'hier à aujourd'hui.

La pertinence des cours à option (18 crédits)

Deux autres cours à option ont comme objectif d'étèndre l'apport des disciplines de base pertinentes aux études acadiennes permettant ainsi de mieux comprendre le développement de l'Acadie. L'étudiante et l'étudiant aura ainsi à choisir entre un cours de linguistique (LING3920) ou un cours de littérature (LITT2830) et entre un cours de science politique (SCPO2120) ou un cours de sociologie (SOCI2533). De fait, le programme réunit tous les domaines majeurs des arts et sciences sociales et converge vers l'étude de l'Acadie.

La liste des autres cours à option comprend 21 cours. Plusieurs de ces cours font partie du département d'études françaises (huit cours de littérature et deux cours de linguistique). Les autres cours touchent les arts visuels, l'éducation, la géographie, l'histoire, la communication, la science politique et la sociologie. Ainsi, malgré la prépondérance de cours en études françaises, il est possible pour les étudiantes et étudiants de suivre leurs cours à options dans des disciplines différentes. Le cours EDUC4323 Éduc. en milieu minoritaire n'appartient pas à la Faculté des Arts et sciences sociales, mais la Faculté d'éducation a accepté qu'il fasse partie de ce programme. Les objectifs et le contenu du cours témoignent de sa pertinence pour la mineure en études acadiennes. D'ailleurs, tous les cours à option ont été choisis en fonction de la place centrale qu'occupe explicitement l'Acadie comme objet d'étude dans le cours. Exceptionnellement, un autre cours dont le contenu serait variable et qui porterait une année sur l'Acadie pourrait sur approbation du responsable du programme être suivi par une étudiante ou un étudiant.

3.2 Liste des cours exigés : sigle, titre, objectifs et description des cours; statut des cours (obligatoire ou à option).

Cours obligatoires de la mineure en études acadiennes (6 crédits)

ACAD1000 Panorama de l'Acadie	3 crédits
HIST2411 Histoire générale de l'Acadie	3 crédits

Cours à option (18 crédits)

L'étudiante ou l'étudiant devra choisir 9 cr. de niveau 3000 ou 4000 parmi tous les cours suivants.

4.157

Cours à option (3 crédits)

LING3920 Le fr. en Amérique du Nord	3 credits ou
LITT2830 Histoire de la litt. acadienne	3 crédits

Cours à option (3 crédits)

SCPO2120 Politique en Acadie	3 crédits ou
SOCI2533 Sociologie de l'Acadie	3 crédits

Cours à option (12 crédits)

ANGL4680 Comparative Atlantic Lit.	3 crédits
ARVI4522 Histoire de l'art acadien	3 crédits
EDUC4323 Éduc. en milieu minoritaire	3 crédits
GEOG3203 Développement territorial	3 crédits
HIST3450 Thèmes d'histoire acadienne	3 crédits
HIST4470 L'Acadie contemporaine	3 crédits
misi ++/0 L Meadic contemporante	

3 crédits ICOM1853 Actualité et culture I 3 crédits LING3920 Le fr. en Amérique du Nord 3 crédits LING3972 Bilinguisme social 3 crédits LITT2830 Histoire de la litt. acadienne 3 crédits LITT3383 Poésie acadienne 3 crédits LITT3385 Roman acadien 3 crédits LITT3386 Essai acadien 3 crédits LITT3387 Théâtre acadien 3 crédits LITT3673 Le conte populaire en Acadie 3 crédits LITT3674 La chanson traditionnelle 3 crédits LITT3675 Légendes et récits de croyance 3 crédits SOCI2533 Sociologie de l'Acadie 3 crédits SOCI4533 Francophonies minorit. Canad. 3 crédits SCPO2120 Politique en Acadie 3 crédits SCPO4000 Séminaire polit. acadienne

4. <u>Dérogation</u>

Dans la mesure où le programme de mineure est largement construit sur la base des cours qui existent déjà dans divers autres programmes, certains cours requièrent un préalable. Les responsables des cours LING3920 Le fr. en Amérique du Nord, SCPO2120 Politique en Acadie et SOCI2533 Sociologie de l'Acadie ont ainsi accepté d'exempter l'étudiante ou l'étudiant qui serait inscrit à la mineure du préalable requis pour suivre le cours. Vous trouverez en annexe une copie de l'accord donné par les unités concernées.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION À LA BANQUE DE COURS DE FORMATION GÉNÉRALE (OFG)

Nom du pro	Nom du programme :Mineure études acadiennes					
Banque de cours actuelle d'OFG (objectifs de la formation générale)		Banque de cours proposée d'OFG (objectifs de la formation générale)				
Sigle	<u>Titre</u>	<u>Numéro</u> d'OFG visé	Sigle	<u>Titre</u>	Numéro d'OFG visé	
			ACAD1000	Panorama de l'Acadie	3	
			į			
·		1	I			

INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE

 ✓ Proposition d'un nouveau programme Modification d'un programme 1.1 Titre du programme Mineure en études acadiennes 1.2 Unité responsable Faculté des arts et des sciences sociales 1.3 Lieux où est offert le programme Campus de Moncton 1.4 Date d'entrée en vigueur Juillet 2016 2. Description du programme 2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins) Le programme de mineure en études acadienne sissi qu'à créer un cours intégrateur qui comblera un manque autant pour la clientèle régionale que la clientèle internationale. Le programme permettra aux étudiantes d'enrichir et d'approfondir leurs connaissances de l'Acadie dans tous les domaines qui témoignent de sa spécificité historique et contemporaine. 2.2 Condition "A"		
1.1 Titre du programme Mineure en études acadiennes 1.2 Unité responsable Faculté des arts et des sciences sociales 1.3 Lieux où est offert le programme Campus de Moncton 1.4 Date d'entrée en vigueur Juillet 2016 2. Description du programme 2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins) Le programme de mineure en études acadiennes vise à regrouper en une seule structure des cours portant sur la réalité acadienne ainsi qu'à créer un cours intégrateur qui comblera un manque autant pour la clientèle régionale que la clientèle internationale. Le programme permettra aux étudiantes et aux étudiantes d'enrichir et d'approfondir leurs connaissances de l'Acadie dans tous les domaines qui témoignent de sa spécificité historique et contemporaine. 2.2 Conditions d'admission Condition "A" Condition "B" Condition "C" Condition "C" Condition "C" Condition "D"	1	Proposition d'un nouveau programme Modification d'un programme
Mineure en études acadiennes 1.2 Unité responsable Faculté des arts et des sciences sociales 1.3 Lieux où est offert le programme Campus de Moncton 1.4 Date d'entrée en vigueur Juillet 2016 2. Description du programme 2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins) Le programme de mineure en études acadiennes vise à regrouper en une seule structure des cours portant sur la réalité acadienne ainsi qu'à créer un cours intégrateur qui comblera un manque autant pour la clientèle régionale que la clientèle internationale. Le programme permettra aux étudiantes et aux étudiants d'enrichir et d'approfondir leurs connaissances de l'Acadie dans tous les domaines qui témoignent de sa spécificité historique et contemporaine. 2.2 Conditions d'admission ■ Condition "A" ■ Condition "B" ■ Condition "C" ■ Condition "D" □	1. Identifica	tion du programme
Faculté des arts et des sciences sociales 1.3 Lieux où est offert le programme Campus de Moncton 1.4 Date d'entrée en vigueur Juillet 2016 2. Description du programme 2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins) Le programme de mineure en études acadiennes vise à regrouper en une seule structure des cours portant sur la réalité acadienne ainsi qu'à créer un cours intégrateur qui comblera un manque autant pour la clientèle régionale que la clientèle internationale. Le programme permettra aux étudiantes d'enrichir et d'approfondir leurs connaissances de l'Acadie dans tous les domaines qui témoignent de sa spécificité historique et contemporaine. 2.2 Conditions d'admission ■ Condition "A" ■ Condition "B" ■ Condition "C" ■ Condition "D" □	1.1 Titre N	e du programme Iineure en études acadiennes
1.3 Lieux où est offert le programme Campus de Moncton 1.4 Date d'entrée en vigueur Juillet 2016 2. Description du programme 2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins) Le programme de mineure en études acadiennes vise à regrouper en une seule structure des cours portant sur la réalité acadienne ainsi qu'à créer un cours intégrateur qui comblera un manque autant pour la clientèle régionale que la clientèle internationale. Le programme permettra aux étudiantes et aux étudiants d'enrichir et d'approfondir leurs connaissances de l'Acadie dans tous les domaines qui témoignent de sa spécificité historique et contemporaine. 2.2 Conditions d'admission ■ Condition "A"	1.2 Uni	té responsable
Campus de Moncton 1.4 Date d'entrée en vigueur Juillet 2016 2. Description du programme 2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins) Le programme de mineure en études acadiennes vise à regrouper en une seule structure des cours portant sur la réalité acadienne ainsi qu'à créer un cours intégrateur qui comblera un manque autant pour la clientèle régionale que la clientèle internationale. Le programme permettra aux étudiantes et aux étudiantes d'enrichir et d'approfondir leurs connaissances de l'Acadie dans tous les domaines qui témoignent de sa spécificité historique et contemporaine. 2.2 Condition "A" Condition "B" Condition "C" Condition "D" Condition "D" Condition "D"	Fac	ulté des arts et des sciences sociales
Juillet 2016 2. Description du programme 2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins) Le programme de mineure en études acadiennes vise à regrouper en une seule structure des cours portant sur la réalité acadienne ainsi qu'à créer un cours intégrateur qui comblera un manque autant pour la clientèle régionale que la clientèle internationale. Le programme permettra aux étudiantes d'enrichir et d'approfondir leurs connaissances de l'Acadie dans tous les domaines qui témoignent de sa spécificité historique et contemporaine. 2.2 Condition d'admission ■ Condition "A"	1.3 Lie	ax où est offert le programme
Juillet 2016 2. Description du programme 2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins) Le programme de mineure en études acadiennes vise à regrouper en une seule structure des cours portant sur la réalité acadienne ainsi qu'à créer un cours intégrateur qui comblera un manque autant pour la clientèle régionale que la clientèle internationale. Le programme permettra aux étudiantes et aux étudiantes d'enrichir et d'approfondir leurs connaissances de l'Acadie dans tous les domaines qui témoignent de sa spécificité historique et contemporaine. 2.2 Conditions d'admission Condition "A" V Condition "B" □ Condition "C" □ Condition "D" □	Cam	apus de Moncton
Juillet 2016 2. Description du programme 2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins) Le programme de mineure en études acadiennes vise à regrouper en une seule structure des cours portant sur la réalité acadienne ainsi qu'à créer un cours intégrateur qui comblera un manque autant pour la clientèle régionale que la clientèle internationale. Le programme permettra aux étudiantes et aux étudiantes d'enrichir et d'approfondir leurs connaissances de l'Acadie dans tous les domaines qui témoignent de sa spécificité historique et contemporaine. 2.2 Conditions d'admission Condition "A" V Condition "B" □ Condition "C" □ Condition "D" □		
 2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins) Le programme de mineure en études acadiennes vise à regrouper en une seule structure des cours portant sur la réalité acadienne ainsi qu'à créer un cours intégrateur qui comblera un manque autant pour la clientèle régionale que la clientèle internationale. Le programme permettra aux étudiantes et aux étudiants d'enrichir et d'approfondir leurs connaissances de l'Acadie dans tous les domaines qui témoignent de sa spécificité historique et contemporaine. 2.2 Condition "A" √ Condition "B" □ Condition "C" □ Condition "D" □ 		
Le programme de mineure en études acadiennes vise à regrouper en une seule structure des cours portant sur la réalité acadienne ainsi qu'à créer un cours intégrateur qui comblera un manque autant pour la clientèle régionale que la clientèle internationale. Le programme permettra aux étudiantes et aux étudiants d'enrichir et d'approfondir leurs connaissances de l'Acadie dans tous les domaines qui témoignent de sa spécificité historique et contemporaine. 2.2 Conditions d'admission Condition "A" Condition "B" Condition "C" Condition "D" Condition "D"	2. Descrip	tion du programme
Le programme de mineure en études acadiennes vise à regrouper en une seule structure des cours portant sur la réalité acadienne ainsi qu'à créer un cours intégrateur qui comblera un manque autant pour la clientèle régionale que la clientèle internationale. Le programme permettra aux étudiantes et aux étudiants d'enrichir et d'approfondir leurs connaissances de l'Acadie dans tous les domaines qui témoignent de sa spécificité historique et contemporaine. 2.2 Conditions d'admission Condition "A" Condition "B" Condition "C" Condition "D" Condition "D"	2.1 Ot	jectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)
Condition "A" ✓ Condition "B" □ Condition "C" □ Condition "D" □		Le programme de mineure en études acadiennes vise à regrouper en une seule structure des cours portant sur la réalité acadienne ainsi qu'à créer un cours intégrateur qui comblera un manque autant pour la clientèle régionale que la clientèle internationale. Le programme permettra aux étudiantes et aux étudiants la réalité et d'approfondir leurs connaissances de l'Acadie dans tous les domaines
Condition "B" □ Condition "C" □ Condition "D" □	2.2 C	onditions d'admission
	:	Condition "B"

Formulaire CPR-9 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire)

2.3 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)	
(Exemples : □ conditions de maintien; □ exipromotion ; □ autres)	gences linguistiques; 🗆 critères de
2.4 Profil du programme (Compléter le formulaire	e <u>CPR-2</u> ou <u>CPR-3</u> , le cas échéant.
FORMATION FONDAMENTALE	24 CR.
COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE	24 CR.
Obligatoire	6 CR.
ACAD1000 Panorama de l'Acadie	3
HIST2411 Histoire générale de l'Acadie	3
Cours à option	18 CR.
L'étudiante ou l'étudiant devra choisir 9 cr. de niveau parmi tous les cours suivants.	3000 ou 4000
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :	2
LING3920 Le fr. en Amérique du Nord ou LITT2830 Histoire de la litt. acadienne	3 3
EII 12630 Instone de la fitt. acadienne	<u> </u>
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants	•
SCPO2120 Politique en Acadie ou	3 3
SOCI2533 Sociologie de l'Acadie	J
Choisir 12 crédits parmi tous les cours suivants*:	
ANGL4680 Comparative Atlantic Lit.	3
ARVI4522 Histoire de l'art acadien	3
EDUC4323 Éduc. en milieu minoritaire	3
GEOG3203 Développement territorial HIST3450 Thèmes d'histoire acadienne	3 3
HIST4470 L'Acadie contemporaine	3
ICOM1853 Actualité et culture I	3
LING3920 Le fr. en Amérique du Nord	3
LING3972 Bilinguisme social	3 3
LITT2830 Histoire de la litt. acadienne	3
LITT3383 Poésie acadienne LITT3385 Roman acadien	3
LITT3386 Essai acadien	3
LITT3387 Théâtre acadien	3
LITT3673 Le conte populaire en Acadie	3
LITT3674 La chanson traditionnelle	3
LITT3675 Légendes et récits de croyance	3
SOCI2533 Sociologie de l'Acadie	3 3
SOCI4533 Francophonies minorit. Canad.	3
SCPO2120 Politique en Acadie SCPO4000 Séminaire polit. acadienne	3
DOLO-TOVO DOMINIANTO PONTA ACAGAMICA	-

^{*} ou tout autre cours approuvé par le responsable du programme

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

<u>CPR-1</u>	Énoncé du programme
CPR-2	Proposition de modification d'un programme
CPR-3	Proposition d'un nouveau programme
CPR-4	Sommaire d'un nouveau cours
CPR-5	Modification d'un cours existant
CPR-6	Abolition d'un cours
CPR-7	Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
<u>CPR-8</u>	Modification à la banque de cours de formation générale (OFG)
CPR-9	Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire

Nom: Mineure en études acadiennes NI:

Feuille de route pour la mineure en études acadiennes

Tableau des cours par année

Tableau des cours par annec	Cr.	Note
Première année (6 crédits)		14000
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoires		
ACAD1000 Panorama de l'Acadie	3	<u> </u>
HIST2411 Histoire générale de l'Acadie	3	

Deuxième année (6 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale — Cours à option (voir note 2) Choisir 3 crédits parmi LING3920 Le fr. en Amérique du Nord ou LITT2830 Histoire de la	3	
litt. acadienne Choisir 3 crédits parmi SCPO2120 Politique en Acadie ou SOCI2533 Sociologie de	3	
l'Acadie	_	

	Cu	Note
Troisième année (6 crédits)	Cr.	Mare
Formation fondamentale		
Discipline principale - Cours à option (voir note 1)	6	
Choisir 6 crédits parmi tous les cours à option		

Quatrième année	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours à option (voir note 1)	6	
Choisir 6 crédits parmi tous les cours à option		
	<u></u>	<u> </u>

GLOBAL	 24 Cr.

Mata 1	Vous devez choisir 12 crédits parmi tous les cours suivants*	
Note 1	ANGL4680 Comparative Atlantic Lit.	3
	ARVI4522 Histoire de l'art acadien	3
	EDUC4323 Éduc. en milieu minoritaire	3
	GEOG3203 Développement territorial	3
	HIST3450 Thèmes d'histoire acadienne	3
	HIST4470 L'Acadie contemporaine	3
	ICOM1853 Actualité et culture I	3
	LING3920 Le fr. en Amérique du Nord	3
	LING3972 Bilinguisme social	3
	LITT2830 Histoire de la litt. acadienne	3
	LITT3383 Poésie acadienne	3
	LITT3385 Roman acadien	3
	LITT3386 Essai acadien	3
	LITT3387 Théâtre acadien	3
	LITT3673 Le conte populaire en Acadie	3
	LITT3674 La chanson traditionnelle	3
	LITT3675 Légendes et récits de croyance	3
	SOCI2533 Sociologie de l'Acadie	3
	SOCI4533 Francophonies minorit. Canad.	3
	SCPO2120 Politique en Acadie	3
	SCPO4000 Séminaire polit. acadienne	3

^{*} ou tout autre cours approuvé par le responsable du programme

Note 2 Vous devez choisir au moins 9 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi tous les cours à option de la mineure en études acadiennes

100 PROGRAMME DE MINEURE EN ÉTUDES ACADIENNES

Annexe ${\bf A}$: Fréquentation étudiante prévue et répercussions sur les ressources

Tableau 1 : Fréquentation étudiante prévue

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année
Inscriptions totales	2	4	6	8	8
Retrait du programme	0	0	1	1	1
Nouvelles admissions	2	2	2	2	2
Nombre de diplômées et diplômés prévus			5	7	7

Tableau 2 : Revenus additionnels prévus pour le programme

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année
Budget alloué ou réallocation de budget	0	0	0	0	0
Dons et subventions	0	0	0	0	0
Droits de scolarité	0	0	0	0	0
Subventions de la CESPM	0	0	0	0	0
Autres (À préciser)	0	0	0	0	0
Revenus totaux	0	0	0	0	0

Tableau 3 : Coûts additionnels prévus pour le programme

	Prei	nière	Deu	xième	Trois	sième	Qua	trième	1	quième	
	an	née	aı	anée	an	née	année		a	année	
	Cr.	Dollars	Cr.	Dollars	Cr.	Dollars	Cr.	Dollars	Cr.	Dollars	
Salaire											
Corps	3	0	3	0	3	0	3	0	3	0	
Professoral											
Assistance à	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
l'enseignement											
Personnel de	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
soutien											
Autres coûts											
Matériel et services	0		0		0		0		0		
Équipement	0		0		0		0		0		
Bibliothèque	0		0		0		0		0		
Ressources en	0		0		0		0		0		
informatique											
Autres (À préciser)	0		0		0		0		0		
Coûts totaux	0		0		0		0		0		

Solde annuel	5 150 \$	5 150 \$	5 150 \$	5 150 \$	5 150 \$
Solde cumulatif	5 150 \$	5 150 \$	5 150 \$	5 150 \$	5 150 \$

ANNEXE B: TABLEAUX DESCRIPTIFS DE L'ÉVOLUTION DE L'UNITÉ ACADÉMIQUE PROPOSANT UN NOUVEAU PROGRAMME

Département /École :	DÉCANAT
Faculté:	Arts et sciences sociales

Tableau 1 : Population étudiante

Nom du programme : mineure en études acadiennes

Comme il s'agit d'un programme inédit qui n'est par ailleurs par attaché à une unité académique spécifique, il est impossible de brosser un portrait historique de la population étudiante.

Tableau 2: Ressources humaines

a) Corps professoral

Nom	Statut (régulier / contractuel / temps partiel / associé / autre)	Rang	Date d'embauche (poste régulier seulement)	Champs de spécialisation
Benoit DOYON GOSSELIN	Professeur régulier	Professeur agrégé	Juillet 2014	Études acadiennes et minoritaires

Sauf à l'exception du Département d'études françaises dont l'un des professeurs sera responsable du nouveau cours créé dans le cadre de ce programme, il convient de noter que la structure même du programme proposé implique que les ressources sont réparties au sein de différentes unités académiques. Les professeures et professeurs (et parfois les chargés de cours) responsables des cours obligatoires du programme offrent déjà ces cours sur une base régulière dans les trois campus. De plus, le cours ACAD1000 pourra être enseigné par d'autres professeures et professeurs.

ANNEXE B (SUITE)

Tableau 3 : Banque de cours offerts par l'unité académique

Comme il s'agit d'un programme inédit qui n'est par ailleurs par attaché à une unité académique spécifique, il est impossible de fournir une banque de cours.

Jean-François Thibault

De: Envoyé Diane LeBreton

Envoyé: À: 21 juillet 2015 12:40 Jean-François Thibault

Cc: Objet: Lisa Roy; Benoit Doyon-Gosselin; Germaine Girouard

RE: Cours EDUC - mineure en études acadiennes

Bonjour Jean-François,

À la lumière du plan de cours acheminé en janvier dernier (courriel dans lequel je demandais une réaction) et à la suite de notre échange (printemps dernier), je t'informe que la Faculté accepte que le cours *EDUC4323 Éducation en milieu minoritaire* figure dans la liste de cours à option offerts dans le cadre de votre mineure en études acadiennes.

Bien entendu, étant donné que nos cours sont contingentés, la priorité sera d'abord accordée aux étudiantes et étudiants inscrits en éducation. Si le contingentement n'est pas atteint, nous pourrons permettre aux personnes inscrites à votre mineure de se joindre au groupe, et ce, même si elles n'ont pas suivi le préalable (EDUC2204 Apprentissage et enseignement). Par contre, elles devront s'attendre à ce qu'une bonne partie du cours porte sur la pédagogie et l'école en milieu minoritaire, tel que discuté et tel qu'en fait foi le plan de cours acheminé. De leur côté, les titulaires du cours se disent prêts à faire une certaine différenciation pédagogique permettant ainsi à vos étudiantes et étudiants de faire des travaux adaptés à leurs besoins et connaissances antérieures, tout en respectant les objectifs du cours.

En souhaitant que ces infos soient utiles à la poursuite de vos travaux, je te prie de croire en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Cordialement, Diane LeB.

Diane LeBreton, vice-doyenne et responsable des études supérieures Faculté des sciences de l'éducation Université de Moncton, Moncton, NB E1A 3E9

Tél.: 506-858-4464 Téléc.: 506-858-4317

Courriel: diane.lebreton@umoncton.ca

De : Jean-François Thibault **Envoyé :** 15 décembre 2014 11:49

À: Diane LeBreton < diane.lebreton@umoncton.ca>

Cc: Lisa Roy < lisa.roy@umoncton.ca>; Benoit Doyon-Gosselin < benoit.doyon-gosselin@umoncton.ca>

Objet : Cours EDUC - mineure en études acadiennes

Chère collègue,

Dans le cadre d'un projet de création de mineure en Études acadiennes auquel la Faculté des arts et des sciences sociales travaille suite à l'initiative du professeur Benoit Doyon-Gosselin, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en études acadiennes et milieux minoritaires, nous avons identifié plusieurs cours que nous souhaiterions placer dans la liste des cours à option de cette mineure. Or, l'un de ces cours est hors-faculté et appartient à vos programmes. De plus, ce cours comporte un préalable.

Nous souhaiterions donc savoir si:
(1) vous accepteriez que ce cours soit identifié comme un cours à option dans le cadre de cette mineure; et
(2) si vous seriez disposé à autoriser les étudiantes et étudiants <u>inscrits</u> à ce programme à suivre ce cours sans avoir préalablement fait le préalable?
Le cours dont il est question est :
EDUC4323 Éducation en milieu minoritaire (préalable EDUC2204)
Je vous remercie de votre collaboration dans ce dossier.
Bien cordialement,
Jean-François Thibault
Vice-doyen
Faculté des arts et des sciences sociales

Jean-François Thibault

De: Envové: Roger J. Ouellette

Envoyé: À: 16 janvier 2015 13:30 Jean-François Thibault

Objet:

Cours SCPO2120 pour mineure en études acadiennes

Bonjour Jean-François,

Après consultation auprès du UARD de science politique, voici notre recommandation concernant l'ajout du cours SCPO2120 dans la mineure en études acadiennes. Étant que ce cours est à option dans les programmes en science politique, nous recommandons qu'il soit également optionnel pour la mineure en études acadiennes. Toutefois, le préalable pourrait être levé pour les étudiants de la mineure en études acadiennes.

Bonne journée,

Roger

L'information contenue dans ce courriel (y compris les pièces jointes) est confidentielle et vise uniquement son destinataire ou ses destinataires. Toute autre distribution, copie ou divulgation est interdite. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez nous aviser et éliminer ce courriel, ainsi que les pièces jointes, de votre système informatique et de vos dossiers.